No 31520 — 100e année — J.A.

Mercredi 1er octobre 1980

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction ✆ (039) 21 11 35

BIB. LA CHAUX-DE-FONDS

Alors que M. Brejnev engage Téhéran et Bagdad à négocier

Les avions Phantom iraniens attaquent le Centre de recherche nucléaire irakien

Après avoir écarté «pour le moment» une nouvelle médiation, l'Iran a repris ses attaques contre les centres névralgiques irakiens, visant cette fois le Centre de recherche nucléaire irakien de Bagdad où travaillent des techniciens français. Le Centre nucléaire est équipé d'un réacteur fourni par la France. Selon l'ambassade de France, le réacteur n'a pas été touché et aucun technicien n'a été blessé. Seuls les logements du personnel auraient été endommagés.

Les Phantom iraniens ont concentré leurs attaques hier sur les quartiers sud-ouest de la capitale où se trouve la raffinerie de Dora ainsi que le camp militaire d'Al Rachid. Les Irakiens ont répliqué par des tirs de missiles sol-air et de DCA. Plusieurs appareils iraniens auraient été abbattus.

L'Iran a annoncé également la destruction d'une raffinerie de pétrole irakienne à Khanaquine, à 15 km. au sud-est de Kasr-e-Cherine.

STRATÉGIE MODIFIÉE

De leur côté les Irakiens, en ce huitième jour de guerre, paraissaient avoir modifié leur stratégie, probablement à cause de la résistance opposée par les Iraniens dans les secteurs de Khorramchahr et d'Abadan. C'est ainsi que l'état-major a retiré une partie de ses blindés du front nord et les a envoyés vers le sud où se déroulent les combats. Plusieurs centaines de camions militaires transportant des chars et des transports de troupe blindés ont quitté Kasr-e-Cherine pour l'estuaire du Chatt El-Arab, à 450 km. au sud.

Selon certaines informations, les gardiens de la révolution tenaient toujours le centre de Khoramchahr tandis qu'Abadan, où la gigantesque raffinerie a été incendiée, les Iraniens empêcheraient la progression des forces irakiennes dans cette région marécageuse, au relief peu propice à l'utilisation des blindés.

La station de radio de la compagnie pétrolière iranienne a invité la population d'Abadan à creuser des tranchées et à préparer des cocktails Molotov en prévision d'une éventuelle attaque des Irakiens.

Suite en dernière page

Un soldat irakien monte la garde à proximité d'un village iranien. (Bélino AP)

À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Donation du Fonds Humbert-Droz

Lire en page 3

AU CONSEIL NATIONAL

La loi sur les étrangers

Lire en page 13

HOCKEY SUR GLACE

Nouvelle victoire des Chaux-de-Fonniers

Lire en page 17

Entre le gouvernement communiste polonais et le monde ouvrier

Incompréhension totale

Un mois après la signature du «protocole» de Gdansk qui mettait fin à 18 jours de grève sur le littoral de la Baltique, l'incompréhension reste totale entre la Pologne officielle et le monde ouvrier.

Le syndicat indépendant «Solidarité», né de l'accord de Gdansk, a lancé un mot d'ordre de grève d'avertissement d'une heure pour vendredi et a mis le gouvernement en garde contre la détérioration de la situation dans le bâtiment. Des débrayages ont lieu dans les cimenteries, des discussions difficiles sont en cours dans les mines de cuivre et des arrêts de travail sporadiques continuaient de se produire un peu partout, sans qu'il soit possible d'en mesurer l'ampleur.

Chacun de leur côté, les autorités et les syndicats indépendants ont dressé un bilan des progrès accomplis depuis trente jours. Ils ne se rejoignent que sur un point: pour constater que la situation est loin d'être normalisée et que l'économie périclite.

En ce qui concerne les autorités, il ressort d'une analyse publiée par l'agence officielle PAP qu'elles estiment avoir «respecté honnêtement» leurs engagements et que «beaucoup a été fait» pendant septembre.

CALENDRIER ADOPTÉ

Des garanties ont été données pour la mise en place de nouveaux syndicats indépendants et autogérés. Des dispositions ont été prises pour que dix millions de travailleurs aient obtenu des augmentations de salaires d'ici à la fin octobre. Un calendrier a été adopté pour le relèvement des pensions et allocations familiales, ainsi que pour l'introduction de la semaine de cinq jours, les journées de grève ont été payées, la diète a été saisie du problème législatif de la censure, la messe à la radio est devenue une réalité.

A Gdansk, le syndicat indépendant, qui revendique une compétence nationale depuis qu'il a déposé la semaine dernière son statut au Tribunal de Voivodie, s'en tient au point 8 de l'accord du 31 août: tous les travailleurs devront avoir bénéficié d'augmentations de salaire d'ici au 1er octobre.

En outre, les fondateurs des «nouveaux» syndicats se plaignent de se heurter localement à des obstacles de la part de l'administration et de ne pas avoir accès aux moyens d'informations de masse. Ils sont prêts, affirment-ils, à exhorter leurs adhérents à la patience en ce qui concerne les réformes dont la mise en place requiert des délais techniques, pourvu qu'on leur en donne les moyens, dans la presse, à la radio et à la télévision.

PARTI DÉSEMPARÉ

Face à cette situation pleine de menaces pour l'économie du pays, le parti, dont les syndicats indépendants ont reconnu par pure convention le «rôle dirigeant», paraît désemparé et incapable d'exercer son leadership.

Suite en dernière page

OPINION

Ce serait le bouquet !

Elle remonte à l'Antiquité cette lutte, tantôt sourde, tantôt bruyante. Il est ancien le long cri de guerre qui retentit à nouveau sur les bords du Chatt-El-Arab, comme il engagea jadis une bataille qui n'est pas encore terminée.

Ce Chatt-El-Arab par où vont au golfe Persique le Tigre et l'Euphrate confondus, majestueux devant Bassorah où les eaux alourdies forment déjà comme un bras de mer avec ses îles vastes et ses longues plages. Un bras qui se prolonge jusque dans ce golfe gardé par le détroit d'Ormuz.

Un détroit aux hautes falaises sombres, aux pics invraisemblables couverts de sel... Ou de canons. Aucun endroit au monde de plus attristant et pourtant, de nos jours encore, artère vitale, où bat avec la pulsation des diesels marins des grands pétroliers, le flux du sang noir, si nécessaire à notre civilisation industrielle.

Curieux destin de cette région qui pèse sur le nôtre, où Zoroastre constitua à l'Est la nation iranienne, face aux Arabes installés à l'Ouest. Où la ténacité de l'homme d'Asie, l'a disputé au mépris de l'homme africain ou européen. Où siècle après siècle, les conflagrations désespérées succédèrent aux soumissions les plus profondes.

Terre où même les continents se heurtent ! Dans les zones de subduction où les plaques tectoniques s'affrontent en un lent mouvement. Proche-Orient, cohorte de royautés, de républiques, d'états socialistes ou d'émirats, où nous surprend, nous agace parfois, le réveil d'un islam médiéval condamnant non seulement nos valeurs, notre mode de vie, mais de développement également, repoussé comme satanique par les ayatollahs.

De là à penser, comme le président égyptien Sadate, que l'Occident aurait donné le feu vert aux Irakiens, puissance moderniste, pour leurs opérations militaires susceptibles de déstabiliser le régime Khomeiny, la tentation est grande. Il y a d'autres thèses... Mais tout n'est pas si simple.

Il faut tenir compte d'éléments locaux et parmi eux de ce face à face haineux de dix siècles entre les descendants irakiens de Saladin et les Perses héritiers des anciens empires. Assaisonné par l'exaspération du régime régnant en Irak, face au risque de contagion khomeiniste sur plus de la moitié de la population, chiite, du pays.

Sans doute, les intérêts de l'Irak coïncident-ils par certains côtés avec ceux de quelques Etats occidentaux. Mais il demeure évident que la situation troublée sur le golfe ne saurait profiter finalement qu'aux Soviétiques. Alors, ce sont eux ?

Déjà embarqués dans la galère afghane et préoccupés par le guêpier polonais toujours bourdonnant, il est douteux que les Russes aient été anxieux d'ouvrir un autre baril de poudre. Pourquoi le faire du reste ? Les positions de l'Occident se dégradent déjà suffisamment au Proche-Orient — ne parlons pas de la Turquie — et d'impressionnante manière, sans cela.

Mais quels que soient les espoirs des Occidentaux, même si la politique fait parfois preuve d'incohérence, aucun stratège n'aurait pu imaginer arriver immédiatement derrière les chars de l'ennemi héréditaire pour rétablir des relations privilégiées avec Téhéran, si d'aventure disparaissait Khomeiny. Dans le feu d'artifice des erreurs, ce serait le bouquet !

Roland CARRERA

Les ministres de l'agriculture de la CEE tombent d'accord

La viande aux hormones doit être interdite

Les ministres de l'agriculture de la CEE sont tombés d'accord hier à Bruxelles, pour interdire d'ici la fin de 1980 l'utilisation des hormones dans l'élevage des neuf pays du Marché commun.

Cet engagement politique des ministres devra maintenant se traduire dans la pratique par l'acceptation d'une série de mesures proposées par la Commission européenne, qui vont de l'harmonisation des législations sanitaires sur la viande à la définition de contrôles rigoureux, non seulement au niveau des abattoirs mais aussi de l'exploitation agricole.

Les Unions de consommateurs des pays de la CEE, qui avaient lancé lundi un boycottage général de la viande de veau dans la CEE, ont d'ailleurs réclamé ces contrôles rigoureux au niveau de l'éleveur, beaucoup plus efficaces selon eux qu'aux abattoirs.

Une liste nominative des produits interdits, y compris de certains anabolisants, sera maintenant mise sur pied par les experts de la Commission européenne, afin qu'elle puisse être approuvée d'ici décembre prochain par les ministres.

Suite en dernière page

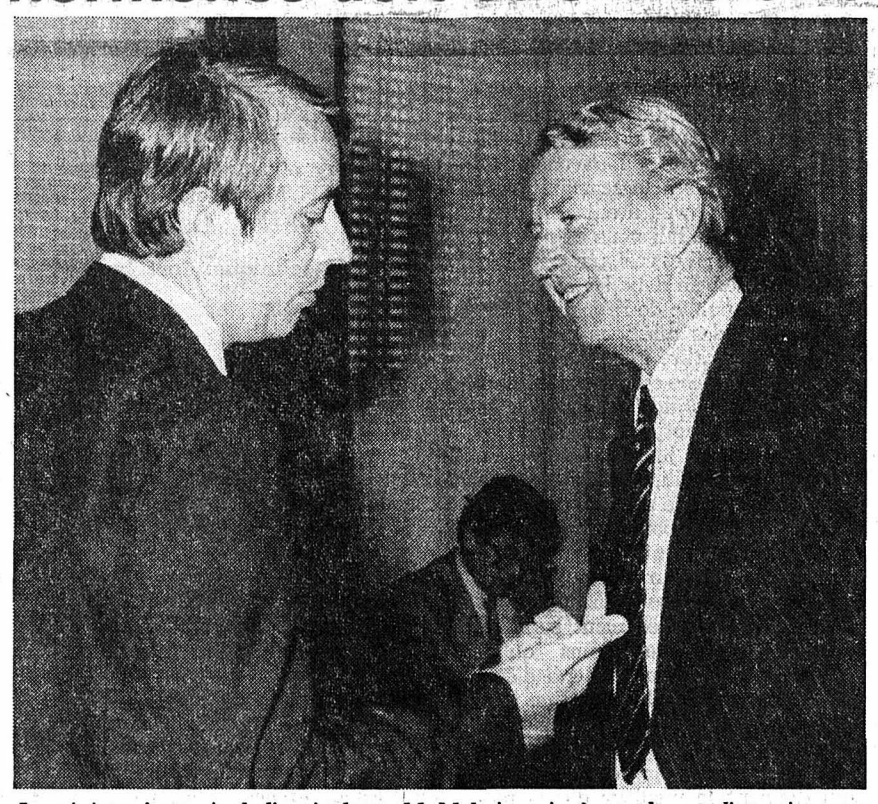

Le ministre français de l'agriculture, M. Mehaignerie, à gauche, en discussion avec son collègue britannique, M. Walket. (Bélino AP)

Avant les élections présidentielles

Les Juifs américains divisés et perplexes

Les Juifs américains qui traditionnellement votent dans une proportion de 80% pour le Parti démocrate sont aujourd'hui divisés et perplexes. A tort ou à raison, ils sont persuadés que M. Carter penche pour la partie arabe et projette, à moyen terme, de reconnaître l'OLP comme un interlocuteur valable. Le vote juif ne représente que 3% des voix au niveau national mais, en raison de sa concentration dans certains Etats (New York, New Jersey, Floride, Californie, Illinois) et dans les quartiers de certaines grandes villes (New York, Chicago, Los Angeles, Miami), il pèse d'un poids qui peut être décisif lorsqu'une élection est particulièrement serrée.

De notre corr. à New York: **Louis WIZNITZER**

A New York 25% des électeurs sont juifs, dans le New Jersey 12%, à Miami 5%: il s'agit de blocs appréciables lorsqu'ils sont homogènes.

Si Carter inspire de la méfiance à beaucoup de juifs en raison de sa politique arabe, Reagan les rebute tout autant: ses positions d'extrême-droite n'ont que peu d'attraits pour la majorité d'entre eux qui restent fondamentalement et instinctivement voués au libéralisme.

Cependant, à en croire le rabin Alexander Schindler, président d'une importante association juive réformiste «à l'heure actuelle 40% des juifs n'ont pas décidé de quelle façon ils voteront le 4 novembre». Anderson plaît à beaucoup d'entre eux, mais ils sont beaucoup trop politisés pour ne pas savoir qu'un vote pour Anderson constitue en fait un vote pour Reagan dans la mesure où Anderson n'a aucune chance d'être élu et qu'un vote en sa faveur prive Carter d'une voix libérale dont il a besoin.

INDIGENCE INTELLECTUELLE

Les récentes gaffes de M. Reagan et son indigence intellectuelle – que ses collaborateurs s'efforcent de cacher mais qui refait constamment surface – n'ont pas servi sa popularité parmi les juifs. En 1972, Richard Nixon réussit à séduire 35% de l'électorat juif: jamais encore le Parti républicain n'avait trouvé une pareille audience du côté de cette minorité ethnique. M. Reagan s'estimerait heureux de répéter ce score et il a monté une campagne intitulée «Les rabins pour Reagan» sur le thème du soutien inconditionnel du candidat républicain à Israël.

Mais M. Reagan est considéré comme un ami des grandes sociétés pétrolières, elles-mêmes réputées amies des pays arabes et nombre de juifs accueillent avec scepticisme les assurances de l'ex-gouverneur de Californie.

SI M. CARTER...

Le rabin Schönfeld, une personnalité marquante du monde juif américain, estime que «si M. Carter ne commet pas de bévue et mène bien sa barque, il parviendra d'ici le jour des élections à inciter la plupart des juifs à rentrer au bercail démocrate et à le considérer face à Reagan comme un moindre mal, sinon comme un bien».

L. W.

PAGE 2

Un sourire

Raccourci

Cela se passe pendant la grande conquête de l'Ouest américain. Un Indien arrive chez le pasteur de Tucson-City. Et il dit:

– Voilà. Je voudrais changer de nom...

– Ah ! C'est très bien de vouloir prendre un nom chrétien. C'est très bien. Et comment t'appelait-on dans ta tribu ?

– Eu ? Et bien, on m'appelait «Grande locomotive au sifflet strident qui fend la prairie dans le silence du petit matin...»

– Diable ! Et comment veux-tu t'appeler maintenant ?

– Tut-Tut-Tut...

A la Galerie du Manoir

D'un univers à un autre: de von Ballmoos à Masini

Kurt von Ballmoos

Cette confrontation de deux mondes picturaux fait bien dans la panoplie du Manoir: bien que totalement différents de techniques et même de structure profonde. Ces deux Lausannois Kurt von Ballmoos et Mario Masini, pur autodidacte, ont en tout cas un point commun: ils sont tous les deux de rêve, mais d'un rêve différent. Tous les deux également figuratifs mais de figuratismes qui ne se ressemblent en rien. Von Ballmoos a 47 ans, Masini 37. Ils se connaissent et s'épaulent amicalement, puisque c'est Masini qui a expliqué la technique (craie prise au pinceau, qui apporte à ses paysages féériques une sorte d'allusion d'aquarelle) de von Ballmoos, et la réalité de son rêve, qui n'est pas feinte ni fabriquée du tout. Il voit ici le monde à travers la poésie de Ruth Aimée mais dans la transparence également de la sienne, qui doit tout ou rien à son poète. Ils se trans-influencent et se trans-pénètrent.

La nature, la vraie, celle que l'on voit avec les yeux de l'âme, transfigure complètement le «paysage intérieur de von Ballmoos. Il ne lui rend que quelques arbres. Son «arbre-identité», c'est très exactement le Grand Meaulnes d'Alain Fournier, ce merveilleux conte féérique, magique même, de l'avant-première guerre mondiale, dernière mirculeuse incarnation du romantisme qui a régné sur nos lettres européennes depuis Jean-Jacques Rousseau. Lui, von Ballmoos, procède par touches d'une délicatesse exquise; certes, il ne reste plus rien de la matière dont il s'inspire, sauf quoi? Son âme: à elle et à lui. Toute la solitude de ses arbres en appelle à la tendresse.

Les papiers collés de Mario Masini, rehaussés d'ailleurs de peinture, sont figuratifs, cubistes, géométriques. Ils sont d'un travail minutieux, d'une étonnante rigueur de composition et de couleurs, d'une sobriété autoritaire. Que veut exactement dire cet autodidacte, qui a déjà reçu maintes récompenses?

C'est la perfection du travail de Masini qui a séduit les juge, comme d'ailleurs il est en train de séduire le public chaux-de-fonnier. Nous ne tenterons pas de donner la clef de l'énigme, mais il y en a une. «Arc», «Forme bleue», «Le grand jeu», «Dialogue», qu'est-ce à dire? Nous parierions volontiers pour le merveilleux resurgissement de la Renaissance et de Léonard de Vinci dans ces recherches sur la forme à la foi pure et humaine. Certes, la présence de l'homme dans cet univers purement esthétique a de quoi surprendre, mais quoi? Il faudrait écrire «Introduction à la méthode Mario Masini» comme Paul Valéry a écrit celle, d'introduction, à la méthode Léonard de Vinci: mêmes tracés, même amour de la circonférence, même goût du mystère dans un monde enfin raisonné et réordonné. Quand on veut échapper à soi-même ou plutôt échapper aux autres, rien n'est plus efficace que la très grande clarté. Masini crée des *objets,* prenez-les comme tels, et vous n'y comprendrez rien. Emportez-les avec vous, ne fût-ce qu'en mémoire imaginaire, et vous verrez que vous marcherez l'amble avec lui et son monde sublunaire.

J.M.N.

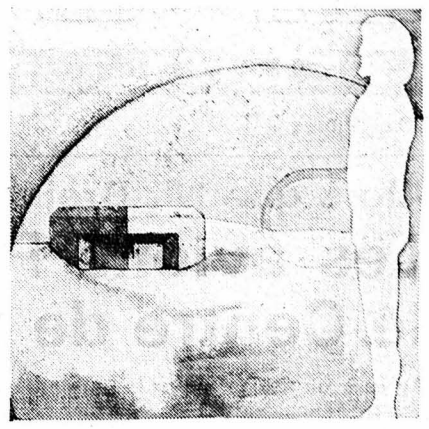

Mario Masini

Pensée

On devrait tous les jours, au moins, écouter un petit chant, lire un beau poème, voir un excellent tableau et, si possible, dire quelques paroles raisonnables.

Goethe

ÉCOUTÉ POUR VOUS

Cavalli: Ercole amante

Principaux solistes: Y. Minton, P. Miller, F. Palmer, U. Cold. L. Sgrizzi, clavecin. Chœur et Orchestre baroque de l'«English Bach Festival», dir. M. Corboz.

Erato STU 71328. 3 LP. Offre spéciale. Premier enregistrement mondial.

Qualité technique: bonne.

«Ercole amante», tragédie composée pour le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche mais exécutée ultérieurement en raison de divers empêchements, connaît donc son premier enregistrement. Représenté à Lyon l'année dernière, plus de trois cents ans après sa création, l'opéra de F. Cavalli appartient à ces chefs-d'œuvre du dix-septième siècle qu'un livret de circonstance, devenu étranger à la sensibilité des époques ultérieures, a entraîné dans l'oubli. Aujourd'hui nous demeurons peu concernés, il et vrai, par ces héros de la mythologie dans les aventures desquels le public de l'époque savait reconnaître des allusions de toutes sortes à l'actualité immédiate. Heureusement le riche commentaire joint au coffret nous aide à déchiffrer ce que J.-L. Martinoty nomme avec raison «un énorme jeu de société». La musique de Cavalli, elle, a subi par la force des choses le même sort que le livret, injustice par trop flagrante que M. Corboz vient de réparer avec ce don de communication et cette sensibilité qu'il possède à un si haut degré. L'œuvre, réellement superbe, supporte peut-être moins qu'un opéra de Mozart ou de Verdi d'être privée de la scène. La partition n'en est pas moins une réussite majeure de Cavalli, tant par sa variété que par sa subtilité. Servie par des interprètes qui donnent le meilleur d'eux- mêmes, elle revit dès à présent dans les meilleures conditions. Un événement.

Haydn: L'incontro improviso

Principaux solistes: Cl.H. Ahnsjö, L. Zoghby, M. Marshal, D. Jones, D. Trimarchi, B. Luxon. Orchestre de chambre de Lausanne, dir. A. Dorati.

Philips 6769040. 3. LP. Offre spéciale, Premier enregistrement mondial.

Qualité technique: bonne.

Contrairement à toute attente, les opéras de Haydn parus chez Philips n'ont pas connu le succès escompté. C'est plus que regrettable, c'est tout simplement navrant. Ce manque d'intérêt ajouté à la crise que traverse actuellement le disque a pour effet que cette merveilleuse entreprise va s'achever prématurément avec «L'infedelta delusa», enregistrée au cours des derniers mois ! «L'incontro improviso», destiné une fois de plus à la cour des Esterhazy, appartient à ces «turqueries» dont la plus célèbre demeure évidemment «L'enlèvement au sérail» de Mozart. «Parmi les quarante-sept numéros de la partition, écrit justement H. Wirth, il n'est pas facile de choisir celui qui mérite le plus d'être signalé. Chacun de ces numéros ou presque, suffirait à détruire le vieux mythe de l'incompétance de Haydn en matière dramatique». Les situations comiques occupent dans le présent «dramma giocoso» une place privilégiée, le compositeur ayant traité là un sujet qui ne pouvait mieux convenir à sa joyeuse humeur naturelle. Exigeant parfois des voix d'étonnantes performances, glissant dans son ouvrage des trouvailles de tous genres, il fait preuve d'une verve intarissable qu'A. Dorati restitue, à septante-quatre ans, avec un élan qui ignore le poids des ans. Une splendide réalisation. L'avant-dernière, hélas !

Rossini: Intégrale des ouvertures

Academy of St. Martin-in-the-Fields, dir. N. Marriner.

Philips 6768064. 4 LP. Offre spéciale.

Qualité technique: fort bonne en général.

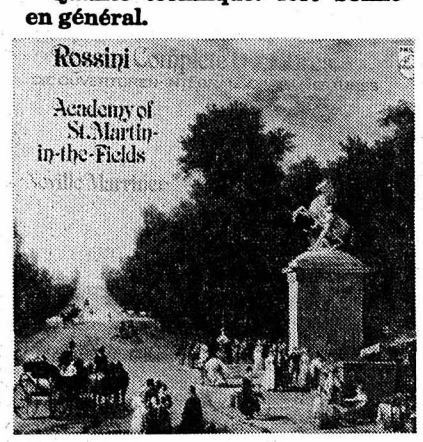

Bien que les anthologies d'ouvertures de Rossini présentent entre elles quelques différences, elles n'offrent guère au total plus d'une dizaine de titres. En publiant une intégrale, Philips va au-delà des habitudes et nous montre, preuves à l'appui, que la face cachée de cette production ne comprend pas que des pages de second ordre. Voici vingt-six morceaux dont les plus célèbres avaient déjà trouvé place sur deux disques parus isolément. Parmi les pièces les moins connues, citons «Ricciardo e Zoraide» et «Ermione», directement reliées à un chœur initial. Parmi les découvertes, la Sinfonia «al Conventello», œuvre d'un gamin encore à la recherche d'une écriture parfaitement maîtrisée. A part cela, bon nombre d'ouvertures passablement oubliées, construites selon des règles qui évolueront lentement sans modifier notablement un style aisément identifiable. Il y a bien sûr des redites provenant d'emprunts faits à soi-même et des morceaux entiers paraissent interchangeables dans la fosse d'orchestre. Cherchant à replacer ces musiques dans l'esprit de l'époque, Marriner nous en donne des versions d'une parfaite distinction, où s'allient avec un rare bonheur la clarté, la transparence et la vivacité. Avec un orchestre de chambre de ce niveau, Rossini ne peut être qu'à la fête. Et nous du même coup !

J.-C. B.

A La Chaux-de-Fonds

Premier concert de l'abonnement

La saison de la Société de Musique s'ouvrira, ce prochain vendredi, avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, le chef Alain Lombard, et le pianiste Michel Béroff. Le programme sera consacré tout entier à la musique française: *Pelléas et Mélisande,* de Gabriel Fauré, la 3e symphonie d'Albert Roussel, le concerto «pour la main gauche», en Ré (le pianiste Michel Béroff a en effet demandé un changement de programme, puisque c'est le concerto en Sol qui était annoncé), et *Daphnis et Chloé* de Maurice Ravel.

On sait que Claude Debussy, ayant assisté en 1893 à la première représentation de *Pelléas et Mélisande,* drame de Maurice Maeterlinck, conçut aussitôt l'idée d'en faire un opéra, attiré qu'il était par le symbolisme qui se dégage de la pièce; il mit dix ans à réaliser son projet, et l'opéra, devenu si célèbre depuis, fut créé en 1902. Parallèlement, Gabriel Fauré fut sollicité pour écrire une musique de scène qui étofferait la représentation de la pièce, comme on le faisait beaucoup au XIXe siècle. La première de *Pelléas* avec la musique de Fauré eut lieu en 1898, au Prince of Wales Theatre de Londres. Le projet de Fauré était certes tout autre, et moins ambitieux, que celui de Debussy: il s'agissait plus d'illustrer que de recréer; et pourtant, pour citer Jean-Michel Nectoux, «la musique pour *Pelléas et Mélisande* représente le sommet de la musique de scène chez Fauré (...) Si les musiques de scène de Fauré figurent parmi les meilleures jamais écrites, c'est que comme tous les grands musiciens, il traitait chaque passage avec un soin rarement accordé à ce genre, réputé mineur.»

Roussel a composé quatre symphonies. La 3e, commandée par le chef d'orchestre Koussevitzky pour le cinquantenaire de l'orchestre de Boston, fut composée en 1929-1930, et obtint d'emblée un immense succès. Après avoir été attiré par les recherches de Stravinsky d'une part, par la musique orientale d'autre part, Roussel revient à cette époque à une sorte de néo-classicisme, tout au moins formel (beaucoup de ses œuvres utilisent alors la forme-sonate). Il renonce à toute idée de musique descriptive, ou de musique «à programme». «Je suis persuadé qu'une œuvre a d'autant plus de chance d'être durable qu'elle demeure musique pure, étrangère à tout *commentaire littéraire ou autre»,* déclare-t-il en 1926. Et pourtant cette musique pure doit être expressive; elle doit naître d'une réaction du compositeur, et provoquer chez l'auditeur une réaction similaire. Position exigeante et apparemment paradoxale, mais qui donne aux œuvres de cette période, et particulièrement à la symphonie que nous entendrons, une subtilité, une force et un équilibre rares. Il est temps que l'on redécouvre Roussel et qu'on lui attribue la place éminente qu'il mérite (dans nos régions tout au moins, car en France, sa réputation est assise depuis longtemps).

Il n'est pas nécessaire de présenter longuement les deux œuvres de Ravel inscrites au programme, tant elles font figures maintenant de «classiques» de notre siècle. Le concerto «pour la main gauche» en Ré, commandé par le pianiste autrichien Wittgenstein, amputé de la main droite, fut composé en même temps quel'autre concerto pour piano, en Sol; il fut créé à Vienne le 27 novembre 1931. C'est une œuvre violente, de caractère héroïque, qui rappelle à certains égards les concertos de Liszt. La virtuosité y a largement sa part, puisque la seule main gauche, outre sa partie propre, doit donner l'illusion de la main droite; virtuosité qui trahit une sorte de défoulement, versant tantôt dans l'angoisse, tantôt dans le cauchemar, souvent dans l'exubérance. On remarquera en plusieurs endroits l'influence du jazz, à laquelle peu de compositeurs de l'époque ont échappé.

Quant à la deuxième suite de *Daphnis et Chloé,* sans doute l'œuvre la plus populaire de Ravel, elle est composée d'extraits d'un ballet que lui avait commandé, en 1909, le célèbre Diaghilev; l'argument était du chorégraphe Fokine. La première eu lieu le 8 juin 1912, avec un succès retentissant qui ne se démentit jamais.

M. R.-T.

Samedi soir à la ferme du Gros-Crêt

Le Jazz Society Orchestra et le Longstreet Jazzband

A l'affiche de sa première Nuit de jazz de la saison, le Jazz Club La Chaux-de-Fonds propose un programme de choix:

Depuis plus de 26 ans, le Jazz Society Orchestra fait loin à la ronde, la réputation du jazz suisse en grande formation: 1954 et 1955 c'est deux fois le titre national à Zurich; 1956 apporte un disque de quatre mélodies; 1968 procure une nouvelle jeunesse préparée avec soin pour un show présenté au Théâtre.

En 1980, ce big-band de 20 musiciens dure toujours. Les artistes qui le composent, soit six trompettes, quatre trombones, cinq saxophones et flûte, piano, basse, batterie, guitare, sont tous des jazzmen doublés de «bons lecteurs», ayant une formation de base classique, jazzistique ou de fanfare.

Sous la baguette de Marcel Knörr (ancien violoniste et saxophoniste), ils s'astreignent à une répétition hebdomadaire – dans la Salle de concerts de Colombier – lieu le mieux centré pour leurs domiciles répartis dans un triangle entre Bienne, Morges et La Chaux-de-Fonds.

Précisons que Marcel Knörr, direction, Silvio Zanesco, trompette, Eric Guillod, piano; Billy Rupp, trompette et Claude Nardin, saxo, étaient tous présents le 1er mai 1954 déjà, sur la scène de notre Théâtre... leur répertoire est riche de 110 arrangements, étudiés au cours de cette longue étape; les musiciens qui se sont succédé aux pupitres des quatre sections totalisent à ce jour cent- vingt garçons!

Depuis 1960, des fans enthousiastes du jazz jouent à Berne sous le nom du «Longstreet Jazzband». Deux lustres plus tard ils recueillent une médaille d'argent à Zurich et ouvrent leur club dans la périphérie de la Fosse aux ours: le Mahoganny Hall.

Les fidèles du Jazz Club les connaissent depuis la mémorable soirée du dimanche de la dernière Braderie – au cours de laquelle le trompettiste natif de St-Imier: Eric von Niederhäusern et Roland Hug firent passer d'excellents moments aux «tardifs» de cette manifestation.

Leur style: Traditionnel, inspiré de la Louisiane et concrétisé par un LP bien enregistré, plaisant, régal de mélodies new-orléans. *ROQ*

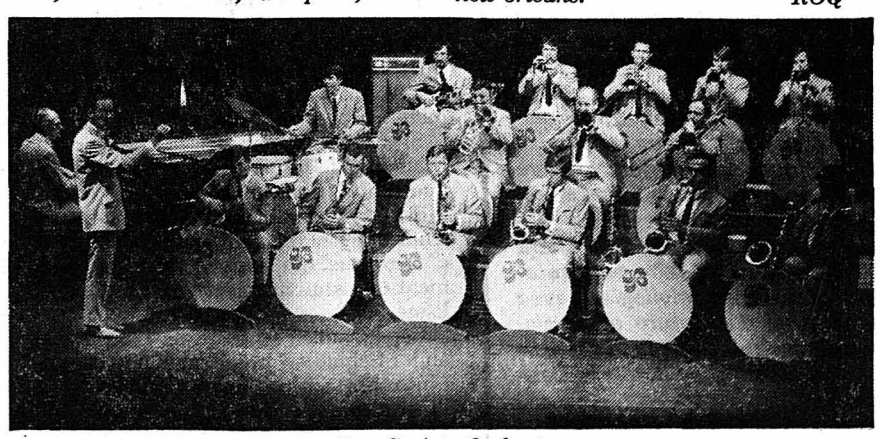

Jazz Society Orchestra

MOTS CROISÉS

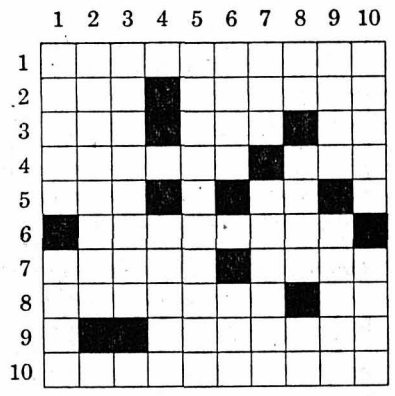

HORIZONTALEMENT. – 1. Tourmentée. 2. Petit-fils de Hellen; Redoute. 3. Eau de vie ;Plate forme flottante; Possessif. 4. Sert de base à un système monétaire; Propre. 5. Fils de Noé; Réservé à l'ami. 6. Prières formées d'une suite de courtes invocations. 7. De faibles dimensions; Fut la première forme de commerce. 8. Lieu de travail; A montré les dents. 9. Très peu fréquentée. 10. Peut qualifier un congé assez long.

VERTICALEMENT. – 1. Servant de support; Peu civilisé quand il est perdu. 2. Ne doit pas avoir beaucoup de sujets. 3. Habite le Vietnam central. 4. Accent sur certains mots espagnols. 5. Exercices difficiles. 6. Perse; Levant. 7. Fatigué; Donner une signification de dignité. 8. Mesure céleste; Assortir des teintes; Participe gai. 9. Greffe; Espèce. 10. Pays; Les anciens plaçaient la terre en son centre.

(Copyright by Cosmopress 10/006)

Solution du problème paru jeudi 25 septembre

HORIZONTALEMENT. – 1. Carlin; Hop; 2. Apiol; Ma. 3. Rissolette. 4. It; Taler. 5. Loue; Vérin. 6. Lyncher; Tu. 7. Oeil; Lue. 8. Né; Austère. 9. Oiseuse. 10. Encrassées.

VERTICALEMENT. – 1. Carillonne. 2. Apitoyée. 3. Ris; Uni; Oc. 4 Los; Eclair. 5. Ilot; Usa. 6. Laveuses. 7. Mêler; Tu. 8. Hâter; Lésé. 9. Triturée. 10. Pie; Nuée.

Un trésor historique légué à la Bibliothèque de la ville

Acte de donation du Fonds Humbert-Droz

La Chaux-de-Fonds a souvent été au cœur de l'histoire du mouvement ouvrier. Sa Bibliothèque municipale sera désormais un centre de documentation indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire sociale de ce dernier siècle. Un citoyen chaux-de-fonnier aura été pour beaucoup dans ce rayonnement: Jules Humbert-Droz (1891-1971) qui mieux qu'historien fut «faiseur d'histoire», jouant un rôle très important, bien qu'assez méconnu, dans le monde politique agité de la première moitié du siècle. En particulier comme secrétaire de la Troisième Internationale, dont il fut «l'œil de Moscou» dans tous les pays latins, en Europe comme en Amérique du Sud.

Sa vie, véritable roman, Jules Humbert-Droz l'a relatée dans ses «mémoires», quatre gros tomes dont les deux derniers ont été achevés par sa femme Jenny, qui poursuit aujourd'hui encore, avec une vitalité stupéfiante pour ses 88 ans, l'œuvre de son mari.

Pasteur, homme politique international et national, journaliste, Humbert-Droz a rassemblé au cours de son existence une collection unique d'ouvrages et de documentation. Les bibliothèques spécialisées les plus illustres du monde (Institut d'histoire sociale d'Amsterdam, Bibliothèque Feltrinelli de Milan, Bibliothèque de l'Université d'Harvard, notamment), s'en disputaient l'acquisition. Mais Humbert-Droz avait exprimé sa volonté d'en faire cadeau à sa ville. Sa femme et ses enfants ont exécuté cette volonté, d'autant meilleure grâce d'ailleurs qu'ils la partageaient. C'est ainsi que mardi en fin de journée, la Bibliothèque de la ville a officiellement pris possession de cette précieuse collection rassemblée en un «Fonds Jules Humbert-Droz».

En fait, comme l'a rappelé le président du comité de gestion du fonds, M. P. Hirsch, qui collabore depuis le décès avec Mme Humbert-Droz, il y a des années déjà qu'un patient travail est en cours pour rendre ce fonds accessible aux chercheurs et au public. Ce travail de catalogage, de classement, de dépouillement, de mise en forme, se poursuit avec l'aide de deux jeunes bibliothécaires. Mais depuis un an, le Fonds Humbert-Droz a trouvé dans la bibliothèque rénovée un local qui lui est propre, la «Salle Jules Humbert- Droz», plaisamment aménagée, où sous un buste du disparu, et dans ses meubles mêmes, les chercheurs trouvent des conditions de travail propices.

Déjà, plusieurs études, thèses, ouvrages historiques ont paru dans le monde, qui ont largement fait usage de cette source de documentation irremplaçable. Nombre de volumes, brochures, documents sont les seuls accessibles parce que leurs uniques homologues ont été soit détruits ou perdus pendant la dernière guerre, soit confinés dans les archives secrètes du Kremlin...

Une partie des documents en possession de Jules Humbert-Droz, concernant ses activités au sein de l'Internationale communiste, ont été jugés si précieux qu'ils ont été microfilmés dans les années 50 et déposés sous cette forme dans les Bibliothèques spécialisées déjà citées ainsi qu'à Cambridge. Mais le fonds recèle, parmi ses quelque 1500 livres politiques et théologiques, ses plus de 4000 brochures, ses milliers de documents d'archives (rapports, lettres, tracts, affiches, coupures de journaux, etc.), bien d'autres éléments capitaux.

C'est ce véritable trésor historique qui a été officiellement transmis à la collectivité chaux-de-fonnière au cours d'une cérémonie qui a permis, sous la présidence de M. P. Hirsch, à Mme J. Humbert-Droz ainsi qu'à Mme M.-J. Monsch, présidente de la Commission de la Bibliothèque de la ville, MM. Ch. Augsburger, conseiller communal responsable des affaires culturelles, et F. Donzé, directeur de la BV, de signer la convention relative à cette importante donation, après les échanges de remerciements qui se justifient en pareil cas.

S'ajoutant à d'autres collections d'archives de grande valeur, en particulier le Fonds Edmond Privat, le Fonds Humbert-Droz fait véritablement de la Bibliothèque de la ville une bibliothèque de recherches spécialisées dans l'histoire du mouvement ouvrier, des idées sociales et pacifistes. Ce qui est aussi, comme l'a souligné le conseiller communal Augsburger, une contribution au rayonnement général de la ville.

MHK

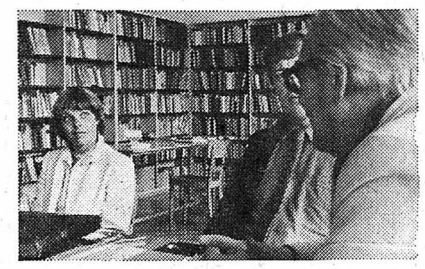

Au cours de la cérémonie, dans la salle Humbert-Droz: Mme M.-J. Monsch, présidente de la Commission de la Bibliothèque; M. P.-A. Lienhard, membre de la commission; M. P. Hirsch, président du comité de gestion du Fonds Humbert-Droz; M. Ch. Augsburger, conseiller communal; Mme J. Humbert-Droz; M. F. Donzé, directeur (de gauche à droite). (photo Bernard)

Réunion des directeurs de gymnase au Bois-Noir

Le Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds accueille pour la première fois, aujourd'hui et demain, la Conférence des directeurs de gymnases de la Suisse romande et du Tessin.

Cette division «latine» de la Conférence suisse des directeurs de gymnase englobe en fait toutes les écoles supérieures publiques délivrant des maturités fédérales, c'est-à-dire également les écoles supérieures de commerce qui délivrent des maturités de type E, comme celle de La Chaux-de-Fonds depuis 1979.

Partenaire de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique, cet organe consultatif a pour but la mise en commun d'expériences, l'examen des questions spécifiquement romandes dans le domaine de l'enseignement pré-universitaire. Il s'efforce de promouvoir la coordination, la cohésion, au niveau des programmes mais aussi dans les domaines administratifs.

La conférence se réunit selon les circonstances, 4 ou 5 fois par an, mais une fois l'an elle tient une rencontre de deux jours lui permettant, outre l'examen des problèmes de l'heure, de consacrer un certain temps à des contacts plus détendus entre directeurs, et à la découverte d'un coin de pays.

Ainsi, aujourd'hui et demain, les séances de travail n'occuperont que quelques heures en matinée. Les participants partageront leurs repas, le conseiller d'Etat directeur de l'Instruction publique, M. F. Jeanneret, assistant à celui de ce soir. Une visite guidée du Musée paysan et de quelques fermes typiques du Jura neuchâtelois, sous la direction d'un expert qui fut aussi leur collègue, M. A. Tissot, ancien directeur du Gymnase, constituera pour les participants une des «attractions» de leur séjour jurassien. Une visite du Musée international d'horlogerie, avec une réception par les autorités communales que représentera M. F. Matthey, président de la ville et directeur de l'Instruction publique, figure au programme également. Parmi les sujets actuels qu'abordera la conférence dans ses séances de travail, on peut citer l'intégration de l'informatique dans l'enseignement, le rapport de la Commission fédérale de maturité, l'état actuel des travaux de coordination romande, les questions de programmes, le statut de directeur et le problème du retour dans le rang d'anciens directeurs, etc.

L'Impartial souhaite aux directeurs romands et tessinois de gymnase et d'écoles de commerce de fructueux débats et un séjour agréable à La Chaux-de-Fonds. (Imp)

Place des Lilas: un début?

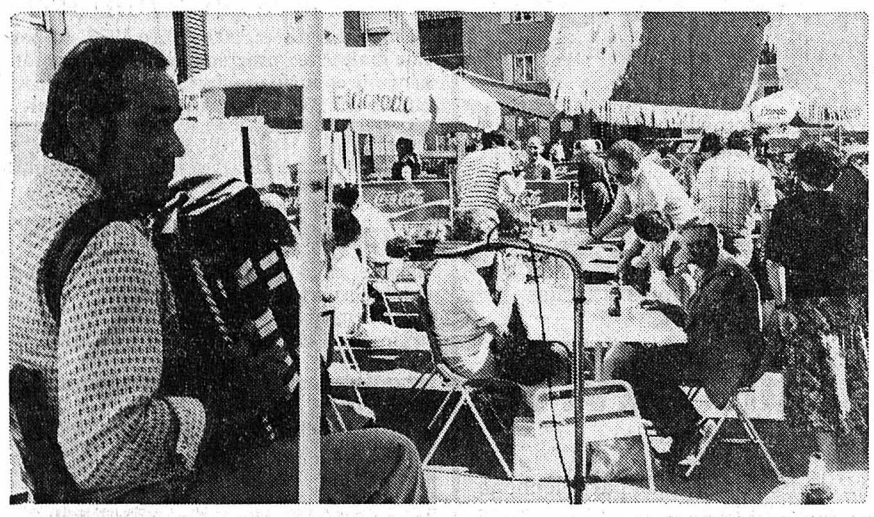

C'était donc la fête, samedi, place des Lilas. Le nouvel aménagement urbain, très prisé des gosses (et des parents) du quartier avait suscité une certaine émulation chez trois commerçants riverains qui s'étaient associés pour organiser, un an après une pluvieuse inauguration, une kermesse. Soupe aux pois, langue, jambon, saucisses, raclettes, vin et autres boissons, stand de jouets, et par-dessus tout ça, un air d'accordéon: le soleil aidant, ça a plutôt bien marché.

Mais ce n'était pas encore la fête de quartier, telle qu'on la pratique avec tant de bonheur autour de la place du Bois. Evidemment, les motivations n'étaient pas les mêmes. Place des Lilas, la dimension commerciale n'était pas absente. Ce qui, en soi, est parfaitement honorable. Mais le public n'était plus coauteur des réjouissances, donc il restait moins «concerné». D'ailleurs, les autres commerçants du voisinage n'étaient pas dans le coup non plus, et cela aussi contribuait à faire de la fête quelque chose de plus limité. De plus ambigu, presque, pourrait- on dire. Comme semblait l'illustrer encore la présence du Centre de rencontre, venu en voisin apporter un peu d'animation à l'intention des gosses et se faire connaître aussi des gens du quartier, mais qui paraissait demeurer à l'écart de la partie «kermesse», à un autre bout de la place, sans communication...

Mais peut-être n'est-ce qu'un début. Un quartier, cela se construit, cela s'apprivoise. La fête est un bon moyen d'y réussir. Il y faut parfois du temps !

(K – photos Bernard).

Calida s'installe

Par un communiqué diffusé hier, la maison Calida SA, entreprise de quelque 900 employés, spécialisée dans la fabrication de sous-vêtements, pyjamas, pull-overs, fais savoir qu'elle a ouvert hier son centre de production chaux-de-fonnier.

Nous avions annoncé, il y a quelque temps déjà, cette nouvelle implantation industrielle diversifiée, qui se concrétise donc officiellement aujourd'hui.

La filiale chaux-de-fonnière de l'entreprise alémanique, installée dans le bâtiment industriel de l'ancienne usine Philips, rue de la Paix 152, a entamé son activité sur une base encore assez modeste, comme le confirme le communiqué qui fait état d'un nombre réduit de collaborateurs pour le moment. Mais Calida SA affirme que par la suite elle sera en mesure d'offrir du travail à d'autres personnes. L'atelier emploie essentiellement du personnel féminin. (Imp)

Concours de photos au Centre de rencontre

Au public de dire son mot!

Le délai de participation au concours de photos organisé par le Centre de rencontre arrivait à échéance vendredi dernier. Dès aujourd'hui, les travaux de tous les participants sont exposés, officieusement pourrait-on dire, car ils sont en fait offert à l'œil critique du public. En effet, les visiteurs intéressés pourront exprimer leur préférence et contribuer à récompenser un amateur talentueux; parallèlement, un jury fonctionne comme à l'accoutumée. C'est vendredi prochain, lors du vernissage en soirée, que nous connaîtrons les heureux lauréats et que l'exposition prendra effectivement son envol. Nous aurons alors l'occasion de parler plus longuement de la nature et de la qualité des photos soumises; disons déjà que la participation est en progression par rapport aux années précédentes et que la présente édition totalise 32 envois, dont 17 en noir/blanc et 15 en couleurs. Le thème n'était pas défini et laissait donc toute liberté d'inspiration, ce qui n'apparaît pas avoir été un élément de facilité. Mais, pour un premier regard et sans vouloir influencer quiconque de ce public qui décernera le prix, nous pouvons estimer que la qualité moyenne des œuvres soumises est de niveau élevé, marquant aussi un progrès, et révélant peut-être l'aspect stimulateur d'un tel concours. L'exposition, qui occupe les deux étages du Centre, est visible mercredi et jeudi soir, en pré-visite pour l'attribution du prix, vendredi étant la journée officielle d'ouverture.

(ib - photo Bernard)

Trois quarts de siècle pour le FC Floria-Olympic

Fondé le 8 mai 1905, le Football-Club Floria-Olympic a célébré samedi soir, dans les locaux de l'Ancien-Stand, le 75e anniversaire de son existence. Malgré la défaite de la première équipe, l'après-midi même au stade des Jeanneret au Locle, l'ambiance fut à la fête. Absent pour raison de maladie, M. Jean-Pierre Thiébaud, président, céda occasionnellement sa place au trésorier, M. Alphonse Singy, lequel présenta l'historique du club. On entendit également plusieurs invités venus apporter félicitations et souhaits au club qui fit ses premiers pas au début du siècle. Parmi eux, MM. Henri Jeanmonod, président du Conseil général, Hubert Hunziger, délégué des ligues inférieures de l'ASF (ZUS), Raymond Grobéty, représentant de l'Association cantonale neuchâteloise de football, Hans von Bergen, président d'honneur de la SEP L'Olympic, et Mme Manzoni, du Groupement des sociétés locales.

Enfin, c'est emmené par l'orchestre Jackson de Boudry que se termina le bal... des retrouvailles pour la plupart des participants. (photo Bernard).

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 19 h.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: fermé.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée paysan: 14-17 h.

Club 44: expos. Le Corbusier designer, 18-20 h. 30.
Galerie Manoir: Mario Masini, Kurth von Ballmoos, 15-22 h.
La Plume: exp. Sabine Markwald, dessins.

Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18.h.
Bibliothèque S.F. Recrêtes 29: 17-19 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Dany's-bar: discothèque.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
Permanence de jeunes: 9-21 h.
Boutique 3e âge (Temple-Allemand 23): Lundi-vendredi, 14-18 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
SOS Alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-tendue: No 143
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

Cinémas
Corso: 20 h. 30 Les contes pervers.
Eden: 20 h. 30 Caligula; 18 h. 30 Journal impudique d'une adolescente.
Plaza: 20 h. 30 Têtes vides cherchent coffre plein.
Scala: 20 h. 45 L'Empire contre-attaque.

Fleuriste de service cet après- midi: Florès, Serre 79

état civil

N.B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de son événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Promesses de mariage

Recchi Giovanni Mario et Locatelli Maria.

Mariages civils

Dubois Gérard Claude et Jeanneret Pierrette Edith. – Fahrny Claude-Alain et Delley Patricia Fernande. – Junod Eric Pierre et Rubi Marguerite Nicole. – Othenin-Girard Fernand André et Mermod Marlyse Irène. – Rüegg Michel Adrien Albert et Calame-Rosset Sylvie Agnès. – Tolck Robert Charles et Parel May Raymonde.

Décès

Hugoniot Charles Auguste, né en 1918.

MERCREDI 24 SEPTEMBRE ET JEUDI 25 SEPTEMBRE

Promesses de mariage

Heiniger Jean-Marc et Marendaz Josiane Irma. – Sachot Gérald Robert et Cosandey Lucette Edmée. – Daucourt Jean-Pierre et Werfeli Heidi Beatrice.

avis urgent

Les bureaux et entrepôts de

NUDING

Matériaux de construction S.A.
La Chaux-de-Fonds Corcelles-Neuchâtel

seront **FERMÉS** le jeudi 2 octobre 1980 dès 12 heures pour cause de deuil 24070

New Hair Generation

vous propose la ligne UOMO
cheveux assouplis, coupe point par point, coup de soleil ou balayage facultatifs, séchage aux doigts...
Tél. 039/22 38 57, rue de la Paix 72, La Chaux-de-Fonds

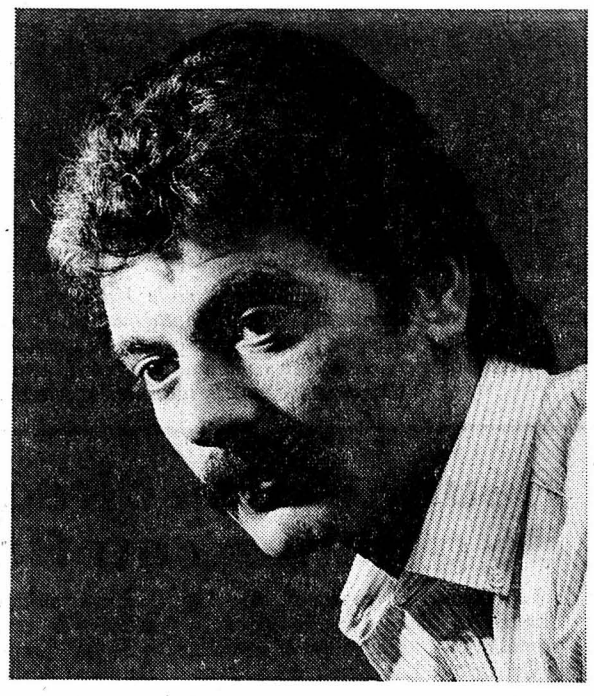

au printemps
cherche un

cadre supérieur
(adjoint de direction)
responsable de l'administration et du personnel

Nous demandons:
- une bonne formation professionnelle
- aptitudes à diriger du personnel
- des contacts humains faciles
- une bonne connaissance des problèmes de gestion
- de l'initiative et du dynamisme

Chez nous, vous trouverez une entreprise dynamique, de réelles possibilités d'avenir, un gain correspondant à vos capacités.

Nous attendons avec plaisir votre prise de contact, par écrit ou par téléphone avec
Monsieur Marc Bloch, directeur,
tél. 039/23 25 01

Grands Magasins AU PRINTEMPS
La Chaux-de-Fonds 23737

Garage P. Ruckstuhl s.a.
54, rue Fritz-Courvoisier tél.039/23.52.22
La Chaux-de-Fonds

OCCASIONS expertisées et garanties

RENAULT R4 break Long	78-79
RENAULT R5 TS bleu métallisé	79
RENAULT 14 TS jaune	80
RENAULT 15 GTL bleu métallisé	79
RENAULT 30 TS automatique	77
MERCEDES 280 CE automatique	72
MERCEDES 280 SE bleue, T.O.	72
MERCEDES 350 SE bleue	74
PEUGEOT 504 TI automatique	77
ALFETTA 1600 rouge	78
LANCIA Beta 2000 bleue	78
BMW 320 automatique, gris métallisé	78
VOLVO 264 DL bleue, T.O., radio	76
VOLVO 66 GL peu de km.	77
MINI 1000 peu de km.	74
SIMCA 1307 S jaune, 43 000 km.	76

Possibilité de reprise + Facilité de paiement
23867

LES TEMPS CHANGENT...
les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

Publicité intensive - Publicité par annonces.

PATINAGE ARTISTIQUE
SAISON 1980 - 1981
Cours d'initiation
GRATUIT
pendant les vacances scolaires
Renseignements et inscriptions cours collectif: les lundis, mardis et vendredis de 16 h. à 18 h., à la patinoire.
CP La Chaux-de-Fonds 23882

A louer à La Chaux-de-Fonds
appartement de 4 pièces
tout confort. Charrière 87a, 3e étage. Loyer Fr. 527.50 charges comprises.
Tél. (039) 23 54 02 dès 19 h. 23860

Détartrage de boiler
jusqu'à 200 litres.
A forfait Fr. 70.–.
Tél. (039) 26 69 49 de 12 à 14 h. et de 18 h. à 20 h. 23857

Quels élèves ?
(4e et 5e année primaire) auraient besoin de leçons particulières, mathématiques ou français. 23869
Tél. (039) 23 36 68 en fin d'après-midi.

Je cherche à louer
APPARTEMENT
2-3 pièces, quartier Clinique Montbrillant.
Tél. 039/23 06 28 23629

Nous cherchons pour fin octobre 1980
appartement
de 3 ou 4 pièces, confort ou mi-confort. Dans la vieille ville.
Tél. (039) 26 66 54 23866

LAMEX SA
Manufacture de boîtes et de plaqué or galvanique
engage immédiatement ou pour date à convenir
ouvrières
pour travaux propres et faciles
manœuvres
à former sur polissage.
Prendre rendez-vous par téléphone au 039/23 13 21 23856

A vendre
1 calculateur comptable
BURROUGHS L 3000, année 1973, en parfait état. Avec programmes de comptabilité générale et auxiliaire, facturation. Ecrire sous chiffre GR 23936 au bureau de L'Impartial

DEMANDES D'EMPLOIS
Jeune
employé de commerce G
cherche emploi, préférence administration, import-export, pour mi-novembre.
Actuellement à l'école de recrues.
Ecrire sous chiffre AP 23879 au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **50 ct.** le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer
INDÉPENDANTE tout confort. Libre tout de suite. Tél. 039/22 43 82 23783

Demandes à acheter
PRESSE, petite, à déclaquer ou à chaud. Tél. 038/53 30 42 23789

A vendre
SALON rustique, cause double emploi, en bon état. Tél. (039) 26 59 53 heures des repas 23670

RADIO Tunner-Revox B 760 en très bon état. Fr. 1200.–. Tél. (039) 26 06 43 23880

GECO
A louer
magnifique appartement résidentiel 6 pièces
Situation: rue de la Prairie, vue imprenable, tout confort, cuisine agencée, 2 salles de bains, WC, une cave, balcon, garage.
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour traiter:
Gérance GÉCO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14-15
28-12214
UNE PRÉSENCE ROMANDE
GROUPE GECO LAUSANNE · GENÈVE LA CHAUX-DE-FONDS · BULLE NEUCHÂTEL · AIGLE

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
BEL APPARTEMENT
de 5 chambres, tout confort, cheminée de salon, rue du Progrès. 23868
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

LE LOCLE, à louer 87-30985
Bellevue — 3 et 4 chambres
bain, central général. Libres.
Etude Wavre, notaires.
Neuchâtel, tél. 038/24 58 24

VESTIAIRE SECTION LE LOCLE
ouvert tous les jeudis, de 14 h. à 18 h. 30
Rue des Envers 1 27301

«Quelle allure de manager» – une remarque que celui qui porte ce complet Ritex en flanelle pure laine vierge de *qualité supérieure ne* manquera pas d'entendre, tant il est vrai qu'il est conçu pour l'homme d'affaires et que cela se voit! Perfection suisse du premier au dernier point pour l'exécution. Coupe FormCut brevetée pour le pantalon.
Nous vous invitons à venir voir de plus près un complet d'affaires Ritex en fibres naturelles.
RITEX FOR MEN
Qualité Woolmark – elle mérite votre confiance.

Fruttiger
CONFECTION
D.-JeanRichard 13 - 15
Le Locle
Passez chez nous pour un essayage!
23599

ATTENTION
La personne qui a été vue prendre divers matériaux à l'Hôtel des Pargots aux Brenets, est priée de les rapporter sinon plainte sera déposée.
87-523

A louer au Locle
PETIT ATELIER
au rez-de-chaussée dans immeuble à la rue de la Côte. Libre de suite.
BEL APPARTEMENT
de 2 pièces aux environs du Locle. Loyer modeste. Libre de suite.
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
à la rue de l'Avenir. Loyer modeste. Libre de suite.
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
à La Claire. Loyer modeste. Libre de suite.
Faire offres sous chiffre No 91-31455 aux Annonces Suisses SA, 2301 La Chaux-de-Fonds.

P.-A. Vermot
Succ. de Matthey-Chesi
Coutellerie - Etain
Argenterie Cuivre Cristal
Liste de mariage
D.-JeanRichard 21, Le Locle
21857

HARICOTS
à cueillir 87-30988
Fr. 1.50 le kg.
Plateau de Wavre.
Engel Frères
Tél. 038/33 10 58 ou 038/33 11 48.

Votre journal: L'IMPARTIAL

Nous cherchons
un fraiseur
Nous offrons place stable et travail varié dans une ambiance agréable.
Vibreurs Applications SA
CH - 2400 Le Locle, rue G.-Favre 6
Tél. (039) 31 66 66
23712

Nous cherchons 91-31389
des mécaniciens
et des
aides-mécaniciens
désireux de travailler dans le secteur de l'automatisation.
Nous offrons places stables et travail varié dans une ambiance agréable.
VIBREURS APPLICATIONS SA
CH- 2400 Le Locle, Rue Georges-Favre 6, tél. 039/31 66 66

Trois jours durant, sous le signe de l'amitié

La Mission catholique italienne du Locle était en fête

Vendredi dernier et durant trois jours, ils étaient nombreux à la salle Dixi, nos amis immigrés qui depuis dix ans, 20 ans, 30 ans aussi parmi les plus anciens, ont assuré par leur présence, leur travail, leur participation à notre vie de tous les jours, le développement de nos industries et, parallèlement, l'essor de nos villes. Du sud au nord de la péninsule, des Pouilles ou de l'Emilie, de toutes les provinces enfin, ils ont répondu à nos appels pour assurer à nos industries, dans l'ensemble du pays, la main-d'œuvre qui leur faisait défaut.

Groupés en diverses associations, qui remontent parfois à leurs provinces d'origine, ils se réunissent régulièrement et plus particulièrement dans le cadre de la Mission catholique italienne à laquelle ils appartiennent presque tous.

Il en était ainsi vendredi dernier et c'est dans une atmosphère toute méridionale que de nombreux Italiens et leurs familles ont participé à la fête annuelle de leur association.

Après un repas excellemment servi par M. et Mme Charles-André Bühler et leurs collaborateurs et les souhaits de bienvenue prononcés par M. Giordano, il appartenait à M. E. Longobardi, président de la Mission catholique italienne, de saluer ses hôtes et de leur dire le plaisir qu'il éprouve en constatant leur nombreuse présence, témoignant ainsi de leur solidarité et de leur attachement au pays de leurs origines.

Il a saisi cette occasion pour saluer plus spécialement le nouveau missionnaire, Don Ernesto Bellone, dont la précieuse présence consiste essentiellement à stabiliser et à consolider les liens de la communauté italienne locale, tout en lui assurant sa conduite spirituelle.

M. Longobardi, en terminant son bref message, a témoigné sa reconnaissance aux autorités paroissiales du Locle, ainsi qu'aux abbés Donzé et Gaschoud et plus particulièrement M. le curé Raphaël Guillet, qui ont su accueillir Don Ernesto avec amitié et sympathie, en souhaitant voir se resserrer mieux encore les liens unissant la communauté italienne, ainsi que l'enseigne l'Evangile.

A son tour, Don Ernesto s'est adressé à ses paroissiens auxquels, venant de la périphérie de Milan, il a volontiers accepté de se joindre. L'Eglise, devait-il ajouter, est avant tout le symbole de la fraternité et il appartient à chacun d'y participer et d'assurer sa contribution au développement de la communauté qu'elle représente. Eduquer les consciences, imposer un comportement rigoureux et sérieux dans l'exercice de la profession, promouvoir la recherche religieuse, culturelle et sociale, stimuler les œuvres tendant à la promotion de l'homme dans la justice et la charité, telles sont les tâches et les préoccupations de la Mission catholique italienne, qui veut aussi, avec son conducteur spirituel, ainsi que Don Ernesto l'a déclaré, former une conscience chrétienne qui soit libre de tout conformisme et en dehors de toute institution violant l'intégrité de la personnalité humaine.

Ensuite, M. Silvestro Scimonelli, consul d'Italie à Neuchâtel, ainsi que M. l'abbé Marc Donzé, récemment arrivé dans la paroisse locloise, ont témoigné leur amitié à cette nombreuse présence italienne, mettant fin à une partie officielle à laquelle le public a été particulièrement attentif.

La soirée s'est ensuite prolongée fort tard dans la nuit par un bal animé par «Les Décibels», entraînant dans la danse jeunes et moins jeunes, alors que la soirée du lendemain était plus spécialement réservée à la jeunesse qui voulait aussi «sa fête», mais entraînée cette fois-ci par «Les Dragons».

Enfin, dimanche, parents et enfants se retrouvaient une fois encore, de 14 h. à 18 heures, en musique toujours, pour une dernière petite et sympathique agape familière, assortie du tirage de la loterie. En résumé, ce furent trois belles journées placées tout entières sous le signe de la solidarité, de l'amitié et de l'attachement à la patrie lointaine. (m)

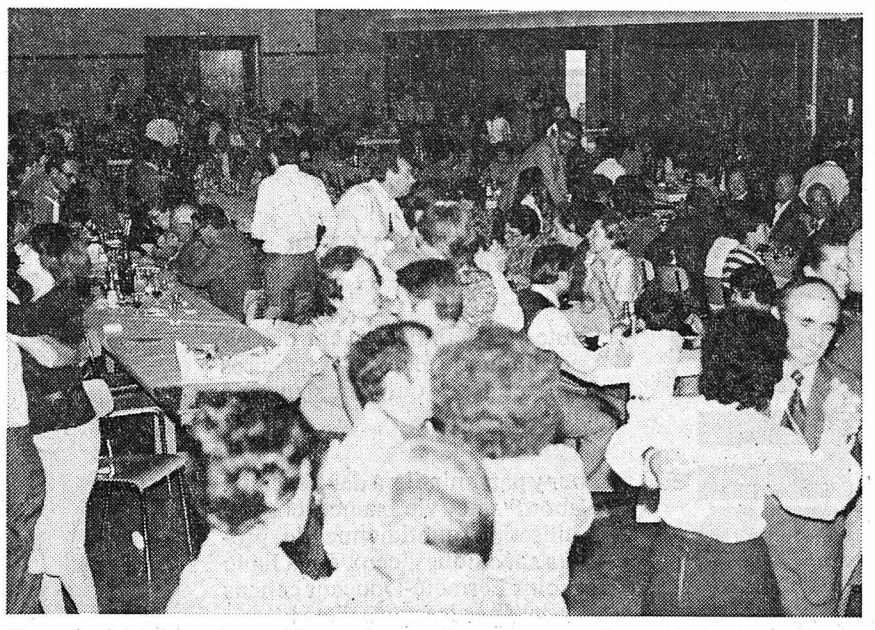

Dans la joie des retrouvailles, unis par l'attachement d'une même patrie, jeunes et moins jeunes ont participé avec enthousiasme à la fête annuelle de la Mission catholique italienne.

Sur la route du Crozot

Mauvaise chute

Un cycliste du Locle, M. Gustave Bise, 66 ans, circulait sur la route du Crozot en direction du Locle. Peu après l'ancien collège du Crozot, il a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital du Locle par ambulance.

état civil

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

Naissances

Magistrini Olivia, fille de Magistrini Ivan et de Rosanna Giuseppina née Bolis. – Bouvet Jeanne, fille de Bouvet Christian Marie Charles et de Sonia née Osellin.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Mariage

Gilardini Sergio et Kesselburg Laurence.

Exposition de champignons

Des centaines de visiteurs découvrent 280 espèces

Beaucoup d'intérêt pour les champignons exposés. Beaucoup d'intérêt et d'appétit surtout, pour les croûtes, (photo de droite). (Impar-Perrin)

Saviez-vous que l'agaricus macroporus est un gros champignon blanc, comestible, de la famille des psaliotes? Quant à la truffe blanche, également comestible, nous préférons vous épargner l'exercice ardu de déchiffrer son nom latin!

Ces deux champignons parmi quelques 380 espèces étaient exposés, samedi et dimanche dernier au Hôme Zénith, lors de l'exposition annuelle préparée avec grand soin par la société mycologique du Locle que préside M. Christian Delhaye. Cette manifestation, comme d'habitude a remporté un remarquable succès populaire. Des centaines de visiteurs ont en effet franchi les portes de la salle d'exposition. Le chiffre de 380 espèces de cryptogames exposés cette année constitue sans doute un record. Les organisateurs ne cachaient du reste pas leur satisfaction. Autre satisfaction, la bonne marche de la cantine. Ce ne sont en effet pas moins de 100 kilos de champignons qui ont été nécessaires pour la confection de centaines de croûtes dégustées avec délice par les visiteurs.

Durant les deux jours, les experts mycologues n'ont cessé de déterminer les champignons que de nombreuses personnes leur apportaient. Ce qui permit aux organisateurs de compléter encore davantage le nombre des espèces présentées.

Cette année, la société mycologique du Locle avait innové. Elle avait en effet prévu un stand d'information où chacun pouvait recevoir de la documentation sur la société et consulter divers ouvrages récents sur les champignons.

Parmi ceux-ci il faut relever l'excellent ouvrage, en deux volumes «Les quatre saisons des champignons» écrit par cinq personnes, dont le président technique de la «myco» du Locle, M. Georges Scheibler. Très richement illustré de quelque 600 photographies couleurs, ces deux livres présentent environ 800 espèces de champignons. Pour sa part, M. Georges Scheibler qui est à coup sûr un des meilleurs experts mycologues de Suisse a traité du rôle du contrôle des champignons, de la valeur alimentaire de ceux-ci et de la toxicologie.

Entouré d'un comité dynamique composé de M. Charles-Henri Pochon, vice-président, Raymond Piguet, caissier, le président, M. Delhaye déplore que les promeneurs amateurs de champignons prennent ces derniers pour des ballons de football. Non-comestibles ou même vénéneux, les champignons font certes meilleure figure intacts dans la nature et représentent un important élément de sa flore. (jcp)

Au Tribunal de police

Mouilleur de lait sévèrement condamné

Les audiences du Tribunal de police du district du Locle se suivent sans toujours se ressembler et son président, M. Jean-Louis Duvanel, a fort à faire pour étudier les dossiers qui lui sont soumis et rendre les jugements. Ces derniers temps, pour des raisons diverses – vacances, appel aux témoins, administration de preuve – les jugements n'ont pas toujours été rendus immédiatement, privant ainsi nos lecteurs d'une chronique à laquelle ils étaient régulièrement habitués.

Les infractions à la loi sur la circulation routière sont sans cesse plus nombreuses et elles ont constitué l'essentiel du menu des dernières audiences, aggravé toutefois d'une piteuse affaire de mouillage de lait.

En effet, H. B. est prévenu d'avoir mouillé le lait de son exploitation agricole dans une proportion de 10%. Il a été condamné à une amende de 600 francs et à 900 francs de frais, ces derniers résultant des expertises auxquelles le lait a été soumis. Et comme par hasard, le prévenu ne sait rien, n'a rien vu et il se demande comment une telle proportion d'eau a pu être mêlée au lait de ses bêtes! Mais ni le président, ni l'expert ne sont dupes et le délit a été sanctionné comme il le méritait.

– B. M. est condamné à une amende de 10 francs et 7.50 fr. de frais pour avoir laissé son véhicule en stationnement abusif aux environs de la piscine.

– F. J.-F. est condamné à une amende de 40 francs et à 30 francs de frais pour avoir roulé trop près d'un camion, puis l'avoir heurté alors que son conducteur a été libéré. Ce dernier, en effet, avait entrepris régulièrement sa manœuvre de présélection et la preuve n'a pas été faite d'une absence de signalisation, due à la défectuosité éventuelle d'un signofile.

– L. A. est libéré et les frais qui le concernent ont été mis à la charge de l'Etat, alors que son adversaire, dame A.-M. C., est condamnée à une amende de 40 francs et à 40 francs de frais. Celle-ci n'avait pas pris assez de précaution en effectuant une manœuvre de stationnement dans une case réservée à cet effet, notamment en ne s'assurant pas d'une visibilité suffisante.

– A. P. a perdu la maîtrise de sa voiture et si certaines circonstances atténuantes sont admises, il n'en est pas moins condamné à 100 francs d'amende et à 30 francs de frais.

– P.-A. F. est libéré et les frais, par 110 francs, sont mis à la charge de la plaignante, dame D., celle-ci n'ayant apparemment pas emprunté la bonne marche à suivre pour tenter de récupérer la totalité des mensualités dues par le prévenu pour l'achat à crédit d'un poste de télévision.

– D. R. a franchi la frontière en roulant au volant d'une voiture dont les pneus ne présentaient pas un profil suffisant. Le douanier en service l'a dénoncé, mais le prévenu a échangé les uns et les autres de ses bandages avant de se présenter à la gendarmerie... avec six pneus dans son coffre! L'amende de 80 francs requise par le Ministère public est maintenue, à laquelle il faut ajouter 11 francs de frais qui sont également à la charge du prévenu.

BIJOU, FLEURETTE ET JASMINE

P. M., qui fait défaut, est condamné à une amende de 100 francs et à 20 francs de frais pour avoir falsifié les dates de saillies sur les carnets de deux de ses bêtes, Fleurette et Jasmine. Bijou, le taureau, n'est pas là non plus pour expliquer les raisons de son impuissance... momentanée puisque, semble-t-il, il s'est rattrapé la fois suivante! Mais les ordonnances concernant l'élevage de bétail bovin sont sévères et la sanction doit être appliquée.

– Dame B. B., en effectuant une manœuvre de dépassement d'une voiture dont le conducteur, visiblement, hésitait dans le choix d'une présélection, a provoqué une grosse casse. Si aucune faute ne peut lui être reprochée lors de sa manœuvre de dépassement, il n'en est pas de même de sa vitesse qui était sans doute mal adaptée aux conditions de la circulation, à la hauteur d'un carrefour. Et cela d'autant plus que la prévenue avait fait l'objet, quelques instants auparavant, d'une contravention pour excès de vitesse sur la route du Col-des-Roches. Grosse casse, disions-nous, puisque non seulement la voiture de la conductrice imprudente s'est renversée, mais de plus, après avoir heurté et fortement abimé le véhicule dépassé, elle a complètement fracassé une voiture régulièrement stationnée sur le bord de la chaussée. Par conséquent, la prévenue a été condamnée à une amende de 420 francs et aux frais de la cause.

– Dame F. G., par défaut, est condamnée à une peine d'emprisonnement de 30 jours, sans sursis et à 170 francs de frais. Non seulement elle n'a jamais versé une seule mensualité pour l'achat d'une voiture, mais de plus, le véhicule a disparu, en France vraisemblablement, pays d'origine de la prévenue.

– Enfin, J. C.-A. est condamné à une peine d'arrêt de 5 jours, assortie d'un sursis d'une année et à 20 francs de frais pour n'avoir pas payé sa taxe militaire dans les délais réglementaires. (m)

Adaptez votre vitesse!

SKS

sociétés locales

Semaine du 1 au 7 octobre

CAS Section Sommartel. – Vendredi 3, Stamm à 18 h. au local. 4 et 5, course à la Poëta-Raisse - Chasseron - Creux-du-Van. Réunion des participants au Stamm hebdomadaire. Gardiennage: MM. M. Ziegler et René Gallandre.

CAS (dames). – Mercredi 1er, assemblée mensuelle au Cercle de l'Union à 19 h. 30. 4 et 5, course mixte avec la section Sommartel: La Poëta-Raisse - Chasseron - Creux-du-Van. Rendez-vous des participantes le 3, à 18 h., aux Trois-Rois.

Club du Berger allemand. – Samedi 4, entraînement. Rendez-vous à l'Hôtel de l'Ours, à Travers, à 14 heures.

Contemporaines 1900. – Mercredi 1er, séance mensuelle, à 14 h. 30, au Cercle de l'Union.

Contemporaines 1902. – Mercredi 1er, match au loto à 14 h. Apporter des lots.

Contemporaines 1903. – Mercredi 1er, séance mensuelle, au Cercle de l'Union, à 14 h. 30.

Contemporaines 1915. – Vendredi 3, assemblée au Cercle de l'Union, à 14 h. Prendre les photos de la course du mois de mai.

Contemporaines 1916. – Mercredi 1er, assemblée, 14 h. 15, au Restaurant Terminus. Course du 8 octobre: départ à 8 h.

Contemporaines 1923. – Samedi 4, sortie d'automne. Rendez-vous sur la place du Marché à 14 heures. Renseignements au No 31.35.06.

Contemporaines 1924. – Samedi 4, torrée à La Tourne. Départ à 13 h. 30 précises de la place du Marché.

Echo de l'Union. – Lundi 6, à 20 h., au local, répétition, groupe d'épargne, cotisations.

Sténographie Aimé Paris. – Entraînements tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du Collège Daniel-JeanRichard (No 11).

Basketball-Club. – Entraînement à la nouvelle halle de Beau-Site: 1re équipe masculine, lundi de 18 à 20 h. Filles, lundi de 20 à 22h. Ancienne halle de Beau-Site: juniors et débutants, jeudi de 18 h. à 20 h.

Club des lutteurs. – Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30, écoliers; 20 h., actifs, halle de Beau-Site.

Club cynologique. – Tous les samedis: entraînement au Grand-Sommartel. Rendez-vous à 13 h. à la gare CFF à La Chaux-de-Fonds.

Gymnastique du 3e âge. – Mardi matin, au Cercle catholique, salle Marie-Thérèse, de 9 h. à 10 h. Maison de paroisse à 14 h. et 15 h. Cercle catholique à 14 h. 30 et 15 h. 30.

Le Locle-Sports, Club haltérophile. – Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 heures.

Le Nid, Société d'ornithologie. – Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h. 15, Restaurant Terminus.

Samouraï Judo-Club. – Lundi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes. Mardi, 18 h. à 19 h. 30, moins de 8 ans; 19 h. 30 à 21 h., demoiselles-dames. Mercredi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes. Jeudi, 18 h. 45 à 20 h., débutants enfants; 20 h. à 21 h. 30, demoiselles-dames. Vendredi, 18 h. à 19 h., moins de 8 ans; 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes.

Société canine, Le Locle. – Entraînement chaque samedi, dès 13 h. 30, à son chalet sur les Monts.

Société fédérale de gymnastique. – **Actifs.** – Mardi, halle des Jeanneret de 20 h. à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 h. à 22 h.

Féminine. – Lundi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

Dames. – Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 heures.

Pupilles. – Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 h. à 20 h. Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h., débutants; de 19 h. à 20 h. 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. 30 à 20 h., groupe artistique; de 18 h. à 20 h., ancienne halle de Beau-Site, groupe athlètes.

Pupillettes. – Lundi, halle des Jeanneret, de 18 h. à 19 h., petites pupillettes débutantes. Ancienne halle de Beau-Site, de 19 h. à 20 h., groupe athlètes. Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 20 h. groupe artistique. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h. grandes pupillettes; de 18 h. à 20 h. groupe athlètes dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8h. à 10 h. groupe artistique. Tous renseignements au (039) 31 11 44, F. Dubois.

Société philatélique. – 2e lundi du mois, 20 h. 15, Hôtel des Trois-Rois.

Tennis de table. – Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du Collège Girardet. Cadets et seniors de 20 h. à 22 heures.

Vélo-Club Edelweiss. – Ce soir, 20 h. comité. 20 h. 30 assemblée générale.

Dernier délai pour les inscriptions:
LUNDI à 17 heures

Les programmes permanents de sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation.

mémento

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
La Main-Tendue: tél. No 143.
Le Grand-Cachot-de-Vent: exp. Manessier, 14 h. 30 - 17 h. 30.

RAMASSAGE d'objets inutilisés, mais en bon état pour le MARCHÉ AUX PUCES de la Croix-Bleue des 10 et 11 oct.

Appelez: (039) 23 78 37 ou 23 39 22
et un camion se rendra à votre domicile le samedi 4 octobre MERCI
22672

---

printemps

CLARINS

FERMETÉ ET DOUCEUR DU CORPS ...

Toutes les femmes rêvent d'avoir une silhouette élancée et un corps ferme et doux, qui sont signes de jeunesse.

Pour y parvenir, il y a deux secrets: d'abord une vie saine, ensuite l'utilisation quotidienne de produits spécifiques, ceux de la ligne de soins Fermeté-Douceur conçus et testés par les spécialistes

CLARINS

Jusqu'au 4 octobre

vos problèmes personnels seront traités par une conseillère spécialisée CLARINS qui se fera un plaisir de vous remettre un cadeau pour tout achat de produits CLARINS.

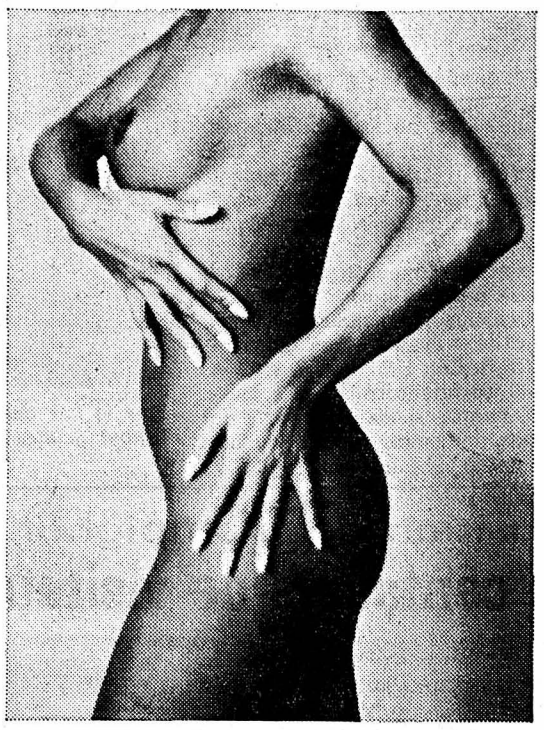

Rayon de parfumerie, rez-de-chaussée

23874

GECO

28-12214

A louer

appartements de 3½ pièces

Situation: rue du Locle

Tout confort, libres tout de suite ou date à convenir

Loyer: **Fr. 525.–** charges comprises.

Pour traiter:

Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 **La Chaux-de-Fonds**
Tél. 039/22 11 14-15

UNE PRÉSENCE ROMANDE
GROUPE GECO LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds 23156
Rue de la Serre 103/105, pour tout de suite ou date à convenir

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE

Loyer Fr. 160.–, tout compris.
Discrétion assurée.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Loyer Fr. 325.– + charges.

DECALCO SA, 2612 Cormoret
Tél. 039/44 17 41.

A LOUER
pour le 31 octobre prochain, Bassets 72

LOGEMENT

tout confort de 3 chambres.
S'adresser à la Gérance Immobilière Métropole, av. Léopold-Robert 75,
La Chaux-de-Fonds. 23564

Aéro-Club de Suisse
Section des Montagnes neuchâteloises

VOLS

Au-dessus des Alpes par personne **Fr. 170.-**

Baptême de l'air par personne **Fr. 25.-**
Minimum 2 personnes
Renseignements à l'Aérodrome des Eplatures, tél. 039/26 82 55
91-101

Société de Musique La Chaux-de-Fonds
Salle de Musique Vendredi 3 octobre à 20 h. 15

ALAIN LOMBARD

et l'

ORCHESTRE PHILARMONIQUE DE STRASBOURG

Soliste: **MICHEL BEROFF**
pianiste
23863

A VENDRE

à la rue de la Côte

petit immeuble locatif

comprenant 6 appartements de 3 pièces et 1 de 2 pièces.

Conviendrait pour modernisation.

Nécessaire pour traiter: Fr. 30 000.–

Notice à disposition.

28-12189

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Engageons:

1 décolleteur qualifié CFC

ou formation équivalente pouvant justifier quelques années de pratique et pouvant s'occuper de TORNOS M-7 et R-10 sur travaux d'appareillage.
Salaire et prestations sociales d'une entreprise moderne. 28-55

ADAX Décolletages
CH-2034 Peseux (NE)
Tél. 038/31 11 20

On ne regrette jamais d'avoir choisi
ALLEGRO
Marque Suisse

Marcel SAAS
Charrière 50 - Tél. (039) 23 33 17
2300 La Chaux-de-Fonds

Ventes - Réparations - Révisions
Service rapide et soigné
23791

OCCASION UNIQUE
A vendre au centre de la ville

magnifique appartement 3½ pièces

avec cuisine agencée et grand balcon, 85 m2.
Hypothèque à disposition et facilité de paiement.
Faire offre sous chiffre AB 23387 au bureau de L'Impartial.

Bureau d'architecture de Neuchâtel cherche

technicien architecte ou dessinateur architecte

expérimenté.
Programmes variés, industriels, administratifs et d'habitation.
Situation stable assurée, prestations sociales élevées.
Adresser offre écrite avec curriculum vitæ, photo et prétentions de salaire à 28-21 451
Bureau d'architecture et d'urbanisme MEYSTRE, architectes SIA-FAS,
12, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

LA FRATERNITÉ
Soleil 7
LA CHAUX-DE-FONDS

«MISSION À TRAVERS L'EUROPE»

avec KEN et JOCELYNE ACHESON
(Projection de dias)
Samedi 4 octobre à 20 heures.
Dimanche 5 octobre à 9 h. 30
Invitation cordiale 23256

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise diversifiée de la branche micromécanique engage

mécaniciens de précision

ou

micromécaniciens

pour fabrication d'outils, gabarits et amélioration + entretien de machines, de même que pour mises en train de diverses machines de production.

Pour se renseigner: tél. 032/97 18 23, interne 13

ou se présenter. 06-12095

PIGNONS VORPE SA, Sombeval, 2605 Sonceboz.

La Société des Forces Electriques de la Goule SA à Saint-Imier cherche pour son service des installations intérieures

MONTEURS-ÉLECTRICIENS qualifiés

Les intéressés doivent être à même de travailler de manière indépendante et de s'intégrer à une petite équipe. Il s'agit d'emplois stables, bien rémunérés, avec avantages sociaux adaptés aux normes actuelles.

Entrée en fonction: le plus rapidement possible, ou date à convenir.

Les offres de services accompagnées des pièces usuelles doivent être adressées jusqu'au 15 octobre 1980 à la direction de la Société. 93-147

Nous cherchons

cuisinier

sachant travailler de manière indépendante aidé d'un commis.
Responsable des achats.
Menus quotidiens et salle à manger 50 places.
Banquets jusqu'à 100 personnes.
Entrée 1er novembre.
Eventuellement pour quelques mois.
Bon salaire - intéressé au chiffre.
Faire offres sous chiffres 22-970 197 à Publicitas, 1401 Yerdon. 22-14 804

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

Offrez à votre peau une nouvelle fraîcheur!

Les deux crèmes régénératrices aux plantes d'Yves Rocher redonnent à votre peau élasticité, souplesse et fraîcheur. Demandez des échantillons gratuits dans votre Centre de Beauté Yves Rocher.

Crème régénératrice au calendula Fr. 16.80

Crème normalisante au carotène Fr. 16.80

23077

Yves Rocher
La beauté par les plantes
La Chaux-de-Fonds
66, av. Léop.-Robert
Tél. 039/23 99 88

A vendre, à 15 minutes de Neuchâtel, magnifique situation ensoleillée et calme, vue très dégagée,

FERME NEUCHÂTELOISE

très beau cachet rustique, vaste séjour, 4 chambres à coucher, grandes cheminées, 2 salles d'eau, sauna, nombreuses dépendances, écurie pour 3 chevaux, parc, etc.

Ecrire sous chiffre 87-519 aux Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 23070

DEMANDES D'EMPLOIS

HORLOGER-COMPLET qualifié
habitué à un travail soigné
cherche
PLACE STABLE
libre dès le 1er janvier 1981.
Ecrire sous chiffre AN 23367 au bureau de L'Impartial.

SECRÉTAIRE MÉDICALE 23473
diplômée
cherche place.
Libre tout de suite.
Ecrire sous chiffre AS 23473 au bureau de L'Impartial.

Pour marquer les 450 ans de la Réformation

La Bible et la foi en pays neuchâtelois

Les 450 ans de la Réformation seront marqués de différentes manières dans notre canton: une exposition de dessins d'enfants qui sera vue dans les principales localités, des séminaires, des conférences et, hier soir déjà à la Collégiale, un vibrant hommage rendu à Guillaume Farel.

La Chaux-de-Fonds prépare un grand rassemblement et les pasteurs choisiront le thème de la Réformation lors de leur prochain culte.

Une exposition a été inaugurée hier au Collège latin en présence d'un grand nombre de personnes, notamment M. Pierre Brossin, président du Grand Conseil, et les représentants des autorités religieuses et politiques.

M. Jean Cavadini, conseiller communal, directeur des affaires culturelles, a souligné la collaboration qui a permis de présenter une exposition qui sort de l'ordinaire. Tant la Bibliothèque que l'Université et la Société d'histoire et d'archéologie, tout comme des personnes privées, ont apporté spontanément leur soutien à l'Eglise pour prêter des documents extrêmement rares.

Se sont exprimés également M. Michel de Montmollin, président du Conseil synodal, et M. Rémy Scheurer, professeur à l'Université, président du comité d'organisation des Fêtes du 450e anniversaire.

Le but de l'exposition, placée sous le thème «Bible et foi réformée dans le pays de Neuchâtel», est de prendre conscience de la situation actuelle pour mieux comprendre l'avenir, ceci en se plongeant dans l'histoire. Une meilleure compréhension du passé est possible grâce aux archives et documents exposés ainsi que des portraits, des dessins, des Bibles et des psautiers. Guillaume Farel a naturellement la place d'honneur.

Cette exposition sera ouverte jusqu'au 7 décembre. (rws)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Nouvel avocat

Dans sa séance du 24 septembre 1980, le Conseil d'Etat a admis M. Charles-Henri Tolck, licencié en droit, domicilié à Neuchâtel, au rôle officiel du barreau.

Autorisation de pratiquer

Dans sa séance du 29 septembre 1980, le Conseil d'Etat a autorisé:

Mlle Sarah Farrington, à Malvilliers, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute;

Mlle Jacqueline Rohr, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-dentiste.

IRDP: 10e anniversaire

Renforcement de la recherche

L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques a eu 10 ans au mois de septembre dernier. C'est en effet le 1er septembre 1970 que les premiers collaborateurs de l'Institut se sont mis à l'œuvre, dans les locaux actuels du faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, à côté du nouveau Gymnase, vis-à-vis de l'Ecole normale cantonale.

Des travaux importants ont été mis en chantier durant cette décennie: comparaison de méthodes de lecture, évaluation de l'enseignement de la mathématique nouvelle, collaboration à l'élaboration des moyens d'enseignement romands, envoi ponctuel de toute documentation relative à l'innovation pédagogique en Suisse romande. L'IRDP est un lieu de rencontre entre la recherche universitaire et la pratique de l'enseignement, entre les départements de l'Instruction publique et les enseignants, entre la recherche et la mise à disposition d'information, de documentation et de moyens d'enseignement coordonnés. Récemment, l'IRDP a mis à l'étude un dossier important de nature à esquisser l'avenir de la coordination scolaire en Suisse romande, au cours des années 80. Ce dossier est un référentiel; il est actuellement objet d'examen des responsables de l'éducation des cantons romands.

Au seuil d'une nouvelle décennie, la conférence des chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, le 22 août dernier, a pris la décision de renforcer les travaux du Service de la recherche, notamment dans les secteurs de l'évaluation de la mathématique, de l'observation de l'enseignement du français et de l'introduction de l'enseignement de l'allemand précoce à l'Ecole primaire. Ce renforcement s'est aussi assorti d'une décision de réorientation des activités de l'IRDP; les secteurs de la documentation et des moyens d'enseignement, dès aujourd'hui, ne formeront plus qu'un seul service, et M. Jean-Pierre Rausis a été appelé à la direction de ce nouveau service jumelé.

Ainsi, au seuil des années 80, l'IRDP poursuit ses activités sur des bases différentes, adaptées aux nécessités financières et pédagogiques de l'heure. (comm.)

PESEUX

Après un accident mortel

Identité de la victime

Vendredi, peu avant midi, une Neuchâteloise perdait la vie dans un accident de la route près de Vuarrens, entre Yverdon et Lausanne. Il s'agissait de Mme Jacqueline Parel, de Peseux.

• DISTRICT DU VAL-DE-RUZ •

Ciel bleu et soleil pour les Amis du Mont-Racine

Dimanche dernier, les Amis du Mont-Racine ont tenu leur assemblée annuelle. Le Plateau et le Bas du canton étaient recouverts d'une mer de brouillard, d'où émergeaient les crêtes éclairées par un beau soleil d'automne. 120 participants, aimant le Haut-Jura, s'étaient réunis au sommet de leur montagne. En hommage à cinq membres décédés au cours de l'année, l'assemblée a observé une minute de silence. L'effectif de la société reste stable et comprend 1120 familles. L'automne dernier, des volontaires ont planté au Crêt-de-Courti, avec l'accord des propriétaires, 200 petits sapins et une centaine de sorbiers et alisiers.

Un membre de la société, M. Luc Francey, a parlé du combat que mènent, avec persévérance et non-violence, les paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire. Après neuf ans de lutte, ils ont réussi jusqu'ici à maintenir et même agrandir leurs exploitations agricoles. A l'unanimité, l'assemblée a décidé de leur faire parvenir un message de solidarité et d'estime dans leur lutte pour sauvegarder leur région menacée.

Après la séance, les Amis du Mont-Racine se sont rendus au Crêt-de-Courti, au-dessus de la zone de tirs militaires. Ils ont pu constater la bonne reprise et la vigueur des sapins et des feuillus de leurs plantations, destinées à maintenir les deux massifs boisés qui existaient auparavant et dont ne subsistent que quelques sapins âgés, héroïques dans leur survie malgré leur écorce blessée.

(M.-H. B.)

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz

Surcharge... de poids

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Roland Zimmermann, greffier-substitut.

L. D. a circulé sur la route de La Vue-des-Alpes avec son camion chargé de tout-venant dont le poids dépassait de 1792 kg. celui autorisé, soit une surcharge de 51,2 pour cent. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à une amende de 350 fr., qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de un an, et au paiement de 30 fr. de frais.

D. C. a circulé d'Engollon en direction de Fontaines au guidon d'une moto sans plaque et non couverte par une assurance RC. De plus, le prévenu n'était pas au bénéfice d'un permis de conduire pour cette catégorie de véhicule. Il reconnaît les faits et le tribunal le condamne à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à une amende de 250 fr. Il paiera en outre 35 fr. de frais.

G. M. circulait à une vitesse excessive dans le village de Fontaines en direction de Cernier. Dans le virage à gauche peu après l'Hôtel de District, il perdit la maîtrise de son véhicule qui monta sur le trottoir et heurta des véhicules parqués sur une place privée. Sous l'effet du choc, un de ces derniers fut projeté contre une citerne. Suspecté d'ivresse, G. M. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1,55 gr. pour mille. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie moyenne de 1,19 gr. pour mille. G. M. est condamné à une amende de 1500 fr. et au paiement de 237 fr. 80 de frais.

Le 8 septembre 1979, Ph. R. montait la route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Entre Boudevilliers et Malvilliers, il entreprit le dépassement d'un bus VW au moment où survenait en sens inverse la moto pilotée par E. J. qui dépassait des véhicules et se trouvait par conséquent également sur la voie centrale. Une violente collision s'ensuivit. Les deux passagers de la moto furent projetés sur la chaussée et la machine s'immobilisa à 145 mètres du lieu de la collision. Blessés, tous deux furent conduits à l'hôpital. Le conducteur s'en remit quelques mois après. Sa passagère par contre, plus d'une année après l'accident, ne l'est toujours pas.

Seul renvoyé devant le tribunal, Ph. R. estima que ce n'était pas lui le fautif et porta plainte contre E. J. Plusieurs audiences, une vision locale à laquelle assista un expert, à qui le tribunal demanda encore un rapport technique, et l'audition de nombreux témoins furent nécessaires pour déterminer lequel des deux conducteurs s'est engagé le premier sur la voie de dépassement. Après avoir entendu les avocats conclurent à l'acquittement de leur propre client et à la condamnation de la partie adverse, le président examinera encore le dossier et donnera lecture de son jugement mardi prochain. (mo)

Pétanque: quand les «Renards» émigrent...

Décidément, cela devient une habitude ! Après les clubs de «La Bricole» de Colombier et de «La Bleue» de Saint-Sulpice, c'est celui des «Renards» de Cernier qui a organisé, les 20 et 22 septembre derniers, des concours internationaux de pétanque sous le pont de l'autoroute à Colombier.

Le Club du chef-lieu du Val-de-Ruz, qui mettait sur pied la plupart de ses manifestations dans la halle couverte située à l'entrée sud-ouest du village, s'est en effet trouvé démuni lorsque cette halle changea de propriétaire. Toutefois, comme ces concours avaient été régulièrement inscrits au calendrier officiel de la Fédération suisse de pétanque (FSP), il était hors de question de les annuler. Et une fois de plus, ce sont les gens de Colombier qui sont venus à la rescousse !

Fait inhabituel: en raison du Jeûne fédéral où toute manifestation sportive est interdite, un concours a eu lieu un lundi. Et si la participation a été relativement peu élevée le samedi – probablement en raison de la concurrence constituée par les championnats du monde qui se déroulaient aux portes de la Suisse – le lundi en revanche, tous les «habitués» étaient de retour. Voici les principaux résultats:

Concours principal du samedi (38 doublettes): 1. Gabriel Scrima-José Martinez (Mitigé); 2. Adriano Salvi-Angelo Salvi (Le Verger); 3. Daniel Perrot-André Devaux (Le Verger); 4. Louis Schneider-Joseph Raffini (Les Meuqueux).

Concours complémentaire (20 doublettes): 1. Georges Grisard-Joseph Vona (Mitigé); 2. André Battistoni-André Taclet (Le Col-des-Roches); 3. Gilbert Weissbrodt-Jean-Pierre Tâche (La Bleue); 4. Jean-Michel Vuille-René Calame (Le Verger)

Concours principal du lundi (50 doublettes): 1. Pierre Matthey-Claudio Constantini (La Geneveysanne); 2. Charles Hermann-Henri Roos (Mitigé); 3. Malte von Dincklage-Jean-Pierre Froidevaux (Les Meuqueux); 4. Jean Luy- Angelo Picchi (La Bricole).

Concours complémentaire (42 doublettes): 1. André Devaux-Daniel Perrot (Le Verger); 2. Marlyse Bourquin-Pierre Roos (La Bricole); 3. Jean-Claude Simon-Roberto Cuesta (Le Pont); 4. Henri Musitelli-Mario Denardi (La Vigne).

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Red Richards trio.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Coopérative, Grand-Rue. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h. 20 h. 30, Le plus secret des agents secrets; 17 h.45 Vanessa.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le commando de sa majesté.
Bio: 18 h. 15, Un beau monstre; 15 h., 20 h. 45, Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes ?
Palace: 15 h., Can't stop the music; 18 h. 45, 20 h. 45,Vaudou aux Caraïbes
Rex: 15 h., 20 h. 45, Les amusants jeux érotiques de nos voisins.
Studio: 15 h., 21. h., La toubibe aux grandes manœuvres.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

VALANGIN

Des dentellières au château

«Voir, c'est bien, essayer, c'est mieux», telle est la devise des dentellières qui animeront les samedi et dimanche 4 et 5 octobre, l'après-midi. En effet, afin de mieux saisir les aspects techniques de la dentelle aux fuseaux, les visiteurs seront invités à essayer eux-mêmes leur habileté sur un coussin dont la piquée (modèle de dessin) sera naturellement très simple, le nombre de fuseaux réduit et le fil solide!

Chez les visiteurs, la virtuosité des dentellières suscite de l'admiration mais la réelle compréhension technique passe par l'action.

Monter au château, admirer quelques pièces particulièrement remarquables tirées des collections et tenter de faire cliqueter les fuseaux sur les «bolets», telle est l'invitation qui vous est faite.

(comm.-jlc)

Décès dans le Val-de-Ruz

28 septembre: Cuche née Burger Marie Anna, née en 1886, veuve de Samuel, domiciliée à Villiers

FONTAINEMELON

Parti radical: nouveau comité

L'assemblée générale du parti radical s'est déroulée dernièrement à la Maison de commune, sous la présidence de M. Richard Mougin, président.

Après avoir pris connaissance de la démission de P. Bueche, comme secrétaire, le nouveau comité a été nommé et se constitue comme suit: président, Richard Mougin; vice-président, Willy Liechti; secrétaire, Claude Duvanel; caissier, Jean Perrinjaquet; membres, MM. Jean-Philippe Robert, Roger Guenat et Willy Veuve.

Voir autres informations neuchâteloises en page 9 et 23

LIQUIDATION TOTALE

autorisée du 15 septembre au 31 décembre 1980 par le Département de police.

La résiliation du bail de PERRENOUD MEUBLES à Neuchâtel, nous oblige à liquider la totalité, plus de Fr. 1.300.000.- de marchandise sur 4 étages d'exposition.

MEUBLES ET TAPIS D'ORIENT

sont mis en liquidation: par exemple chevets LS XVI, noyer valeur Fr. 650.-, cédés à Fr. 400.-, chambre à coucher merisier et plaquage valeur Fr. 7720.-, cédée Fr. 5800.-, morbier-bar acajou valeur Fr. 1630.- cédé à Fr. 1200.-, chevet victorien valeur Fr. 890.-, cédé à Fr. 400.-, fauteuil Voltaire velours, valeur Fr. 890.-, cédé à Fr. 320.-, pouf LS XV tissu blanc valeur Fr. 440.-, cédé à Fr. 280.-, fauteuil Regency cuir valeur Fr. 1500.-, cédé à Fr. 900.-, meuble d'angle, rustique valeur Fr. 1125.-, cédé à Fr. 825.-, buffet anglais valeur Fr. 1980.-, cédé à Fr. 1370.-, fauteuil restauration valeur Fr. 790.-, cédé à Fr. 690.-, lit LS Philippe, merisier Fr. 1850.-, cédé à Fr. 1450.-, bahut sculpté 2 portes, Fr. 1760.-, cédé à Fr. 1500.-, vaisselier 2 corps, Fr. 2300.-, cédé à Fr. 1700.-, table de jeux LS XVI, Fr. 1850.-, cédée à Fr. 1650.-, paroi par éléments Fr. 13905.-, cédée à Fr. 9500.-, crédence LS XIII noyer Fr. 5500.-, cédée à Fr. 4900.-, miroir LS Philippe Fr. 350.-, cédé à Fr. 320.-, petit meuble antiquité Fr. 2250.-, cédé à Fr. 950.-, chaise LS XIII noyer Fr. 340.-, cédé à Fr. 280.-, bureau chêne Fr. 850.-, cédé à Fr. 550.-, meuble TV Régence Fr. 2750.-, cédé à Fr. 2200.-, salle à manger 9 pièces Fr. 14240.-, cédée à Fr. 12500.-, commode LS XV merisier Fr. 3290.-, cédée à Fr. 2900.-, table chinoise Fr. 1200.-, cédée à Fr. 950.-, fauteuil Relax cuir Fr. 1790.-, cédé à Fr. 1600.-, salon LS XIII Fr. 4632.-, cédé à Fr. 3900.-, table bouillotte LS XVI Fr. 1250.-, cédée à Fr. 1100.-, meuble Hi-Fi LS XV Fr. 1780.-, cédé à Fr. 1590.-, bonheur du jour acajou Fr. 1050.-, cédé à Fr. 950.-, bonnetière LS XV noyer Fr. 3050.-, cédé à Fr. 2650.-, jardinière LS XVI noyer Fr. 360.-, cédée à Fr. 200.-, secrétaire bois de rose et violet Fr. 6735.-, cédé à Fr. 5900.-, chambre à coucher complète, chêne rustique avec semainier, fabrication suisse Fr. 14000.-, cédée à Fr. 11000.-, tigre porcelaine Fr. 652.-, cédé à Fr. 570.-, couple de léopard porcelaine Fr. 230.-, cédé à Fr. 200.-, lévrier porcelaine Fr. 436.-, cédé à Fr. 390.-, etc., etc.,

TAPIS D'ORIENT tout notre stock dans les origines:

Pakistan, Afghanistan, Tibet, Chine, Albanie Bachtiar, Indien Mir, Indien Sarouc, Indien Hériz, Indien Afshar, Indien Tabatabi, Keram, Rajab, Hoseinabad, Heriz, Bucaresti, Mauri, Noub, Bidjar.

FIANCÉS / FIANCÉES achetez aujourd'hui votre mobilier complet à un prix de liquidation. Au lieu de payer Fr. 20000.- à Fr. 25000.- vous trouverez un mobilier magnifique et de haute qualité pour moins de Fr. 10000.-. Ainsi, vous ferez des économies !

IMPORTANT
Tous nos meubles et rembourrés proviennent de fabricants suisses et étrangers renommés et sont de haute qualité.

GARANTIE
Chaque tapis d'Orient acheté chez nous bénéficie de la garantie d'authenticité.

CRÉDIT Grandes facilités de crédit, sans intermédiaires. Taux imbattable.

meubles perrenoud sa
Neuchâtel - Rue de la Treille 1 - Tél. 25 10 67

28-12167

HEURES D'OUVERTURE:
du lundi au vendredi: 09.00 h.-12.00 h. 14.00 h.-18.30 h.
samedi: 09.00 h.-12.00 h. 13.30 h.-17.00 h.

Le préposé à la liquidation
G. THEURILLAT, Neuchâtel

Hypermarché JUMBO La Chaux-de-Fonds

W40

garden–centre: prix d'automne!

plante tapissante cotoneaster, lonicera hypericum	1.60	**thuya** en container 50/60 cm	8.–
plante de balcon		**arbre fruitier** 2-3 ans	27.–
cyprès 30/40 cm	6.50	**baies en container**	9.–
genévrier 30/40 cm	6.50	**rhododendron** 30/40 cm	19.50
épicéa conique 20/30 cm	6.50	**forsythia** 100/120 cm	12.–
buisson ardent avec baies 100/120 cm	19.50		

Rôti de porc 9.90 kilo

Ragoût de porc kilo 9.50

Tranches de porc kilo 13.90

Côtelettes de porc kilo 11.90

Lapin frais kilo 11.50

Pommes-de-terre sac 2,5kg 1.50

Raisin UVA-ITALIA beau et doré! kilo 1.50

Salade pommée pièce -.50

Bananes kilo 1.40

Café Jacobs- Jubila duopack 2x250g 6.80

Tourte Forêt - Noire ø 16cm 3.95 action!

Crème pour café UP 5dl 1.95

Riz Uncle Bens 900g 2.35

Pastis 45° litre 16.95

Frère Etienne vin rouge espagnol 7dl 2.20

Soupes Maggi 10 sortes sachet -.60

6kg 14.90

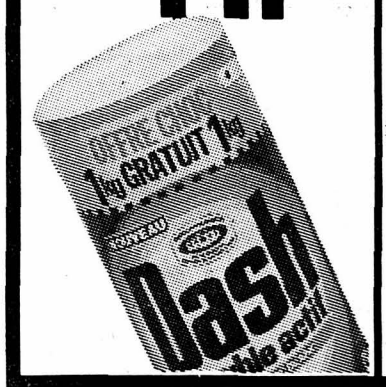

5kg 14.90

750ml 2.70

Flocons Matzinger pour chiens 5kg 10.90

Flocons-céréales Tapsy avec viande 20kg 39.–

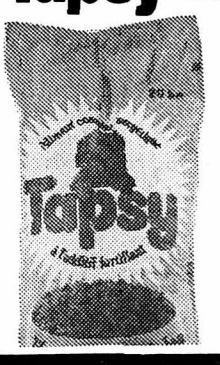

28-022200

P 400 gratuit

Restaurant

Bus No 22

Essence

La Chaux-de-Fonds

lundi 13 - 18³⁰h

mardi-vendredi 9 - 18³⁰h

samedi 8 - 17⁰⁰h

Exercice des pompiers du district à Môtiers

Le feu et des lacunes aux Six-Communes

Plusieurs sauvetage ont été effectués avec la grande échelle. (photo Impar - Charrère)

L'Hôtel des Six-Communes, propriété d'une corporation réunissant les villages de Môtiers, Boveresse, Fleurier, Couvet, Saint-Sulpice et Buttes, a été le théâtre samedi dernier d'un violent incendie – heureusement fictif – qui a servi de base à un exercice des pompiers du district.

Averti par la sirène au son modulé, le bataillon de Môtiers, commandé par le capitaine Rey, s'est attaqué au sinistre, avec la collaboration des sapeurs du Centre de secours du Val-de-Travers, venus sur place avec un imposant matériel.

Tandis que le feu qui avait pris naissance à proximité d'un vétuste tableau électrique attaquait déjà le deuxième plancher, les pompiers procédaient d'urgence au sauvetage d'une dizaine de personnes, prisonnières dans les étages de l'immeuble. On descendit même le long de la grande échelle deux blessés, pendant que des sapeurs combattaient avec acharnement le sinistre se propageant rapidement dans ce vénérable bâtiment datant du 15e ou 16e siècle.

Finalement, tout se passa sans problèmes et une heure après, le danger était écarté. A ce moment-là, les représentants des Commissions du feu du district, encadrés par MM. Scholl, de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie; Rod, premier secrétaire au Département des travaux publics; Zurcher, commandant du Centre de secours du Val-de-Travers; Monnet, représentant de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, se réunirent en assemblée annuelle.

M. Jean-Baptiste Codoni présenta l'activité de la Commission du feu de Môtiers, puis M. Scholl projeta une série de diapositives prises dernièrement lors d'une visite des Six-Communes. Chacun put constater avec une certaine inquiétude les lacunes qui existent dans ce bâtiment sur le plan de la défense contre le feu. La hotte d'aération de la cuisine n'est pas conforme, de même que le tableau électrique qui doit dater du début du siècle. En outre, pour couronner le tout, cet immeuble au riche passé historique construit principalement en bois ne possède pas d'extincteur ! L'Hôtel des Six-Communes est donc une sorte de boîte d'allumettes, qui n'attend que les circonstances favorables pour s'enflammer... Dans ces conditions, il faut espérer que les six propriétaires de ce bâtiment sauront y apporter rapidement les transformations adéquates, ceci pour éviter un drame; car il s'agit d'un établissement public fort fréquenté qui accueille durant la nuit certains groupes de sportifs ou de promeneurs. En outre, la disparition dans les flammes de ce bel édifice défigurerait irrémédiablement le centre du village de Môtiers.

Pour terminer cette assemblée, le capitaine Monnet a présenté, au cours d'un long exposé, les activités et les tâches de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers. (jjc)

MÔTIERS

L'Aéro-Club en fête

Dimanche, une trentaine de membres de l'Aéro-Club du Val-de-Travers accompagnés de nombreux invités se sont retrouvés sur le terrain d'aviation de Môtiers pour y vivre une sympathique fête de famille. Si le brouillard a mis du temps à se dissiper, l'ambiance n'en a pas souffert; elle est même montée d'un cran durant l'après-midi. En effet, un concours d'atterrissage de précision a remporté un joli succès, d'autant plus que le pilote pouvait emmener avec lui un ou deux passagers. En outre, un jeu de fléchettes a amusé les enfants qui ont pu gagner de petits prix. (jjc)

Décès au Val-de-Travers

Le 30 septembre, M. Fritz Winteregg, 75 ans, de Fleurier.

mémento

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: Relâche.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Tir de clôture, à Noiraigue

Un groupe de jeunes tireurs est venu renforcer les rangs de la société de tir «Armes de guerre». C'est un fait encourageant ainsi que l'a relevé le président James Thiébaud lors de la proclamation des résultats.

Tir tombola: 1. Michel Calame 801 points; 2. Gaston Hamel 796; 3. James Thiébaud 776; 4. P.-André Bernaschina 769; 5. Pierre-Alain Jeannet 769; 6. Michel Bollini 752; 7. Jean-Pierre Monnet 748; 8. Eric Demarchi 747; 9. Willy Pianaro 743; 10. Christian Calame 732; 11. Ernest Rätz 720; 12. Philippe Joly 711; 13. Thierry Charles 680; 14. Robert Jeannet 679; 15. Denis Bernaschina 675; 16. Bernard Hamel 675; 17. Gilbert Charles 666; 18. Johny Righetti 648; 19. Laurent Demarchi 582; 20. Maria Thiébaud 569; 21. Jean-Jacques Revaz; 22. Patrice Duc 423.

Challenge Gaston Hamel. Classement général après 8 concours: 1. Gaston Hamel 516,4 points; 2. Jean-Pierre Monnet 482,3; 3. Pierre-Alain Jeannet 478,9; 4. Ernest Rätz 468,4; 5. Michel Bollini 461,2; 6. James Thiébaud 445,1; 7. Robert Jeannet 436,8; 8. Bernard Hamel 431,9; 9. Willy Pianaro 430,1; 10. Eric Demarchi 419,3; 11. Pierre-André Bernaschina 411,7; 12. Gilbert Charles 382,4. Le challenge est attribué à Jean- Pierre Monnet.

Challenge des Amis du tir: 1. Jean-Pierre Monnet 422 points; 2. Pierre-Alain Jeannet 421; 3. Gaston Hamel 406; 4. Bernard Hamel 402; 5. Michel Bollini 395; 6. Ernest Rätz 385; 7. Robert Jeannet 363; 8. Michel Calame 359; 9. Gilbert Charles 354; 10. Eric Demarchi 342; 11. Pierre-André Bernaschina 338; 12. James Thiébaud 280; 13. Jean-Jacques Revaz 280; 14. Willy Pianaro 280. Le challenge est attribué à Pierre-Alain Jeannet, Jean-Pierre Monnet étant déjà détenteur du challenge Gaston Hamel.

Concours jeunes tireurs: 1. Pierre-Alain Jeannet 788 points; 2. Denis Bernaschina 779; 3. Christian Calame 759; 4. Pierre-André Bernaschina 759; 5. Philippe Joly 640; 6. Thierry Charles 638; 7. Johnny Righetti 619. Les jeunes tireurs, on le voit, ont joué un rôle actif dans la vie de la société. C'est de bon augure pour son avenir. (jy)

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

FLEURIER

Un champignon hallucinant !

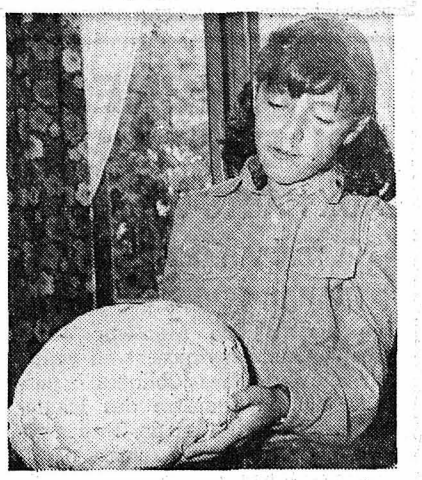

Voilà vraiment un champignon extraordinaire qui semble étonner cette jeune Fleurisanne. Il s'agit d'une vesse de loup ou lycoperdon, pesant 1 kg. 300, découvert récemment sur les hauts du Val-de-Travers par une Locloise.

Malheureusement, ce lycoperdon géant n'étant plus très frais, il n'a pas pu être utilisé pour préparer un savoureux repas. Car – avis aux gastronomes – les vesses de loup, d'une saveur discrète sont comestibles et doivent être réhaussées d'herbes condimentaires ou d'épices. Détaillées en rondelles et frites à l'huile, elles s'accomodent volontiers d'un hachis d'ail et de persil.

Alors, bon apétit si vous venez à rencontrer pareil champignon géant...

(jjc - Impar-Charrère)

23721

Vous rêvez de conduire un coupé de sport?
Vous avez le choix entre 15 possibilités dès Fr. 13'800.–

La ligne élégante de la Manta laisse deviner ses qualités sportives. Pourtant, son économie, son confort, son riche équipement et la place qu'elle offre sont tout aussi étonnants que ses performances. La version Combi-Coupé, avec son large hayon, démontre à elle seule pourquoi les 15 modèles Manta satisfont bien plus que vos exigences sur le plan de la conduite sportive.

Avec Opel, la perfection est en route. OPEL GM

Opel Manta

McCann

MAN 574/80 Dz

Consommation selon norme DIN 70030 Manta 1,3-l-S		
90 km/h 6,2 l	120 km/h 8,3 l	en ville 9,8 l

Modèles Manta: Coupé 2 portes avec coffre indépendant, Combi-Coupé 3 portes avec hayon. Moteurs: 1,3-l-S (55 kW/75 ch-DIN), 2.0-l-S (74 kW/100 ch-DIN), 2.0-l-E (81 kW/110 ch-DIN) à injection L-Jetronic. Dès Fr. 13'800.–. Modèle illustré: Manta GT/E Coupé, moteur 2.0-l à injection, jantes en alu ATS, pneus ceinturés en acier 195/70 R 13 88 H, spoiler de proue, essuie- et lave-phares, rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, volets déflecteurs, phares halogènes, volant et levier de vitesses de sport, compte-tours, voltmètre, manomètre à huile, montre à quartz, compteur kilométrique journalier, signal acoustique pour phares, vide-poches, etc. Prix de ce modèle de pointe: Fr. 17'300.–. De série, sur tous les modèles Opel: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: transmission automatique GM sur les modèles équipés d'un moteur 2.0-l. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Le Locle** Garage du Rallye, W. Dumont; **St. Imier/Villeret** Garage R. Gerster; **Les Verrières** Garage Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit
et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; **La Sagne** Garage de la Vallée, Bettex Frères; **Sonceboz** Garage P. Hürzeler

Vue et circulation

CERTIFICAT DE TEST VISUEL

DANS LA RUE, SUR LA ROUTE, VOIR MIEUX C'EST RISQUER MOINS.

Pour l'obtention du certificat visuel (Fr. 6.-), les opticiens de la section des Montagnes sont à votre disposition:

La Chaux-de-Fonds: Berg - Gagnebin & Cie - Lunetterie Centrale - Novoptic SA - Oberli - Sandoz Von Gunten
Saint-Imier: P. Jobin
Le Locle: M. Arrigo - Vog'Optic

13647

ENCHÈRES PUBLIQUES
AUX HAUTS-GENEVEYS
maison familiale grange-écurie et rural

Les héritiers de Monsieur Jean-Joseph Gremion exposent en vente, par voie d'enchères publiques, la parcelle 896 du cadastre des Hauts-Geneveys, habitation de 2 appartements, grange, écurie, remise, place-jardin de 1045 m²

samedi 11 octobre 1980, à 10 h. 30, Collège des Hauts-Geneveys, salle des sociétés.

Visites:
- mercredi 1er octobre 1980, de 14 à 16 h.
- samedi 4 octobre 1980, de 14 à 16 h.

Pour tous renseignements, s'adresser à: 23172

Etude Frédéric Jeanneret
Notaire
2052 Fontainemelon
Tél. (038) 53 38 78.

KERASTASE DE L'ORÉAL

La vraie beauté de vos cheveux grâce aux soins KERASTASE

VOTRE COIFFEUR-CONSEIL

Lady Coiffure
Rue du Locle 21, tél. 039/26 88 53
LA CHAUX-DE-FONDS

vous propose les nouvelles tendances de la coiffure automne-hiver 1980-1981 adaptées à la femme dynamique et sportive 23794

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

Dans le cadre de l'OUVERTURE D'UN ATELIER D'ASSEMBLAGE DE MOUVEMENTS ÉLECTRONIQUES QUARTZ dans les bâtiments de la fabrique

BEAUMANN SA, LES BOIS

nous désirons engager

PERSONNEL FÉMININ

auquel nous donnerons une formation de 2 à 3 mois pour l'exécution de travaux d'ASSEMBLAGE MOUVEMENTS ÉLECTRONIQUES QUARTZ.

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone 038/53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue. 28-12

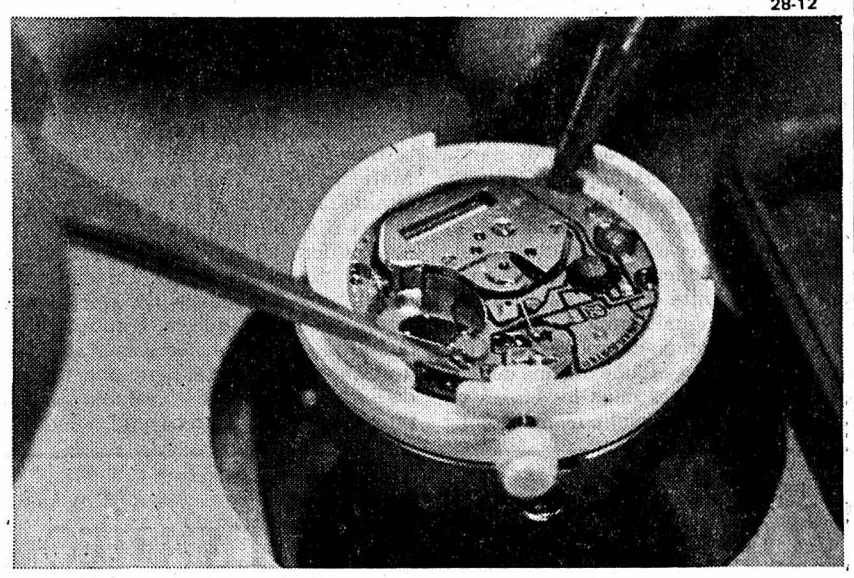

À LOUER APPARTEMENTS

libres fin décembre ou date à convenir

2 PIÈCES
3 PIÈCES
4 PIÈCES

tout confort, maison très calme, finition capitonnée. Chauffage par compteurs individuels. Quartier ouest.

Tél. (039) 22 46 91, sauf jeudi. 23651

LA CHAUX-DE-FONDS
À LOUER tout de suite ou à convenir
RUE DE LA RUCHE 42-44

APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

tout confort, dès Fr. 425.– par mois, charges comprises.
Pour visiter: tél. 039/23 24 30.

RUE DE L'ETOILE 1

STUDIOS

dès Fr. 210.– par mois, charges comprises. 22-2494
Pour visiter: tél. 039/23 07 05.

Pour traiter: Verit-Lausanne, tél. 021/23 99 51.

À LOUER 87-30985

Rue de la Balance
3 chambres, bain. Libre.

Rue du Parc
2 et 3 chambres. Libres.

Temple-Allemand
3 chambres, bain, central général. Libre 1.1.81.

Av. Léopold-Robert
2 chambres, douche, central général. Libre 1.1.81.

A.-M.-Piaget
4 chambres tout confort. Garage. Pour le 1.1.81.

Etude Wavre, notaires
Neuchâtel, tél. 038/24 58 24.

23554

Gauche: blouson matelassé, Fr. 39.– à 49.– (tailles 116 à 176). Jeans en velours au prix imbattable de Fr. 17.– à 19.– (tailles 116 à 176). Droite: solide parka, ouatée avec capuchon et quatre poches, Fr. 49.– à 59.– (tailles 116 à 176). Jeans en velours Tramp's, Fr. 39.– à 49.– (tailles 128 à 170).

SCHILD

Schild vous étonne toujours. Par la qualité et par le prix.

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - **NEUCHÂTEL**, Saint-Honoré 9

Fust

Reprise maximale
pour votre
machine à laver
usagée à l'achat d'une machine neuve.
Demandez nos
offres d'échange SUPER.
Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.
Location – Vente – Crédit
ou net à 10 jours. 23838

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Electro-Ménager Fust

NUSSLÉ
La Chaux-de-Fonds
23037
Profitez
Machines à laver ROTEL
divers modèles d' EXPOSITION
Rabais jusqu'à
45 %
Tél. (039) 22 45 31
NUSSLÉ

Nous avons toujours sur chantier du
bois de cheminée
façonné et scié en bouts de 25, 33, 50 cm. 22052
Maison Meyer-Franck, 135 avenue Léopold-Robert (à côté du Grand Pont) tél. 039/23 43 45

Votre journal: L'IMPARTIAL

JUVET INTÉRIEUR
STYLE ANCIEN MODERNE
KNOLL International
19162
P. AUBRY
NUMA-DROZ 87

Nouveau record au tir de clôture du Tir de campagne

De gauche à droite: Jean Boegli (challenge Schäublin), Françoise Aubry (1re dame) et Francis Guédat (challenge Lumini).

Chaque année la société Tir de Campagne réalise un nouveau record quant à la participation à son tir de clôture. L'édition 1980 aura connu deux excellentes journées, où le nombre de tireurs a dépassé toutes les espérances des organisateurs.

Deux milles trois cent passes ont été tirées par près de 80 tireurs et les résultats enregistrés sont très prometteurs puisque le grand champion de ce tir de clôture a été un junior qui a déjà fait parler de lui à plus d'une occasion, Daniel Monbaron qui a obtenu 581 points. Le challenge Schäublin (tir à la cuillère) est revenu au champion Jean Boegli qui s'attribue définitivement ce challenge alors que le challenge Lumini est revenu cette année à Francis Guédat qui totalisait la plus haute passe avec 92 points.

Lors de la distribution des prix qui eut lieu au restaurant du Régional, le président, M. Florian Châtelain, a relevé la parfaite organisation et le succès de ce tir.

A noter que plusieurs dames ont participé à ce concours et que la première dame classée, Françoise Aubry a obtenu un magnifique 17e rang, alors que M. William Schneider, double vétéran, se classait 12e.

M. Florian Châtelain président, profita de cette cérémonie de distribution pour annoncer les magnifiques résultats obtenus par les jeunes tireurs lors du Tir cantonal. En effet, participaient aux éliminatoires de Lamboing Yves Rossel qui avec 46 points se classait 2e ex æquo, Roger Châtelain 44 pts 9e et Martin Christen 38 pts. Lors de la finale cantonale à Riedbach, deux Tramelots se distinguaient: Yves Rossel avec 45 pts se classait 18e alors que Roger Châtelain avec 42 pts se classait 54e. Notons qu'il y avait 75 participants soit une quinzaine de chaque région. Ces magnifiques résultats font honneur à la société d'une part mais aussi à Rodolphe Fankhauser leur moniteur.

RÉSULTATS

Tir de clôture: 1. Daniel Monbaron junior 581 pts; 2. Jean Boegli (app. 191); 3. René Meyrat (app. 190); 4. Marcel Reber (app. 188), tous avec 575 pts; 5. Eric Voumard 571; 6. Francis Guédat 570; 7. André Châtelain 568; 8. Francis Voumard 565; 9. Yves Rossel (JT) 564; 10. Roland Guerne 561; 11. Willy Guerne 559; 12. William Schneider (VV) 558; 13. Roland Châtelain 556; 14. André Jubin 552; 15. Rodolphe Fankhauser 550; 16. Roger Hourier (V) 549; 17. Françoise Aubry (1ère dame) 548; 18. Roger Châtelain (JT) 545 (app. 179); 19. François Gyger 545 (app. 178); 20. Hubert Bassioni 545 (app. 172).

Challenge Schäublin: 1. Jean Boegli 253 (gagne définitivement le challenge); 2. Eric Vuilleumier (JT) 248; 3. Martin Christen (JT) 247; 4. Francis Guédat (V) 244; 5. Roger Houriet (V) 243; 6. Francis Voumard 243; 7. Eric Voumard 242; 8. Roland Guerne 240; 9. André Châtelain 239; 10. Florian Châtelain 239.

(texte et photo vu)

Rapport d'activité du Centre de puériculture

Au rythme des naissances

Lors de chaque assemblée de l'Ecole des parents, il est de coutume que chaque groupement fasse le rapport de son activité. En ce qui concerne celui du Centre de puériculture, il est intéressant d'en ressortir quelques chiffres qui démontrent bien l'utilité de ce service.

Le Centre de puériculture poursuit son activité de prévention selon le rythme des naissances enregistrées dans la commune. A la fin de l'exercice précédent, Mme M. Schwab a souhaité quitter sa fonction de caissière et c'est Mme M. Houlmann qui a accepté de reprendre les comptes en mains.

Mme B. Germiquet, puéricultrice, a accompli sa 5e année d'activité au centre alors que le comité se compose de la manière suivante: puéricultrice, Mme B. Germiquet; animatrice responsable, Mme G. Bigler; secrétaire, Mme J. Braun; caissière, Mme M. Houlmann; membres, Mme U. Droz, Mme J. Kohler. Représentant local des médecins, Dr O. Notter; médecin pédiatre conseil Dr J. J. Gindrat.

Durant l'année 1979, Mme B. Germiquet a donné 116 consultations pour 42 enfants différents. Ces familles se répartissent ainsi: Suisses 40, étrangers 2. Mentionnons qu'en 1979, il y a eu 44 naissances. La puéricultrice a répondu en outre à 42 appels téléphoniques, ce qui est en sensible augmentation par rapport aux années précédentes. Sept enfants ont été visités à domicile, alors que 8 enfants ont été envoyés chez leur médecin traitant pour établir un diagnostic spécifique tel que asthme, hernie étranglée, constipation, anémie, etc.

Comme chaque année, deux cours de soins aux bébés ont été organisés. Ces cours se donnent sur six soirées et sont régulièrement suivis par les futurs parents. Une soirée d'information a également été organisée dans le courant de cet exercice.

LANDAU-SERVICE

Dans le courant de l'année il a été offert aux habitants de la région la possibilité de donner leurs poussettes, pousse-pousse, lits d'enfants, baby-relax etc, qui dorment au galetas, et par là même de fournir à d'autres parents la possibilité d'un dépannage. Durant l'année écoulée, ce service a fait quelques heureux, mais c'est un résultat bien timide car il semble que les jeunes parents préfèrent acheter du matériel neuf. Cependant le Centre de puériculture de Tramelan est maintenant bien implanté dans le village et nous ne pouvons que lui souhaiter une natalité plus abondante. (vu)

état civil

TRAMELAN

Promesses de mariage

Août, 8, Wüthrich Markus (à Tramelan) et Wiedmer Esther (à Berne). – 18, Feuz Daniel Emile (à Tramelan) et Sandoz Christiane Marguerite (à La Chaux-de-Fonds). – 25, Feuz Alain Raoul et Kohler Liliane Esther (les deux à Tramelan). – 25, Rossel Pierre Alain et Dhapal Marie Maryse Willina (les deux à Tramelan).

Mariages

Août, 8, Lehmann Erich Daniel (à Tramelan) et Stucki Anna Katharina (à Grosshöchstetten). – 8, Augsburger Stéphane André et Vuilleumier Françoise (les deux à Tramelan). – 29, Freudiger Hans Ruedi (à Saicourt) et Geiser Annerösli Elsbeth (à Tramelan).

Décès

Août, 6, Gagnebin René William, veuf de Hélène, née Berger, né en 1907. – 8, Rossel Elie, veuf de Maria Virginie, née Gindrat, né en 1886. – 25, Vuilleumier, née Béguelin, Hélène, veuve de Albert, née en 1894.

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Bellelay promu au rang de Centre national de tourisme équestre

L'Association nationale suisse pour le tourisme équestre (ANSTE) organise du 13 au 18 octobre prochain à Bellelay, le premier cours de cavalier-randonneur organisé en Suisse dans le cadre de l'ANSTE. Placé sous la direction de M. Martin Chaignat, président central de la formation, ce cours à l'intention des randonneurs en équitation permettra aux participants de se familiariser avec les thèmes suivants: conduite du cheval, topographie, sekker, brider, attacher, entretien du cheval, alimentation, secourisme, règle de circulation, etc...

C'est à l'Hôtel de l'Ours à Bellelay, promu au rang de Centre national de formation de tourisme équestre qu'aura lieu ce premier cours en faveur des adeptes de la promenade à cheval. (comm.)

RECONVILIER

Rénovations

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal présidé par le maire, M. Erwin Steiner, a décidé l'acquisition d'un premier lot de mobilier pour la rénovation du collège primaire et une somme de 78.000 francs a ainsi été libérée. Il a aussi été décidé de rénover le bâtiment de l'Ecole enfantine. Enfin, le Conseil a décidé de participer aux frais de cours pour leçons données à Reconvilier par l'Ecole de musique de Saint-Imier. C'est, d'autre part, le corps enseignant qui a été désigné pour procéder au recensement de la population en décembre prochain. (kr)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

TAVANNES

Nouvelles maîtresses d'apprentissage

L'Ecole professionnelle de Tavannes a ouvert, depuis deux ans, une nouvelle section d'apprenties employées de maison. La loi prévoit que seules les personnes reconnues maîtresses d'apprentissage ménager ont le droit de signer des contrats. La formation de maîtresse d'apprentissage ménager comprend un cours de base et quatre cours spéciaux qui s'achèvent chacun par un examen. Celui-ci a pour but d'établir si la candidate possède les connaissances et les qualités nécessaires pour former une apprentie ménagère de manière satisfaisante.

L'Ecole professionnelle de Tavannes a organisé les cinq cours (114 heures).

Les candidates ont subi les examens contrôlés par un groupe d'experts.

Les personnes suivantes ont obtenu leur attestation fédérale de maîtresse d'apprentissage ménager: Lilian El-Labane, La Neuveville; Iris Degoumois, Crémines; Odile Leuenberger, Rebeuvelier; Marie-Thérèse Monnier, Tavannes; Rolande Mottet, Sornetan; Vérène Steiner, Moutier; Annemarie Vogt, Belprahon; Léonore Voumard, La Neuveville.

(comm)

MALLERAY

Noces d'or

Au cours du dernier week-end, les époux Max et Jeanne Roth-Jabas ont fêté dans la joie leurs noces d'or à Malleray. M. et Mme Roth qui n'ont pas d'enfants, ont passé leurs 50 ans de vie commune dans le bâtiment de la Banque Cantonale et sont tous deux honorablement connus. M. Roth était un excellent tireur et encore à l'heure actuelle membre du comité de la société des Armes-Réunies. (kr)

Tournoi de judo féminin d'Erguel

Réussite sur toute la ligne

Le dynamisme des responsables du Judo-Club Saint-Imier n'est plus à démontrer. Tant chez les adultes que chez les enfants, les activités ne manquent pas. Ce dernier week-end, le Judo-Club Saint-Imier organisait son traditionnel tournoi de judo féminin au dojo de la rue du Pont. Comme d'habitude, les organisateurs avaient parfaitement planifié la journée de dimanche assurant du même coup la réussite de ces joutes sur toute la ligne. C'est ainsi que quelque 100 participantes (écolières, juniors et adultes) provenant de Nidau, Laufon, Tramelan, Reconvilier, Saint-Imier, Hauterive, Peseux, Delémont, Porrentruy, Fleurier, Saint-Blaise ne disputèrent pas moins de 200 combats. Voici les principaux résultats:

Minimes 1 (1973-74) - open: 1. Sandra Palama (JC Delémont).

Minimes 2 (1971-72): – 25 kg: 1. Nathalie Reichard (Hauterive); – 28 kg: 1. Nicole Wachtel (Nidau); + 28 kg: 1. Sarah Baroso (Tekki Saint-Blaise).

Ecolières (1967-68-69-70): – 30 kg: 1. Tatjana Ambass (Nidau); – 33 kg: 1. Barbara Simon (Delémont); – 36 kg: 1. Sylvie Zaffaronni (JC Saint-Imier); – 40 kg: 1. Isabelle Weidmann (Nidau); – 45 kg: 1. Anne-Claude Imhof (JC Saint-Imier); + et – 50 kg: 1. Sandra Felmann (Laufon).

Espoirs (1964-65-66): – 53 kg: 1.Patricia Scassa (JC Nidau); – 58 kg: 1. Jenny Martin (Reconvilier); + et – 63 kg: 1. Marina Aeberhard (Peseux).

Juniors - open: 1. Janny Martin (Reconvilier); 2. Verena Schenkel (Nidau); 3. Chantal Goetschmann et Claudine Humair (Tramelan).

Elite - open: 1. Christine Cucina (La Chaux-de-Fonds); 2. Rosaria Costa (Nidau); 3. Christine Prétat (Nidau). (lg)

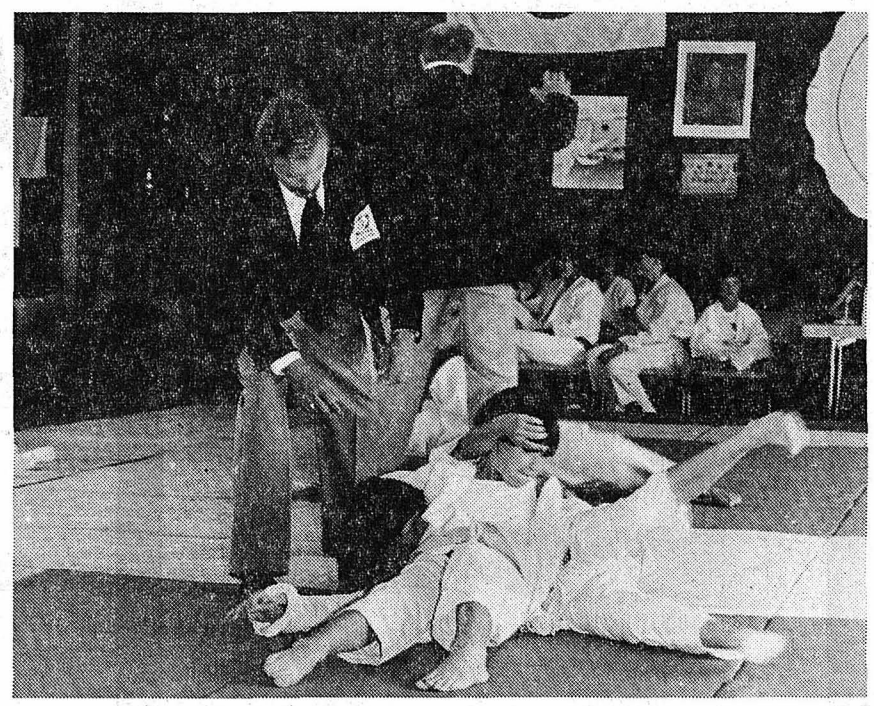

Une phase particulièrement animée d'un combat disputé dans le cadre du Tournoi féminin d'Erguel à Saint-Imier. (Impar-lg)

Belle rencontre franco-suisse à Renan

Il y a trois ans la fanfare de Renan se rendait à Ancerville, bourg lorrain de la Meuse où l'Amicale ancervilloise fêtait son 50e anniversaire. Ce furent deux journées mémorables qui créèrent des liens d'amitié que chacune des deux fanfares tint à maintenir. Samedi et dimanche, les musiciens de Renan recevaient leurs amis français en nos murs afin de rendre l'invitation dont ils avaient été l'objet.

Vers 16 heures, par le temps splendide dont nous étions gratifiés, un car amenait sur la place de la gare la cinquantaine de musiciens invités. Ces hôtes se rendaient alors chez les habitants qui les hébergeaient, puis tous se retrouvaient à la salle de spectacle pour donner un concert devant un nombreux public.

En première partie, la fanfare de Renan interpréta les morceaux de son répertoire. Chacun put apprécier la qualité de l'exécution et les vifs applaudissements qui ponctuèrent chaque interprétation montrèrent bien combien le public apprécia ces productions.

Puis ce fut au tour de l'Amicale d'Ancerville de se présenter sur scène. Son concert tourna au triomphe. Il faut bien dire que le genre est totalement différent de ce que nous avons l'habitude d'entendre. Dès la première exécution, l'ambiance se créa. L'allant des marches françaises, les sonneries de clairon, toute cette verve musicale exprimée par cet ensemble provoquèrent de nombreux rappels et des bis réclamés par une salle emballée. Enfin, une marche d'ensemble fort bien exécutée sous la direction de M. Renard, directeur français, termina ce concert dont on se rappellera avec plaisir.

Une brève allocution de M. Vuilleumier, maire, et un échange de cadeaux-souvenirs entre les deux présidents des musiques intéressées marquèrent encore la soirée qui se poursuivit par un bal des plus animés.

Dimanche, les visiteurs se rendirent au Musée de l'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, puis donnèrent un concert sur la place du village avant de descendre dîner à Saint-Imier. Vers 17 heures, le dernier verre de l'amitié et une ultime production de nos hôtes terminèrent cette trop brève rencontre qui laissera sans nul doute un excellent souvenir à chacun. (ba)

VILLERET

Désalpe et fête villageoise

C'est en cette fin de semaine que le village mettra sa parure de fête et ce, afin de réserver le meilleur accueil à tous les participants à cette grande manifestation, patronnée par la fanfare municipale, secondée d'un groupement de paysans pour l'organisation de la 4e désalpe de Villeret.

La fête villageoise débutera vendredi 3 octobre aux alentours de 17 heures, moment à partir duquel, chacun pourra se ravitailler selon ses goûts, de la Cave valaisanne en passant par la Paysanne ou le Grotto ticinese. Un bar «disco» attendra également jeunes et moins jeunes.

Il est bon de signaler, que pour la première fois cette année, la Cave paysanne ouvrira ses portes dans la grande salle de l'Hôtel de La Combe-Grède et que l'orchestre «Wildboar's» mettra l'ambiance nécessaire jusqu'au petit matin.

Le samedi 4 octobre est décrété Fête de la désalpe. Dès le matin, on pourra se jeter sur les tresses maison, cornets à la crème et têtes de moines, en attendant l'heure de l'apéro, à laquelle tout sera prêt pour accueillir les amis du village.

La Fanfare de Cernier, le Yodleur-Club de Tramelan, les Accordéonistes de Cormoret, cors des Alpes et lanceurs de drapeaux, seront prêts dès 14 heures, à réceptionner, comme il se doit les troupeaux, «bichonnés» et décorés, descendant de la montagne.

En soirée, pour rester dans le ton, c'est l'orchestre Kappelle Gebr. Reber de Berne qui animera la grande soirée champêtre, également organisée à l'Hôtel de La Combe-Grède. (jf)

Solidarité ouvrière

Les ouvriers des usines Oméga à Villeret n'ont pas repris le travail hier matin avant 8 heures. De cette manière les horlogers désiraient démontrer leur solidarité avec l'ensemble du personnel SSIH qui n'a pas touché la compensation du renchérissement attribuée par le TAH. Le 95% du personnel de Villeret a participé à cette manifestation. (comm)

CORMORET

Les anciennes demeures paysannes, trésor de notre patrimoine national

Tel est le titre de la conférence que donnera, ce soir, M. André Tissot, de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion de l'assemblée générale du Groupe régional Jura bernois de la Ligue bernoise pour la sauvegarde du patrimoine national (Heimatschutz).

Cette assemblée, qui est publique, se tiendra à Cormoret, salle communale, à 20 heures. (comm.)

Spaghetti et Spaghettini

«Tipo M» **(extra-fins)**

les pâtes suisses de qualité aux œufs frais

paquet de **750 g,** 1.60

2 paquets au choix

Multipack jusqu'au 7.10.

2.60 (100 g = –.17,3) **au lieu de 3.20**

Les pâtes aux œufs frais «Tipo M» sont délicieuses, car faites **exclusivement de produits de première qualité** (semoule de blé dur et œufs).

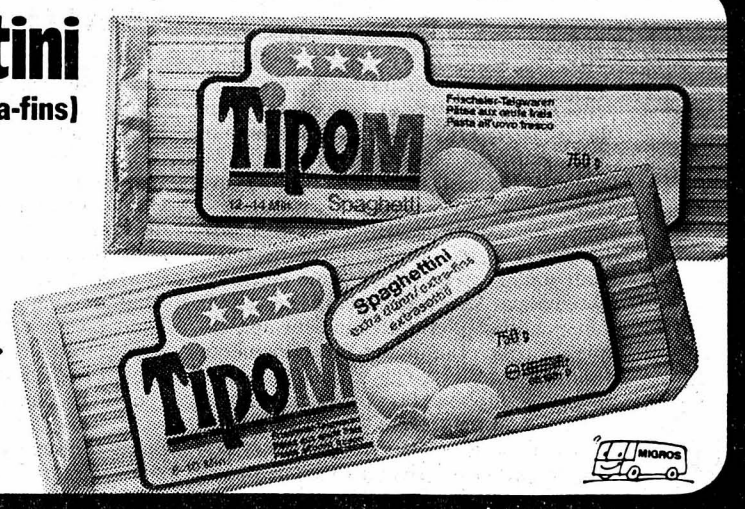

«Sugo»

Sauce tomate piquante préparée avec de la viande hachée. Accompagne à merveille spaghetti, macaroni, ravioli, le riz, etc.

boîte de 430 g, 2.30

Multipack jusqu'au 7.10.

2 boîtes

3.80 (100 g = –.44,2) **au lieu de 4.60**

Chocolat suisse de qualité

«Truffes»

Chocolat au lait fondant fourré truffes

tablette de 100 g, 1.10

2 tablettes

Multipack 1.10.–7.10.

1.80 au lieu de 2.20

Expérience et tradition depuis 1887

Voncafé***

avec et sans caféine et Voncafé* Espresso**

Café lyophilisé, **soluble instantanément.** Un mélange de choix **100% pur.**

Offre spéciale 1.10.–7.10.

-.60 de moins sur chaque bocal de 100 g

1.20 de moins sur chaque bocal de 200 g

«Caprice des Dieux»

Un fromage français savoureux à pâte molle

Offre spéciale 1.10.–7.10.

Un conseil: Sortez-le du réfrigérateur 1 ou 2 heures avant de le déguster.

boîte de 210 g

2.90 (100 g = 1.38,1) **au lieu de 3.50**

Biscuits Graham

au chocolat

paquet de 220 g

Jusqu'à épuisement du stock

2.– (100 g = –.90,9)

C'est le moment de les planter.

Conifères nains

pour agrémenter jardins et balcons.

5 variétés disponibles la pièce

4.80

En vente dans les principaux marchés Migros.

En savoir plus M acheter mieux

Non seulement **les pâtes aux œufs frais «Tipo M» de la Migros** sont fabriquées avec des ingrédients de tout premier choix, mais encore elles sont soumises à des contrôles suivis très stricts. De plus, chaque paquet porte mention de la composition, de la valeur nutritive, de l'apport en calories et en joules et du mode de cuisson.

♡ MIGROS

Offre spéciale

1er–14.10.

HOPP

Le produit de nettoyage universel qui a l'efficacité et la douceur du savon naturel.

850 g **2.–** (100 g = –.235) **au lieu de 2.40**

plus frais, surpuissant Tambour

Le produit de nettoyage désinfectant à l'ammoniaque qui dissout la saleté sans laisser de traînées.

1 kg **2.–** **au lieu de 2.40**

L'occasion de l'essayer pour le connaître.

handy matic

En sachets refermables très pratiques. Convient à toutes les machines. Les ménage et ménage la vaisselle qui retrouve hygiène et propreté.

paquet d'essai de 500 g **1.50** (le kg = 3.–)

Classe de toxicité 5 S. Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.

Le Conseil national s'occupe de la loi sur les étrangers

Tout tourne autour du statut des saisonniers, mais...

Hier, le Conseil national a porté toute son attention cinq heures d'affilée sur un seul sujet: la question de savoir comment il convient de traiter les étrangers qui vivent sur notre sol. Il s'agit de refondre intégralement la loi sur les étrangers et de se prononcer sur l'initiative populaire «Etre solidaires» qui demande une politique plus humaine en faveur des travailleurs étrangers. Vingt-neuf orateurs ont défilé à la tribune et l'essentiel de leurs discours a été consacré au statut tant critiqué des travailleurs saisonniers chez nous que le Conseil fédéral et le Conseil des Etats ont décidé de maintenir en l'adoucissant quelque peu, alors que la gauche surtout exige sa suppression pure et simple, en accordant aux saisonniers un permis à l'année.

par Hugues FAESI

Rapporteurs de la commission, MM. Barchi (rad., TI) et Zbinden (pdc, FR) s'étonnent: la nouvelle loi sur les étrangers, œuvre de longue haleine et de soigneuse mise au point, comporte une série d'améliorations très substantielles, pourquoi alors toute la discussion ne fait-elle que tourner autour du problème du statut du saisonnier qui n'en est pas la pierre angulaire ?

La vieille loi-cadre ne répond plus aux conceptions profondément modifiées de notre temps face aux problèmes que pose la présence de nombreux étrangers chez nous. Il était donc urgent de créer un cadre juridique pour la politique suisse à l'égard notamment des travailleurs venant d'ailleurs qui ont besoin d'un statut qui s'harmonise avec les normes internationales en matière de migrants, et facilite l'intégration de ces hommes, femmes et enfants chez nous s'ils résident durablement dans notre pays. Troisième objectif prioritaire: accorder aux étrangers une protection juridique capable de garantir leur statut personnel, familial, social.

Enfin, il faut se pencher sur deux initiatives à ce sujet. Il y a cinq ans déjà, le canton de Genève a déposé une initiative qui vise à supprimer le statut actuel des saisonniers, à le remplacer par des dispositions conformes aux droits élémentaires de la personne humaine sans remettre en question les efforts de stabilisation et d'intégration des étrangers poursuivie par le Conseil fédéral.

Puis il y a l'initiative «Etre solidaires» qui veut une politique plus humaine.

Les deux rapporteurs ont mis l'accent sur cette exigence: garder la mesure et ne pas mettre en cause les bons résultats de la stabilisation du nombre de travailleurs étrangers. De plus, la nouvelle loi, déjà acceptée par le Conseil des Etats, veut assurer une vie décente aux travailleurs étrangers et leurs familles, affiner le statut des saisonniers tout en introduisant les améliorations substantielles en matière de regroupement des familles, de protection juridique et sociale et des droits reconnus expressément à ces utiles collaborateurs venus d'ailleurs et qu'il faut mieux intégrer dans nos cités.

Le problème des saisonniers – vrai ou faux – est parmi les plus ardus. L'économie et les cantons demandent que l'on laisse entrer un plus grand nombre, mais leur sort chez nous est peu enviable, car ils ne peuvent obtenir la venue rapide de leur conjoint et famille, et sont parfois logés sans confort, et obligés de retourner chez eux à l'expiration de leur contrat saisonnier. Corriger cet état de choses n'est pas facile, sans risquer un afflux de travailleurs à l'année qui reflueront vers les villes en laissant les régions excentriques à découvert de main-d'œuvre. De l'avis du Conseil fédéral, de la Chambre haute et de la majorité de la commission, le statut des saisonniers doit subsister. Quant à l'initiative qui demande sa suppression, il faut en proposer le rejet pur et simple au peuple suisse, sans contre-projet des Chambres.

N'ENTREZ PAS EN MATIÈRE !

Face à cette attitude résolue et positive, voilà d'abord un franc-tireur qui a une toute autre opinion: M. Fritz Meier, activiste xénophobe zurichois, propose de ne pas entrer en matière. En nostalgique politique, il rappelle les discussions passées autour de la lutte contre la pénétration étrangère et fait valoir nos faibles possibilités d'absorption dans un pays déjà surpeuplé. Il adjure le Conseil national de tenir compte du sentiment très fort dans le peuple, et de dire non à une loi qui va beaucoup trop loin. Son coreligionnaire poltique M. Oehen s'inspire des mêmes thèses, mais propose le renvoi au Conseil fédéral dans le but d'obtenir toute autre chose. La Suisse n'est pas un pays d'immigration. Nous en sommes à la deuxième génération des immigrés, et les problèmes se multiplient.

AVIS FORT DIVERS PARMI LES GROUPES

Bien qu'aucun des groupes politiques ne se prononce contre l'entrée en matière, c'est un bouquet fort chatoyant d'opinions peu concordantes qui se dégage des positions prises par les porte-parole. C'est ainsi que M. Morel (FR) au nom du groupe socialiste, annonce son soutien de la nouvelle loi, mais aussi de l'initiative, car les deux ne s'excluent nullement. Nous serons jugés sur notre capacité de percevoir dans les travailleurs des hommes et des femmes, et non seulement de la main-d'œuvre. La charte des étrangers devrait permettre aux travailleurs qui nous viennent d'autres pays de jouir des mêmes droits que les Suisses et de pouvoir prétendre à un certain bien- être. En revanche, la position des syndicalistes est négative quant à une ouverture trop libérale des frontières. Mais quand les travailleurs sont acceptés, il faut leur garantir un statut libéral.

Au nom de l'Union démocratique du centre, M. Muller (BE) note qu'il aurait préféré ne pas traiter cet objet maintenant déjà, mais le Conseil national ayant décidé autrement, son groupe votera l'entrée en matière, sans considérer que l'initiative est une épée de Damoclès. Il insiste pour que le Conseil national prenne en considération certaines propositions essentielles de la minorité, sans quoi on risquerait un référendum contre une loi trop libérale. L'initiative doit être rejetée sans autre forme de procès – elle va beaucoup trop loin.

M. Vincent déclare au nom du groupe pdt, sa, poch qu'il est heureux de voir l'initiative genevoise réclamer par voie d'initiative cantonale la suppression du statut des saisonniers. Il demande qu'on élève le débat afin de chercher les meilleures solutions possibles. Il faut aussi accepter l'initiative «Etre solidaires». MM. Spiess (BS) explique la position du groupe démo-chrétien: nous attendons de la loi que les travailleurs étrangers puissent vivre chez nous avec leur famille. Il est juste que la protection juridique, les droits politiques et sociaux, d'association, de liberté d'opinion soient réglés par la loi. Quant à l'initiative, une partie du groupe la rejette. En revanche, le groupe soutient les deux motions de la commission au sujet de la naturalisation facilitée des enfants et des assurances sociales.

Au nom du groupe des indépendants, M. Adler (BL) critique certaines dispositions de la nouvelle loi qui nous vaudront une bureaucratie échevelée en la matière. C'est sans enthousiasme qu'il votera l'entrée en matière, et il acceptera aussi l'initiative. Si le Conseil national n'arrive pas à améliorer encore sensiblement le texte de loi proposé selon les propositions minoritaires, le groupe se réserve de voter contre le projet. Au nom des radicaux, M. Vetsch (SG) se prononce résolument pour que l'on garde le statut des saisonniers et que l'on suive les sages décisions du Conseil des Etats. M. Couteau (GE) défend le point de vue des libéraux qui se réjouissent des progrès proposés et du climat plus serein. Le danger de xénophobie subsiste et à vouloir trop obtenir on risque de compromettre les progrès obtenus. C'est ainsi qu'on ne saurait renoncer aux saisonniers en leur accordant le statut à l'année, ce qui heurterait les intérêts légitimes des petites et moyennes entreprises. Il ne faut pas en faire une «loi contre les Suisses» ni légiférer sous l'emprise d'une mauvaise conscience qui n'a pas sa raison d'être.

POUR ET CONTRE LE STATUT DES SAISONNIERS

Pas moins de dix-neuf députés défilent à la tribune, la plupart pour s'exprimer au sujet de ce statut des saisonniers qui ne forme qu'une partie de la nouvelle loi. Neuf orateurs socialistes (dont l'un a des idées contraires à celles de ses camarades), quatre démo-chrétiens, autant de radicaux, un indépendant et un sans-groupe permettent de constater les nombreux clivages d'opinion. On sent très bien que ce sera le chapitre des saisonniers qui sera le plus âprement discuté dans le détail, alors que l'initiative «Etre solidaires» ne semble pas avoir beaucoup de chances de rallier une majorité.

A 13 h. 20, le président M. Hanspeter Fischer (udc, TG) interrompt le débat. Ce matin, M. Furgler prendra position au nom du Conseil fédéral. Ce sera la discussion de détail ensuite des 91 articles de la nouvelle loi, avec séance de relevée, car il reste beaucoup de pain sur la planche.

H. F.

Les consommatrices romandes

«Achetez du veau fermier !»

Consommateurs, lorsque vous achetez du veau, portez votre choix sur le veau fermier. Tel est le conseil donné à l'heure actuelle par la Fédération romande des consommatrices (FRC). Très préoccupée par les problèmes soulevés dans les pays voisins par la viande des veaux traités aux hormones, la FRC s'est aussitôt renseignée auprès des autorités compétentes pour connaître la situation en Suisse.

Pour l'instant, comme l'indique un communiqué publié hier, elle n'a pas encore reçu de réponse quant aux contrôles réguliers et systématiques qui devraient être opérés pour dépister d'éventuels traitements illégaux. Dans l'attente d'une réponse «précise et circonstanciée» de l'Office vétérinaire fédéral, la FRC encourage les consommateurs à porter leur choix sur le veau fermier dont la méthode d'élevage exclut par principe tout traitement. En outre, ce veau étant élevé avec du lait de sa mère, ce choix contribuerait à diminuer la surproduction laitière. (ats)

Au Conseil des Etats

L'assurance-accidents ne doit pas coûter trop cher

Le Conseil des Etats a examiné hier plus de la moitié de la loi totalement revisée sur l'assurance-accidents que l'autre Chambre a déjà adoptée au printemps de 1979. Dans l'ensemble, il a suivi la voie tracée par le Conseil Fédéral et par le Conseil National, tout en ajoutant, cependant, une série d'amendements qui vont en général dans le sens d'une diminution des coûts et, partant, des prestations offertes. Néanmoins, les grandes lignes du projet demeurent intactes. La Chambre des cantons, qui poursuit aujourd'hui l'examen de détail de la loi, avait auparavant éliminé trois petites divergences qui subsistaient encore dans la loi sur Pro Helvetia, mûre maintenant pour la votation finale.

Dans la loi sur l'assurance-accidents, la Chambre a suivi sa commission dans toutes les propositions que celle-ci avait élaborées. Elle a tenu bon contre les assauts répétés des socialistes – dont le porte-parole principal était Mme Esther Buehrer, députée de Schaffhouse – qui cherchaient à tout moment à rendre la loi plus généreuse et à élargir l'éventail des prestations. Mais la commission, que préside un démocrate-chrétien d'Obwald, M. Jost Dillier, avait depuis longtemps préparé la Chambre à l'idée qu'il ne fallait pas trop charger le bateau et songer aux conséquences financières de l'obligation de s'assurer que le projet introduit.

Les propositions minoritaires de Mme Buehrer ont été rejetées les une après les autres sans exception. C'est ainsi que le suicide ne sera pas assimilé à un accident et ne donnera point droit à des prestations, même moindres. D'autre part, le veuf et la veuve ne seront pas tout à fait mis sur un pied d'égalité, comme le voulaient les socialistes.

Toutefois, la Commission a été sur un point un peu plus généreuse que le Conseil Fédéral qui voulait que le veuf touche une rente, notamment, quand il était totalement invalide. La version adoptée hier admet une invalidité aux deux tiers pour l'octroi de la rente. Mais, par ailleurs, elle va moins loin que la solution du Conseil National – reprise par la minorité socialiste et à laquelle s'était ralliée le Conseil Fédéral – et qui octroyait au veuf un plus grand nombre de droits.

Le Conseil des Etats a aussi rogné quelque peu sur la version de l'autre Chambre en ce qui concerne la possibilité de prévoir l'assurance obligatoire pour certaines professions indépendantes, le montant maximum du gain assuré, le taux de la rente invalidité en cas d'invalidité totale et le droit aux rentes des enfants recueillis.

LE MONOPOLE DE LA CNA

La fameuse question du monopole de la CNA, qui avait donné lieu à un débat nourri au Conseil National, n'a pas suscité de nouvelles controverses: les nouveaux assurés, soit un tiers de l'ensemble des travailleurs, seront confiés à l'assurance privée et aux caisses-maladies. Enfin, le problème des assurances complémentaires que la CNA devrait pouvoir conclure avec les entreprises, dans les versions du Conseil Fédéral et du Conseil National, a été résolu par la négative. Le Conseil des Etats refuse ce droit à la CNA, estimant qu'une institution d'Etat n'a pas à intervenir sur le marché libre de cette façon-là. C'est là un petit avantage accordé aux compagnies privées. (ats)

Grün 80: un déficit «modeste»

Les comptes provisoires de l'Exposition d'horticulture et de paysagisme Grün 80 vont probablement présenter un déficit jusqu'ici non couvert de 4,65 millions de francs. Le déficit effectif atteint certes près de 10 millions de francs, mais 5,25 millions sont d'ores et déjà couverts par des garanties des deux Bâles, de la Confédération et des organisateurs. En outre, des installations d'une valeur globale de 27 millions de francs pourront être revendues. Des tractations sont actuellement en cours à ce sujet.

Bien que le nombre de visiteurs prévus, soit trois millions de personnes, ait été atteint il y a quinze jours déjà, les pertes de recettes sont dues au faible nombre de cartes d'entrées individuelles vendues.

Ce sont les cartes permanentes, les cartes à prix réduit accordées lors de l'utilisation du train par exemple qui ont connu le plus de succès. En vendant quelque 500.000 cartes d'entrée individuelles de plus, les comptes auraient pu être équilibrés, a déclaré hier, lors d'une conférence de presse, le directeur de Grün 80, Hanspeter Ryhiner. Il a qualifié de «quasi sensationnel» le fait que les dépenses prévues n'aient pas été dépassées.

Le déficit attendu se situe dans l'ordre de grandeur de celui d'autres expositions nationales et internationales. Et il est en soi modeste, a précisé M. Ryhiner. (ats)

Constitution d'un Comité suisse de soutien au peuple afghan

Quelques citoyens dont des éthnologues, des archéologues, des journalistes et des parlementaires se sont réunis hier à Berne pour décider de la constitution d'un Comité suisse de soutien au peuple afghan dans l'épreuve qu'il subit actuellement et dans sa lutte pour l'indépendance.

Le comité envisage premièrement de réunir et de diffuser des informations sur la situation réelle en Afghanistan et chez les réfugiés, de collecter avec des organismes humanitaires compétents une aide destinée aux Afghans et notamment aux réfugiés, et enfin d'entreprendre toute démarche qui lui serait possible pour faciliter un retour à la paix en Afghanistan par des négociations.

Ce comité d'initiative ainsi que l'indique un communiqué publié hier est ouvert à tout citoyen de bonne volonté d'accord avec les buts précités.

Le comité provisoire actuel s'est donné pour président M. Gilbert Baechtold, conseiller national socialiste de Lausanne. Il est constitué de parlementaires de divers partis, notamment des conseillers nationaux Erwin Akeret (udc-ZH), Félix Auer (rad-BL), Jean-Jacques Cevey (rad-VD), Gilbert Duboule (rad-GE), Camillo Jelmini (pdc-TI), Remigius Kaufmann (pdc-SG) et Félicien Morel (ps-FR), de M. Pierre Centlivres, de Mme Micheline Centlivres-Demont, à Neuchâtel et de M. Rolf Stucki à Bâle, de même que MM. Blaise Lempen à Lausanne et Hermann Escher, à Berne. (ats)

Capitale du hasard

La naissance d'un vingt-troisième canton ne doit rien au hasard et pourtant Porrentruy, la belle cité ajoulote, sera prochainement la capitale du hasard.

Le hasard et la fortune y ont rendez-vous le 4 octobre prochain. Vous serez donc aussi au rendez-vous de la Chance si vous achetez un billet de la Loterie romande qui, dans ses sphères, mettra en jeu un gros lot de 100.000 francs et nombre d'autres non négligeables.

Si vous ne pouvez être à Porrentruy, votre billet y sera à votre place, à condition de l'acheter très vite, pendant qu'il est temps.

BERNE. – Une délégation de l'armée suisse sous la conduite du commandant du corps d'armée de montagne 3, le commandant de corps Franchini, se rend ces jours en Italie. La délégation assistera aux manœuvres de la brigade de montagne «Tridentina».

Assassinat à Zurich

Le corps d'une femme de 24 ans, Carla Tenerani, a été découvert lundi aux environs de 21 heures dans les locaux du salon de massage qu'elle exploitait à Zurich. La victime ne portait aucun vêtement et les traces qui ont été relevées au cou de la jeune femme indiquent qu'il s'agit d'un crime, déclare la police zurichoise qui poursuit son enquête. (ats)

Disparition du char léger AMX-51

Le bataillon d'exploration 1, dernier des six corps de troupe de l'armée à avoir engagé le char léger AMX-51, organise une cérémonie d'adieu à l'occasion de sa dernière reddition d'étendard, le samedi 11 octobre 1980 à Thoune, caserne Dufour, musée des chars. Une cérémonie d'adieu à l'AMX y aura lieu, ainsi qu'un défilé mécanisé.

PUBLICITÉ

Notre pays mérite-t-il d'être défendu?

Dans une lettre d'un lecteur il est précisé que «le peuple suisse dépense des milliards pour une défense nationale illusoire». Il en déduit qu'il faut diminuer les dépenses militaires, puisqu'elles ne servent quoi qu'il en soit à rien!

Q'un lecteur anonyme fasse une telle déclaration n'a rien d'inquiétant. Mais il y a lieu de se faire du souci quand des personnalités officielles adoptent le même point de vue. Selon le quotidien «Basler Zeitung», voici une déclaration faite par Madame Rita Gassmann, présidente de la commission féminine du Parti socialiste suisse:

«Un pays, qui, par une concentration massive de moyens dans le secteur militaire, néglige le domaine de la sécurité sociale, n'est pas digne d'être défendu».

Face à de telles prises de position, il convient de faire le point:

● En 1979, les dépenses militaires suisses ont atteint le total de 3,3 milliards de francs alors que celles consacrées à la sécurité sociale (y compris les subventions aux hôpitaux, à la construction de logements, etc) ont atteint le montant de 37 milliards de francs, c'est-à-dire 11 fois celles consacrées à l'armée.

● Pour nous, les dépenses militaires ne constituent pas un problème «tabou». Mais, dans le monde dans lequel nous vivons, nous estimons qu'il faut concrétiser notre volonté de défense par les décisions matérielles adéquates. Il convient de déclarer clairement que la Suisse, par habitant, dépense beaucoup moins pour son armée que les autres pays, notamment que les pays de l'EST. Or, dans ces pays, nul n'a idée de regretter les dépenses effectuées pour l'armée. Il faudrait être d'une totale naïveté, dans de telles circonstances, pour plaider la cause du désarmement.

Si notre pays n'est pas digne d'être défendu, quel est celui qui mérite de l'être?

44-140

Association pour une libre information
Rédacteur responsable: Edouard SCHNEITER
3, Fief-de-Chapitre, 1213 Petit-Lancy.

L'ATOUT

Les cantons horlogers et le contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère suisse

Les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Soleure accueillent avec satisfaction la consultation relative à la prorogation et à la modification de l'arrêté fédéral du 18 mars 1971 sur le contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère (CTM). Dans le cadre d'une prise de position commune relative au projet d'arrêté soumis aux milieux intéressés par le Département fédéral de l'économie publique, les quatre cantons horlogers constatent que l'arrêté assure à l'industrie horlogère suisse le maintien d'un instrument que ses concurrents tendent à renforcer. En outre, cet instrument contribue à entretenir des productions et des places de travail, qui autrement partiraient à l'étranger, dans les régions les plus défavorisées de notre pays. Les deux défauts du projet tiennent au refus du réexamen du mode de financement du contrôle officiel de la qualité et à la mise à l'écart d'une définition rapide et valable de la notion de Swiss-Made.

L'arrêté fédéral du 18 mars 1971 sur le contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère suisse est souvent présenté comme un résidu du statut de l'horlogerie. S'il y a lieu de le maintenir c'est parce que nos principaux concurrents, sur le marché mondial (Japon, URSS, France, République fédérale d'Allemagne) ont eux aussi créé un contrôle officiel et l'ont développé. Si donc la Suisse renonçait au contrôle officiel dans les circonstances actuelles, elle se priverait d'un instrument important par rapport à ses principaux concurrents. C'est ce qui fonde la prise de position des cantons horlogers en vue du maintien du CTM dans les dix prochaines années.

Par ailleurs, instrument susceptible de soutenir l'horlogerie suisse face à ses concurrents, le CTM apporte une aide indiscutable à une industrie qui se trouve en pleine mutation technique. Il aide au maintien de l'emploi dans des régions particulièrement frappées par la récession.

Le contrôle officiel a pour objet d'attester la qualité suisse d'un produit, à savoir une montre en l'espèce. Le drapeau suisse ne doit pas recouvrir n'importe quelle marchandise. C'est pourquoi les normes techniques prévues dans l'arrêté doivent constamment être remises à jour. Il convient qu'elles demeurent assez sévères pour conférer au contrôle une crédibilité valable vis-à-vis de l'étranger.

On ne peut séparer le maintien du contrôle efficace d'une meilleure définition du Swiss-Made. Les discussions sur ce thème, engagées depuis de nombreuses années, n'ont pas abouti. Le rapport du Département fédéral de l'économie publique accompagnant la mise en consultation du 16 juin 1980 reste muet sur ce fait essentiel. Sans définition claire du Swiss-Made dans les meilleurs délais, la reconduction du contrôle officiel pour dix ans perdra beaucoup de son efficacité concrète.

Le contrôle officiel doit, dans l'avenir, comme par le passé, être financé par l'industrie horlogère. L'actuel système imposé à la branche horlogère se signale par sa nature anti-conjoncturelle. Le rapport du Département fédéral de l'économie publique n'entre pas en matière sur ce sujet. Il reconduit purement et simplement ce mode de financement discutable. De l'avis des cantons horlogers, il y aurait lieu de réexaminer ce point.

Durant les dix dernières années, l'industrie horlogère s'est beaucoup préoccupée de diminuer les frais du contrôle officiel. Malgré des moyens des plus restreints, le rendement le meilleur possible est acquis depuis longtemps. Si l'on voulait descendre en dessous des dépenses actuelles, un contrôle valable ne serait plus possible.

La prise de position commune souligne, en outre, le problème du châblonnage. Depuis plusieurs années, on assiste à une exportation accrue de pièces détachées de la montre suisse qui sont remontées à l'étranger. Il résulte de cette évolution que le nombre des montres complètes exportées a considérablement diminué. C'est donc sur un plus petit nombre de pièces que se répartissent les frais constants du contrôle officiel. Le projet du Département fédéral de l'économie publique propose une contribution de solidarité à percevoir sur les ébauches fabriquées en Suisse et remontées à l'étranger. Cette mesure nous paraît indispensable.

Enfin, les cantons horlogers mettent l'accent sur le fait qu'un arrêté fédéral instituant le contrôle officiel doit prévoir une période d'application de dix ans au moins. La situation actuelle, soit le réexamen de la question tous les cinq ans provoque une insécurité permanente pour les personnes travaillant au CTM. Cette situation nuit au recrutement des éléments les plus valables qui ne veulent pas prendre un emploi dans le cadre d'un institut dont l'existence se voit sans cesse remise en cause. La durée de dix ans est donc un minimum indispensable.

PUBLICITÉ

Vous aussi, vous devriez consulter de temps à autre votre agent d'assurances.

Bien assuré, vous serez rassuré.

154.272.921-0-01

ASUAG: progression des affaires

Compensation du renchérissement: expectative

Durant les six premiers mois de cette année, le groupe ASUAG a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 609,8 millions de francs, ce qui représente une progression de 14 pour cent par rapport à la même période de l'an passé, ainsi qu'une moyenne supérieure à la moyenne de l'horlogerie helvétique prise dans son ensemble, si l'on se réfère aux statistiques publiées hier. Dépassé également le niveau atteint il y a deux ans.

Ces ventes consolidées ont été réalisées à raison de 552,9 millions (ou 907 pour cent), par des entreprises du groupe sises en Suisse et pour 56,9 millions (ou 9,3 pour cent) par des filiales ayant leur siège à l'étranger.

Dans une lettre aux actionnaires datée de ce mois – et qui contient ces chiffres – l'ASUAG indique pourtant deux éléments qui l'incitent néanmoins à tempérer l'optimisme qui pourrait naître de ces résultats...

HAUSSE GRÂCE À L'ÉLECTRONIQUE

L'accroissement des ventes de l'ASUAG durant ce premier semestre est imputable aux livraisons de produits électroniques – dont la part dépasse désormais nettement la moitié des ventes totales de montres et de mouvements et, aussi, le progression des affaires dans les secteurs de diversification.

Traduites en chiffres, ces remarques correspondent à: montres et mouvements 262,3 millions de francs (soit 43 pour cent du total et 16 pour cent de plus que durant la période de référence 1979-1980); composants horlogers: 271,4 millions de francs (soit 44,5 pour cent et + 10,9 pour cent); diversification 76,1 millions de francs (soit 12,5 pour cent du total et + 19,1 pour cent de progression sur l'exercice antérieur).

CHIFFRES PAR PRODUIT

Du point de vue des types de produits, l'électronique représente 3,2 millions de pièces valant 58,2 millions de francs (60,6 pour cent du total de la valeur); les montres mécaniques ancre: 1,9 million de pièces pour 34,5 millions de francs et 37 pour cent de la valeur totale; Roskopf 0,4 million de pièces équivalent au 2,4 pour cent du total en francs. Ventilation du total de 5,5 millions de pièces (soit 37,5 pour cent en quantité de plus que la période de référence antérieure) et 262,3 millions de francs (soit plus de 16 pour cent en valeur).

PAR ENTREPRISES

A noter au passage qu'Ebauches SA a vendu pour 277,7 millions de francs (45,5 pour cent du total du groupe), le produit terminé (General Wath Co., ARSA et ATLANTIC) pour 225,4 millions. Suivent les Fabriques d'assortiments Réunies SA (46,8 mio et 7,7 pour cent du total); ASU Composants SA. Frequency & Time Systems Inc., Statek Corp. (29,1 mio et 4,8 pour cent); Pierres Holding SA, Sadem SA (19,6 mio et 3,2 pour cent); Nivarox SA (11,2 millions et 1,8 pour cent).

LES EFFECTIFS DU GROUPE EN SUISSE

Stabilité des effectifs en Suisse (12.196 personnes au 31 décembre 1979 et 12.566 au 30 juin dernier, soit une légère progression de 3 pour cent.

À L'ÉTRANGER...

Relevons encore que dans le secteur diversification, Frequency & Time Systems Inc., vient d'inaugurer une nouvelle usine à Beverly (Massachussets - USA) dans une région qui se caractérise comme la Californie, par une très forte implantation de l'industrie électronique de pointe. La recherche, le développement, la production et la commercialisation, autrement dit l'ensemble des activités de cette société, y sont maintenant concentrés.

SUR LE FRONT DES RETARDS

Les efforts en vue de satisfaire la clientèle suisse se sont poursuivis ajoute aussi la direction du groupe: s'ils ont porté leurs fruits dans leur ensemble, des retards liés à la fabrication de nouveaux produits devront encore être éliminés ces prochains mois... Patience donc du côté de ceux qui attendent leurs livraisons d'ultra-plats électroniques...

Les entrées de commandes dans le secteur horloger d'ASUAG continuent à se projeter sur une courbe croissante, malgré un fléchissement de la progression dès avril...

OPTIMISME VOLONTAIREMENT TEMPÉRÉ ?

Rapport en tous points favorable, si l'on excepte cet optimisme tempéré. A en lire les raisons majeures et dans l'état actuel de notre environnement économique et politique qui risque de se prolonger longtemps, il est permis de se demander si l'ASUAG pourra un jour être franchement optimiste.

RENCHÉRISSEMENT: LE PERSONNEL ORIENTÉ

Le personnel des firmes affiliées à l'ASUAG est en voie d'orientation quant au paiement de la compensation du renchérissement. A ce stade, dès le 1er octobre va courir l'augmentation selon la décision du TAH. Pour ce qui concerne l'effet rétroactif, l'ASUAG attend encore de connaître les considérants du Tribunal arbitral horloger avant de se prononcer...

Un état d'expectative qui explique peut-être cette attitude volontairement modérée malgré des résultats qui dépassent en moyenne ceux de l'industrie horlogère dans son ensemble. R. Ca.

VIE ÉCONOMIQUE

M. Fritz Leutwiler: «On a recollé les pots cassés»

«On a recollé les pots cassés». C'est ce qu'a déclaré M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse (BNS), dans une interview accordée à trois quotidiens suisses alémaniques – Bund, Basler Zeitung, et Luzerner Neuenste Nachrichten – au sujet des divergences d'opinions qui avaient opposés cet été notre institut d'émission aux grandes banques à la suite de l'annonce par ces dernières d'une augmentation des taux hypothécaires. On peut penser, en effet, aujourd'hui, estime M. Leutwiler, que la Banque nationale sera à l'avenir associée aux discussions devant conduire à une telle décision. La BNS n'entend cependant pas réclamer un droit de veto, ce qui serait un non-sens, mais elle souhaite que ces pourparlers s'institutionnalisent tout en gardant un caractère informel.

Les taux hypothécaires pourraient être préservés des influences politiques si l'on donnait, a expliqué M. Leutwiler, la possibilité à l'emprunteur de toucher des hypothèques remboursables à court terme ou alors des hypothèques accordées à un taux plus élevés remboursables à long terme.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Brossant un tableau de la situation économique, le président de la BNS a souligné que l'affaiblissement – il ne veut pas parler de récession – de l'activité économique internationale aura une influence en Suisse et particulièrement sur son secteur des exportations. La demande de construction connaîtra également un fléchissement et un manque de personnel qualifié se fera sentir.

Cependant, on peut s'attendre, pour l'année prochaine, à un apaisement et à l'apparition de conditions économiques non défavorables.

Parlant de l'inflation, M. Leutwiler a estimé qu'elle est surtout d'origine interne, en raison notamment de l'accroissement du prix des denrées alimentaires influencé par les mauvaises conditions météorologiques de cet été et du resserrement du marché du travail. Cette situation, dit M. Leutwiler, ne nécessite cependant pas de mesures anti-surchauffe, ni une politique monétaire plus restrictive que celle appliquée à l'heure actuelle.

Abordant également le problème du recyclage des pétrodollars, M. Leutwiler, qui s'apprête à prendre part à la réunion annuelle du fonds monétaire international, a déclaré que la Suisse allait sans doute être invitée à accroître son rôle dans le système de recyclage. Il a évalué à un milliard de francs le déficit que notre balance courante enregistrera à la fin de l'année. Ce déficit ne devrait pourtant pas contraindre la BNS à demander des crédits dans les pays de l'OPEP.

M. Leutwiler, qui l'an passé avait stigmatisé l'attitude de notre pays vis-à-vis de la politique d'aide aux pays en voie de développement, prendra cette fois le chemin de la réunion du FMI avec un cœur plus léger, puisqu'il est en effet, question aujourd'hui de tranformer en dons des crédits suisses accordés à l'association internationale de développement. Le directeur de la Banque nationale, enfin, ne pense pas qu'il verra durant son mandat notre pays devenir membre des institutions de Bretton-Woods. (ats)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 29 septembre *B = Cours du 30 septembre*

NEUCHÂTEL	A	B
Cr. Fonc. Neu.	800	825
La Neuchâtel.	650d	650d
Cortaillod	1690	1660d
Dubied	410o	360o
LAUSANNE		
Bque Cant. Vd.	1330	1330
Cdit Fonc. Vd.	1115	1110
Cossonay	1515	1510
Chaux & Cim.	670d	670d
Innovation	410	401
La Suisse	4750	4750d
GENÈVE		
Grand Passage	415	403
Financ. Presse	233d	230
Physique port.	270	270
Fin. Parisbas	100d	100
Montedison	–.31	–.31
Olivetti priv.	3.40d	3.45
Zyma	930	930
ZURICH *(Actions suisses)*		
Swissair port.	716	711
Swissair nom.	735	723
U.B.S. port.	3440	3420
U.B.S. no..	620	620
Crédit S. port.	2530	2525
Crédit S. nom.	430	425

ZURICH	A	B
B.P.S.	1840	1845
Landis B	1540	1540
Electrowatt	2615	2570ex
Holderbk port.	615	605
Holdberk nom.	575	580
Interfood «A»	1400d	1400
Interfood «B»	5725	5725
Juvena hold.	18.50	18
Motor Colomb.	775	765
Oerlikon-Bühr.	2855	2845
Oerlik.-B. nom.	680	680
Réassurances	3580	3590
Winterth. port.	2680	2660
Winterth. nom.	1725	1715
Zurich accid.	9725	9650
Aar et Tessin	1380	1400
Brown Bov. «A»	1655	1640
Saurer	795	775
Fischer port.	840	830
Fischer nom.	145d	145
Jelmoli	1440	1430
Hero	3000	3010
Landis & Gyr	154.50	154
Globus port.	2250	2225d
Nestlé port.	3190	3200
Nestlé nom.	2130	2120
Alusuisse port.	1285	1280
Alusuisse nom.	465	462
Sulzer nom.	2915	2910
Sulzer b. part.	420	418
Schindler port.	1560	1575
Schindler nom.	275d	270d

ZURICH *(Actions étrangères)*	A	B
Akzo	17.—	17.25
Ang.-Am. S.-Af.	32.75	32.75
Amgold I	209.50	208.—
Machine Bull	20.—	19.75
Cia Argent. El.	7.50	7.50d
De Beers	19.75ex	19.25
Imp. Chemical	13.25d	13.25d
Pechiney	41.—	40.75
Philips	13.75	13.75
Royal Dutch	145.50	145.—
Unilever	104.—	103.—
A.E.G.	76.—	76.—
Bad. Anilin	117.—	117.50
Farb. Bayer	101.—	101.50
Farb. Hoechst	99.50	100.—
Mannesmann	112.50	113.50
Siemens	249.50	250.—
Thyssen-Hütte	52.25	53.25
V.W.	153.—	152.50
BÂLE *(Actions suisses)*		
Roche jce	70000	69000
Roche 1/10	6950	6850
S.B.S. port.	376	373
S.B.S. nom.	265	263
S.B.S. b. p.	310	306
Ciba-Geigy p.	1055	1040
Ciba-Geigy n.	586	583
Ciba-Geigy b. p.	835	830

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	450d	460
Portland	3100d	3100
Sandoz port.	3875d	3850d
Sandoz nom.	1760	1755
Sandoz b. p.	472d	470
Bque C. Coop.	945	940d
ZURICH *(Actions étrangères)*		
Alcan	58.—	56.25
A.T.T.	85.—	84.25
Burroughs	104.50	104.50
Canad. Pac.	69.—	67.50
Chrysler	15.—	15.—
Colgate Palm.	26.—	25.50
Contr. Data	114.50	111.50
Dow Chemical	57.25	55.75
Du Pont	74.50	74.—
Eastman Kodak	108.—	107.—
Exon	116.—	113.—
Ford	46.—	45.50
Gen. Electric	88.—	85.50
Gen. Motors	87.50	85.50
Goodyear	26.50d	26.75
I.B.M.	106.50	105.—
Inco B	40.75	39.—
Intern. Paper	65.—	64.50
Int. Tel. & Tel.	50.50	50.75
Kennecott	52.75	50.—
Litton	111.50	109.—
Halliburton	211.—	210.—
Mobil Oil	115.50	114.50
Nat. Cash Reg.	111.—	109.—
Nat. Distillers	47.50d	46.50d
Union Carbide	76.—	74.—
U.S. Steel	35.25	34.75d
NEW YORK		
Ind. Dow Jones		
Industries	921,93	932,42
Transports	328,77	333,86
Services public	107,38	107,82
Vol. (milliers)	46.710	40.520

Cours indicatifs

Billets de banque étrangers

Dollars USA	1.60	1.72
Livres sterling	3.80	4.15
Marks allem.	89.75	92.75
Francs français	38.25	40.75
Francs belges	5.45	5.85
Lires italiennes	—.17½	—.20
Florins holland.	82.50	85.50
Schilling autr.	12.70	13.10
Pesetas	2.10	2.40

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or

Lingot (kg. fin)	35250.-	35600.-
Vreneli	230.—	244.—
Napoléon	266.—	282.—
Souverain	309.—	329.—
Double Eagle	1275.—	1340.—

Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	65.50	66.50
IFCA	1450.—	1480.—
IFCA 73	83.—	86.—

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Fonds cotés en bourse	Prix payé A	B
AMCA	24.75	24.75
BOND-INVEST	55.75	55.50
CONVERT-INVEST	62.25r	62.50r
EURIT	136.50r	136.50r
FONSA	98.50r	97.50
GLOBINVEST	55.—	54.50
HELVETINVEST	99.10r	99.20r
PACIFIC-INVEST	85.50r	87.—
SAFIT	465.—	465.—
SIMA	205.—	204.—
Fonds cotés hors-bourse	**Dem.**	**Offre**
CANAC	86.—	87.—
ESPAC	75.—	77.—
FRANCIT	96.50	98.50
GERMAC	86.—	88.—
ITAC	111.—	113.—
ROMETAC	409.—	419.—
YEN-INVEST	589.—	—.—

Crédit Suisse

	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	58,0	59,0
CS FDS INT.	65,75	66,75
ACT. SUISSES	295,0	296,0
CANASEC	558,0	568,0
USSEC	518,0	528,0
ENERGIE-VALOR	118,0	119,0

FONDS SBS	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	64.25	61.25
UNIV. FUND	78.46	75.66
SWISSVALOR	235.75	226.—
JAPAN PORTOFOLIO	402.25	308.—

	Dem.	Offre
SWISSIM 1961	1130.—	1150.—
FONCIPARS I	2470.—	2490.—
FONCIPARS II	1300.—	1310.—
ANFOS II	117.—	117.50

Fonds de la Banque Populaire Suisse

	Dem.	Offre		Dem.	Offre
Automation	65,0	66,0	Pharma	121,5	122,5
Eurac	266,5	268,5	Siat	1590,0	—
Intermobil	69,5	70,5	Siat 63	1185,0	1190,0
			Poly-Bond	58,3	59,3

INDICE BOURSIER SBS

	29 sept.	30 sept.
Industrie	306,1	304,8
Finance et ass.	393,7	391,9
Indice général	340,2	338,7

Convention or: 1.10.80 Plage 35.800 Achat 35.380 Base argent 1140. – **Invest Diamant:** octobre 80: 705.

B,S,S,M.

SHOW UTILITAIRES FIAT

Les utilitaires Fiat ont une capacité de charge optimale, ils se prêtent à de multiples emplois et sont particulièrement économiques et fiables. Venez vous en rendre compte sur place.

POUR LA PREMIERE FOIS CHEZ NOUS: TOUS, MAIS VRAIMENT TOUS LES UTILITAIRES FIAT.

Lieu de l'exposition: PLACE DU GAZ
Date: 1er octobre 1980
Heures d'ouverture: 09.00-19.00 h.
Rieder J.
Garage et Carrosserie de la Ronde
2300 La Chaux-de-Fonds

Lieu de l'exposition:
Steiner Charles
Garage et Carrosserie de la Jaluse
2400 Le Locle
Date: 2 octobre 1980
Heures d'ouverture: 09.00-19.00 h.

Et leurs concessionnaires locaux 18-5866

OFFRES D'EMPLOIS

MIKRON

Vu la prochaine retraite de notre responsable du département peinture, nous cherchons un

peintre

pour assumer la tâche de chef de groupe.

Fonctions:
- organisation du département en relation avec le chef des ateliers
- distribution et surveillance du travail dans le département
- suivre l'évolution technique de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de travail afin d'assurer le développement du département.

Exigences:
- expérience professionnelle en peinture sur machines ou bâtiment
- aptitude à diriger un groupe de plusieurs collaborateurs
- sens des responsabilités.

28-78

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

MIKRON HAESLER SA
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41

Société textile en expansion
filature - tissage - teinture - apprêt – à La Chaux-de-Fonds

recherche pour conduire matériel délicat d'impression et d'enduction

un ouvrier

possédant de sérieuses connaissances de mécanique.

Formation dans notre spécialité assurée.

Traitement en fonction des capacités.

Adresser offres sous chiffre P 28-130490 à Publicitas, 51, av. L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds 23676

Nous cherchons pour notre Secrétariat général une

employée de commerce

à même de reprendre la responsabilité du classement courant et des archives de nos services centraux.

Nous demandons de la part des candidates:
stabilité, discrétion et des capacités d'analyse.

La connaissance de l'industrie horlogère serait un avantage, de même que de l'expérience dans le domaine des micro-films.

Age idéal: 35-40 ans.

Nous offrons la possibilité d'un travail indépendant et de confiance.

Entrée tout de suite ou à convenir. 28-12

Faire offres écrites avec curriculum vitae à **Ebauches SA,** Neuchâtel, case postale 1157, réf. 235 (tél. 038/21 21 25).

MONTRES TERIAM SA Fabrique d'horlogerie
Av. Léopold-Robert 75 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 51 55
cherchent à engager

HORLOGERS COMPLETS-DÉCOTTEURS

PERSONNEL FÉMININ

habile, formation éventuelle par nos soins.

Prendre rendez-vous avec le chef du personnel. 23558

Entreprise du secteur de la micromécanique qui ouvrira prochainement une succursale à *RENAN ou environs*

souhaite engager tout de suite pour commencement dès début janvier 1981

1 mécanicien de précision

qui fonctionnera comme chef d'atelier.
Nous demandons une personne consciencieuse, dynamique et motivée

ouvrières habiles

pour travaux d'assemblages et autres opérations sur petites machines.

Les personnes intéressées voudront bien présenter leurs offres sous chiffre 06-940096 à Publicitas Saint-Imier, en indiquant le genre d'occupation actuelle, leur date de naissance et leurs prétentions de salaire.

Vos offres seront traitées avec soin et discrétion et vous pourrez être renseignés ultérieurement au sujet de votre future mission. 06-12095

80.1.154.31.4f

Brunette extra.

Un goût franc: d'une légèreté naturelle.

6mg Condensat 0,5mg Nicotine

Polyfiltre. 21157

Système de filtration hautement efficace à 5 éléments, aux granules de charbon actif et de Polygel d'origine naturelle.

Mardi 7 octobre, à 20 h. 30, à l'Eurotel, av. de la Gare, Neuchâtel

28-185

GRAND DÉFILÉ DE MODE DE LA FOURRURE

Présentation des nouveautés d'hiver 1980-81

Réservation à notre magasin

Valérie FOURRURES

MOULINS 45 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 35 17

A vendre à LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Doubs,

MAISON LOCATIVE de 10 appartements

très belle position, avec parcelle de terrain.
Aucun intermédiaire.

Offre sous chiffre 24-471 039 à Publicitas, 6830 Chiasso. 24-471 038

AMITIÉ

Dame d'un certain âge valide et croyante, désirant rompre sa solitude, trouverait un compagnon affectueux, pour amitié sincère. Région Jura.

Ecrire sous chiffre P 28-460254 à Publicitas, avenue L.-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

NUDING

Matériaux de construction SA
La Chaux-de-Fonds

cherche pour date à convenir

chauffeur poids lourds

sérieux et actif

Place stable et bien rétribuée.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter, Boulevard des Eplatures 57, après avoir pris rendez-vous par téléphone au No (039) 25 11 11 int. 22

23698

---

von gunten
maître opticien diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

3162

A vendre d'occasion

A VENDRE tonneaux, métalliques, contenance 50 litres. Fr. 4.50 la pièce. S'adresser: Eberl & Cie, Nord 176. En ville, tél. 039/22 46 53.

23510

Garage-box

simple Fr. 2 350.–
double Fr. 3 780.–,
dim. 2,7 x 5,4 m, neuf, toit plat, complet, à monter soi-même.
Sur désir vendu posé.
Prix de courte durée.
Uninorm, Lausanne. 18529
Tél. 021/37 37 12.

A vendre à 4 km. à l'ouest de Neuchâtel

CAFÉ-RESTAURANT

de 120 places. Excellente situation.

Faire offre sous chiffre 87-524 aux Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

87-192

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

UNE VENDEUSE

pouvant s'occuper de petits travaux de correspondance.

Conviendrait également à employée de bureau ayant du goût pour la vente.

Semaine de 5 jours, ambiance de travail jeune et agréable.

Faire offre ou se présenter à la Bijouterie JOBIN.

Jobin

Bijouterie-Orfèvrerie Optique
Saint-Imier, Francillon 28 93-180
Tél. 039/41 23 43.

---

garage + carrosserie du Crêt-de-l'Eau
Couvet Currit Tél. 631215

EXPERTISÉES

Fr. 11.500.– Opel Record 2000
Fr. 3.400.– Ford Escort
Fr. 9.700.– Opel Manta 1900
Fr. 6.200.– VW Passat break
Fr. 6.800.– Opel GT/J 1900
Fr. 3.500.– Opel Record 1970
Fr. 800.– Opel Record 1972 acc.
Fr. 8.200.– Ford Escort 2000 RS
Opel Ascona 130 CV, 1980

NON EXPERTISÉES

Fr. 1.800.– Datsun break 1976, radio
Fr. 600.– Fiat Seat 1974 (radio-cassette et porte-bagages) 87-242

28-12

En vue de l'agrandissement de notre nouvelle division de circuits intégrés et de cellules d'affichages à cristaux liquides, nous engageons:

constructeur en microtechnique

auquel nous confierons la construction de modules et de calibres électroniques dans le cadre de notre division développement

ingénieur ETS en mécanique

pour assurer le soutien de la production de nos cellules d'affichages à cristaux liquides (LCD)

technicien en électronique

à même de développer des appareils de mesures et de suivre les applications diverses des affichages LCD

assistant technique

de niveau CFC, désirant se spécialiser dans le développement des matériaux et des procédés de fabrication des affichages LCD

mécanicien d'entretien

pour assurer des travaux de maintenance dans nos lignes de microélectronique

mécanicien mouliste
mécanicien en étampes

pour la fabrication et réparation de moules/étampes destinés à nos produits de haute technologie.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature au service du personnel d'ÉBAUCHES ÉLECTRONIQUES SA, 2074 Marin (NE), tél. (038) 35 21 21.

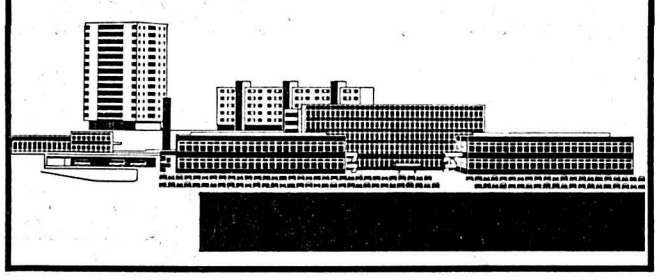

À LOUER

POUR DATE À CONVENIR

APPARTEMENT

de 5½ pièces, dans immeuble moderne, balcons, cuisine agencée, rue Jardinière. 23497

APPARTEMENTS

de 2 pièces, dans immeubles anciens, avec confort, rues du Nord, Collège, Charrière et Combe-Grieurin. 23498

STUDIOS

non meublés, dans immeubles modernes, tout confort, rues des Crêtets, Jardinière, Locle et Confédération. 23499

APPARTEMENT

de 3 pièces, entièrement remis à neuf, avec tout confort, rue de Bellevue. 23500

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

CONCOURS pour les enfants

printemps

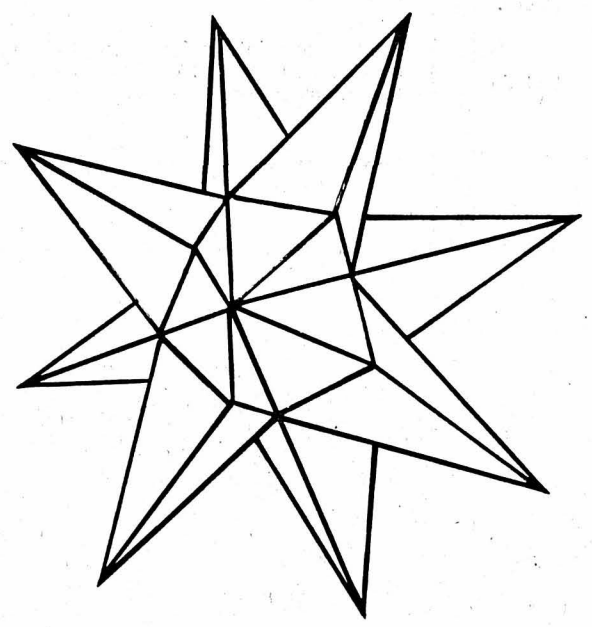

Réalisez la plus belle étoile de Noël

Tous les enfants jusqu'à 14 ans peuvent y participer.

Les meilleurs résultats seront primés par des bons d'achat de **Fr. 30.-, Fr. 20.- et Fr. 10.-.**

Les étoiles à confectionner sont à retirer dès aujourd'hui au rayon de jouets.

23873

Restaurant JUMBO

La Chasse

Emincé de gibier
7.50
Civet de chevreuil chasseur
9.50
Médaillons de chevreuil Diana
10.50
Entrecôte de sanglier Vigneronne
11.-
avec spätzli ou nouilles, légume ou salade

23669

---

des 350.– la semaine
SOINS MÉDICAUX ET PHYSIOTHÉRAPIE EN SUS

la cure thermale, hôtel compris

Avec le concours des hôteliers yverdonnois membres de la SSH

LE PRIX COMPREND:
- CHAMBRE
- PENSION COMPLÈTE
- ENTRÉE À L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

CENTRE THERMAL YVERDON-LES-BAINS
SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉ ET RECOMMANDÉ POUR TRAITER LES MALADIES RHUMATISMALES ET DES VOIES RESPIRATOIRES (ORL)

À RETOURNER AU
CENTRE THERMAL
1400 YVERDON-LES-BAINS
TÉL. 024/21 44 56

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
LOCALITÉ
TÉL.

IMP

Résultats de la soirée

Ligue nationale A

GOTTERON FRIBOURG - CP BERNE 4-1 (1-0, 1-1, 2-0)

Patinoire des Augustins, 4500 spectateurs (guichets fermés). – **ARBITRES,** MM. Baumgartner, Spiess et Ledermann. – **BUTS:** 4e Ludi 1-0; 31e Ludi 2-0; 37e Fuhrer 2-1; 51e Rotzetter 3-1; 60e Ludi 4-1. – **Pénalités:** 5 fois 2 minutes contre Gotteron; 6 fois 2 minutes contre Berne. – **Notes:** trois tirs sur les montants de Wittwer, Gagnon et Lussier.

AROSA - KLOTEN 4-3 (1-2, 0-1, 3-0)

Obersee, 3000 spectateurs. – **ARBITRES,** MM. Wenger, Bucher et Odermatt. – **BUTS:** 5e Wick 0-1; 8e Ubersax 0-2; 15e Guido Lindemann 1-2; 38e Wilson 1-3; 49e Kramer 2-3; 51e Guido Lindemann 3-3; 52e Sturzenegger 4-3. – **Pénalités:** 4 fois 2 minutes contre Arosa; 9 fois 2 minutes contre Kloten.

LANGNAU - DAVOS 2-3 (1-1, 0-0, 1-2)

Ilfis Halle, 5546 spectateurs. – **ARBITRES,** MM. Frei, Voegtlin et Meyer. – **BUTS:** 1re Jacques Soguel 1-0; 12e Webster 1-1; 45e Haas 2-1; 49e Triulzi 2-2; 53e Olds 2-3. – **Pénalités:** 4 fois 2 minutes contre Langnau; 8 fois 2 minutes contre Davos. – **Notes:** centième match de ligue A de Bruno Haas. Moser (blessé) remplacé par Bohren après le premier tiers.

BIENNE - LAUSANNE 3-1 (1-1, 1-0, 1-0)

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	2	2	0	0	14- 7	4
2. Kloten	2	1	0	1	8- 6	2
3. Arosa	2	1	0	1	6- 6	2
4. Gotteron	2	1	0	1	6- 6	2
5. CP Berne	2	1	0	1	4- 6	2
6. Bienne	2	1	0	1	8-12	2
7. Langnau	2	0	1	1	8- 9	1
8. Lausanne	2	0	1	1	7- 9	1

Ligue nationale B

GROUPE OUEST

Villars - Viège 1-2 (1-0, 0-1, 0-1); Young Sprinters - La Chaux-de-Fonds 3-13 (1-3, 1-4, 1-6); Sierre - Genève Servette 9-3 (4-1, 1-0, 4-2); Olten - Langenthal 2-3 (0-1, 1-0, 1-2). Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chaux-Fds	2	2	0	0	18- 6	4
2. Viège	2	2	0	0	12- 4	4
3. Sierre	2	1	0	1	12- 8	2
4. Olten	2	1	0	1	8- 6	2
5. Langenthal	2	1	0	1	11-12	2
6. GE Servet.	2	1	0	1	13-17	2
7. Villars	2	0	0	2	4- 8	0
8. Y.Sprint.	2	0	0	2	6-23	0

GROUPE EST

Wetzikon - Rapperswil Jona 8-9 (2-3, 3-1, 3-5); Zoug - Lugano 2-3 (0-1, 0-1, 2-1); CP Zurich - Dubendorf (à Kloten) 7-0 (3-0, 2-0, 2-0); Ambri-Piotta - Coire 6-3 (2-1, 2-1, 2-1). – Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. CP Zurich	2	2	0	0	12- 3	4
2. Ambri-P.	2	2	0	0	13- 7	4
3. Lugano	2	2	0	0	11- 5	4
4. Zoug	2	1	0	1	8- 7	2
5. Rap. Jona	2	1	0	1	13-15	2
6. Coire	2	0	0	2	6-11	0
7. Wetzikon	2	0	0	2	11-17	0
8. Dubendorf	2	0	0	2	4-13	0

Prochains matchs

● **Championnat de ligue A, samedi:** Berne - Langnau, Davos - Lausanne, Fribourg - Arosa, **Kloten - Bienne.**

● **Championnat de ligue B, samedi, groupe Ouest: La Chaux-de-Fonds - Genève Servette,** Olten - Sierre, Viège - Langenthal, **Villars - Young Sprinters. – Groupe Est:** Ambri-Piotta - CP Zurich, Coire - Wetzikon, Dubendorf - Lugano, Rapperswil Jona - Zoug.

CHAMPIONNAT SUISSE ÉLITE-JUNIORS

Groupe A: La Chaux-de-Fonds-Coire 11-3; Berne-Arosa 4-4; Ambri-Piotta-Kloten 7-13; Olten-Langnau 4-7. – **Groupe B est:** Uzwil-Davos 4-5; Rapperswil/Jona - Grasshoppers 8-3. – **Groupe B ouest:** Bienne-Langenthal 5-5; Genève/Servette-Forward Morges 2-4; Villars-Lyss 5-2; Fribourg/Gotteron-Le Locle 9-1.

Voir autres informations sportives en page 19

Deuxième soirée du championnat suisse de hockey sur glace

Davos «mène le bal» en ligue nationale A

Viège et La Chaux-de-Fonds en tête en ligue B

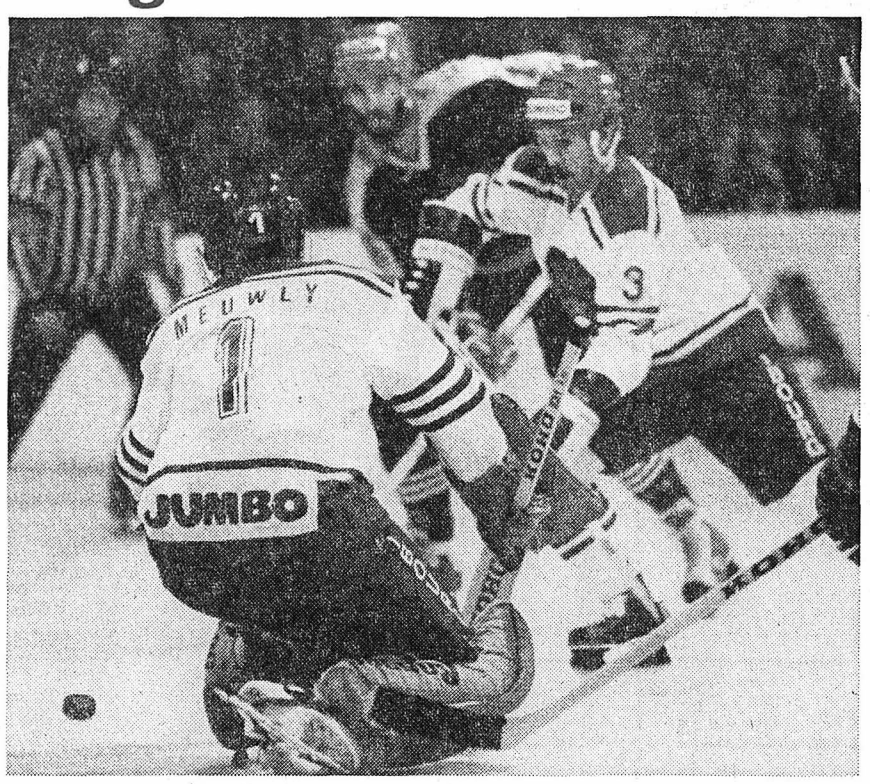

Le gardien fribourgeois Meuwly parvient à écarter le danger devant Kaufmann du HC Berne.

Grâce à un succès assez heureux à Langnau, le HC Davos a conservé la première place du championnat suisse de ligue nationale A au terme de la deuxième soirée. La grande surprise de ce deuxième tour a été créée par le néo-promu fribourgeois qui, dans une patinoire des Augustins comble, s'est payé le luxe de battre le CP Berne par 4-1. Ludi, auteur de trois des quatre buts fribourgeois, a été le héros de cette rencontre jouée dans une ambiance dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle était survoltée.

Le tenant du titre, le HC Arosa, n'a pas passé loin de sa deuxième défaite en deux matchs. Devant son public, il se trouvait mené par 3-1 à la 38e minute. Dans la dernière période, il parvint toutefois à renverser la situation en marquant à trois reprises en l'espace de trois minutes.

La plus forte assistance de la soirée (6000 spectateurs) a été enregistrée à Bienne où l'équipe locale a pris difficilement le meilleur sur le HC Lausanne au cours d'un match dont on lira ci-dessous le récit.

LIGUE NATIONALE B: dans le groupe ouest, belle confirmation pour les Chaux-de-Fonniers qui se sont imposés nettement à Neuchâtel devant Young Sprinters au cours d'un match dont on lira ci-dessous le récit. De son côté, Viège a justifié ses ambitions en triomphant par 2-1, à Villars! Ces deux équipes se sont installées en tête, mais il est certain que Sierre — net succès face à Genève Servette — n'a pas dit son dernier mot dans ce championnat où les Suisses alémaniques peuvent jouer les rôles de trouble-fête, Langenthal ayant pris, hier soir, le meilleur sur Olten. Dans le groupe est, Zurich, Ambri-Piotta et Lugano ont continué sur leur lancée, le succès le plus probant ayant été signé par Lugano à Zoug! Cete dernière formation paraît pourtant en mesure de participer à la course au tour final... Mais la route est encore longue!

A Monruz: Young Sprinters - La Chaux-de-Fonds 3-13

(1-3, 1-4, 1-6). YOUNG SPRINTERS: Jeanrenaud (Amez-Droz); Purro, Jordan; Zbinden, Bucher; Ryser, Longhi, Pellet; Bader, Henrioud, Schmid; Montandon, Marti, Stempfel; Robert, Yerly, Rieder. — LA CHAUX-DE-FONDS: Riedo; Amez-Droz, Sgualdo; Gobat, Valenti; Sigouin, Trottier, Piller; Dubois, Tschanz, Leuenberger; Yerli Y., Mouche, Stauffer; Grandguillaume, Houriet, Bauer. — ARBITRE: MM. Ungemacht, Bastaroli et Claude. Spectateurs: 2000. — BUTS: 1er tiers: 2' Stempfel, 1-0; 4' Piller, 1-1; 9' et 17' Trottier, 1-3. 2e tiers: 7' Houriet, 1-4; 12' Trottier, 1-5; 15' Piller, 1-6; 15' Marti, 2-6; 19' Trottier, 2-7. 3e tiers: 1' Trottier, 2-8; 4' Sigouin, 2-9; 5' Piller, 2-10; 7' Robert, 3-10; 8' Sigouin, 3-11; 17' Houriet, 3-12; 20' Trottier, 3-13.

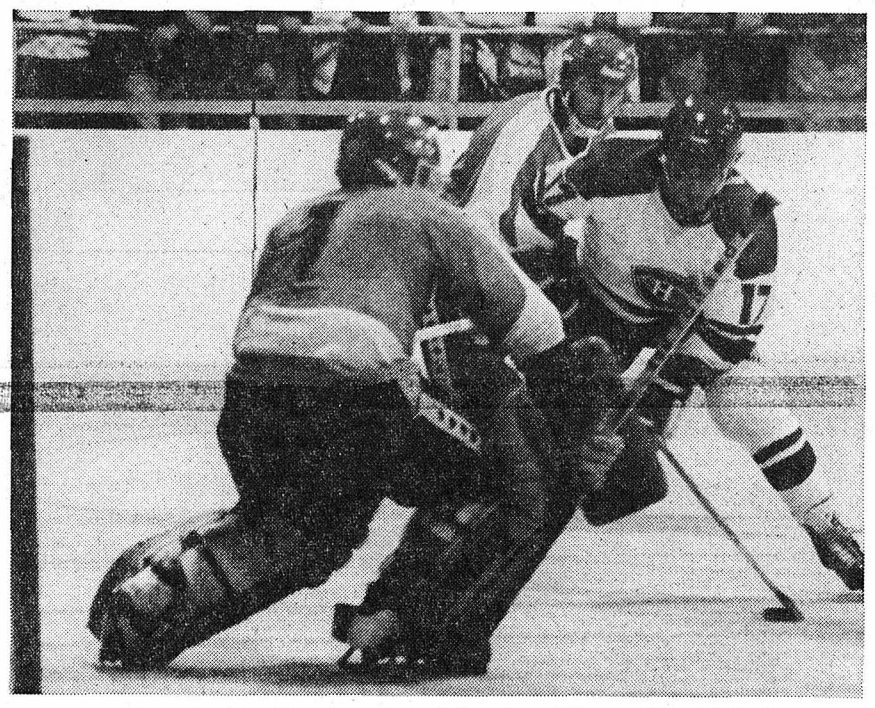

Trottier (No 17) marque le troisième but. (Photos Schneider)

SANS WILLIMANN !

Bien que privé de Gratton, Willimann et Neininger, La Chaux-de-Fonds n'aura pas connu beaucoup de problèmes hier soir à Monruz. Un Monruz estival avec ses 17 degrés à 22 h., c'était un petit miracle qu'il y ait eu de la glace. A tel point d'ailleurs que, hier soir, pour la première fois, les hockeyeurs neuchâtelois du Bas pouvaient y patiner. Cela leur compliqua la tâche d'une manière très caractéristique car ils ne furent efficaces que durant les dix premières minutes où ils posèrent quand même quelques petits problèmes à La Chaux-de-Fonds en ouvrant notamment la marque à la 2e minute déjà par Stempfel.

A noter encore que le Canadien Ahern, suspendu après les incidents de Viège, n'était pas là. Aux dernières nouvelles, il risque d'un à trois matchs de punition.

Et si les Orange et Noir eurent une dizaine de minutes à leur avantage, il fallut se rendre compte que ce ne sera hélas qu'un feu de paille, même si La Chaux-de-Fonds, sur une glace très difficile, mettra un tiers à se trouver.

LE MATCH BASCULE

Les deuxième et troisième tiers-temps seront dominés de la tête et des épaules par la ligne Sigouin, Trottier, Piller qui marquera ce qu'elle voudra. La rapidité, les réflexes foudroyants de ce diable de bonhomme qu'est Trottier, combinés avec le brio de Piller et l'altruisme de Sigouin, laissèrent impuissante à plus d'une reprise une défense neuchâteloise souvent en difficulté et où le Canadien Jordan donna beaucoup de frissons à ses supporters.

Jeanrenaud fit ce qu'il put mais écœuré à la fin du deuxième tiers, il essaya encore quelques minutes au début du troisième et finalement il laissa sa place à Amez-Droz.

YOUNG SPRINTERS À COURT D'ENTRAÎNEMENT

Visiblement, juger les Young Sprinters sur ce match est difficile. Ils manquent d'entraînement et l'on peut penser que le manque de glace et la vétusté de la patinoire de Neuchâtel sont des choses qui compliquent énormément la tâche des joueurs du chef-lieu. La Chaux-de-Fonds, même si sa première ligne eut la vedette hier soir, est encore à revoir devant des équipes plus difficiles. Toutefois, il faut se rappeler que contre Sierre samedi, La Chaux-de-Fonds a gagné, et c'est déjà là un premier test probant, mais on attend encore cette petite confirmation qui ne manquera certes pas de venir, tant a été brillante cette fameuse ligne où Trottier règne en maître.

E. N.

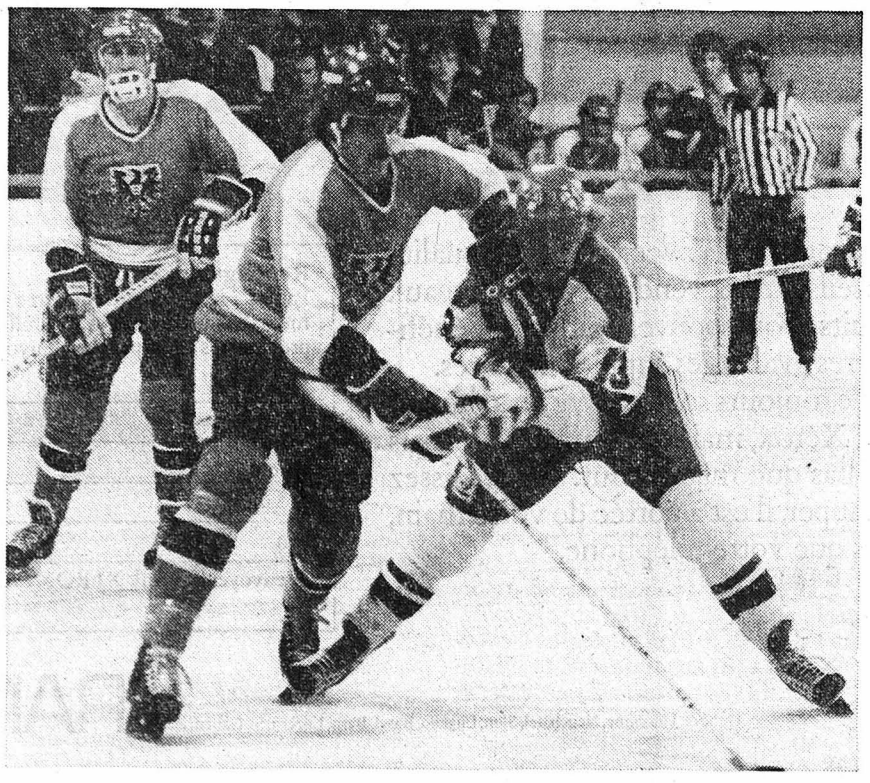

Mouche (à droite) aux prises avec Jordan.

Plus difficile que prévu pour les Seelandais

Bienne - Lausanne 3-1 (1-1, 1-0, 1-0)

600 spectateurs. — ARBITRES: MM. Niederhauser, Baumberger et Urwyler. — BIENNE: Anken; Zenhaeusern, Koelliker; Dubuis, Bertschinger; Niederer, Loertscher, Blaser; Conte, Martel, Kohler; Baertschi, Gosselin, Courvoisier. — LAUSANNE: Andrey; Vincent, Ulrich; Domeniconi, Sembinelli; Debons, Leuenberger; Friedrich, Duby, Bruguier; Moynat, Bongard, Boileau; Baur, Girardin, Stoller. — BUTS: 1er tiers, 6' Loertscher (Martel) 1-0; 14' Vincent 1-1. — 2e tiers, 30' Gosselin 2-1. — 3e tiers, 55' Courvoisier 3-1.

VINCENT, MEILLEUR HOMME DU MATCH

Dans un match typique de début de saison, l'équipe biennoise a pataugé tout au long du premier tiers. Elle a ouvert le score en supériorité numérique puis, très peu à son aise, a dû concéder l'égalisation par Vincent, meilleur homme du match. Prenant un léger ascendant au cours du deuxième tiers, elle rata pourtant quelques occasions par Martel, mais surtout par Conte (2 X), alors que Gosselin lui redonnait l'avantage à la 30e minute, toute heureuse de préserver cet avantage jusqu'à la 40e minute, vu l'occasion en or qui se présenta au Lausannois Ulrich arrivant seul devant Anken et tirant à côté. Un tir sur le poteau de l'arrière Zigerli qui avait remplacé Zenhaeusern après la 20e minute, fut la seule action véritablement dangereuse jusqu'alors.

DÉFENSE VAUDOISE HÉROÏQUE

Lausanne, privé de son Canadien Sirois, blessé au dos, livra un match héroïque en défense mais manqua également de punch en attaque, ce qui gratifia le public d'un match médiocre avec des faiblesses incroyables de la part d'attaquants de la classe d'un Baertschi ou d'un Gosselin.

Cette carence laisse songeur quant à la préparation physique de la formation biennoise. Chez les Seelandais, Gosselin et Koelliker ont été les meilleurs, alors que Lausanne, à part Vincent formidable et Andrey, Boileau a été bon par intermittence. Espérons que les 36 matchs restants de ce championnat marathon seront un peu plus attrayants que celui-là. Courvoisier libéra finalement les Biennois à cinq minutes de la fin en inscrivant le troisième but d'un tir précis.

CETTE SEMAINE à la TV romande

Le Service des sports de la Télévision suisse romande annonce le programme suivant du mercredi 1er au dimanche 5 octobre:

CE SOIR: 22 h. 30, football, retransmission partielle et différée d'un match de Coupe d'Europe.

JEUDI: 14 h. 55, football, retransmission différée et intégrale d'un match de Coupe d'Europe. – 23 h.05, football, reflets filmés de rencontres de Coupes européennes.

VENDREDI: 12 h. 15, boxe, championnat du monde des poids lourds Muhammad Ali - Larry Holmes.

SAMEDI: 22 h. 25, football, retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale. Hockey sur glace, reflets d'une rencontre de ligue nationale.

DIMANCHE: 16 h.10, hippisme, Grand Prix de l'Arc de Triomphe, en Eurovision de Longchamps. – 18 h. 30, les actualités sportives, résultats et reflets filmés. – 19 h. 10, Sous la loupe, la tête et les jambes.

Maintenant nous vous indiquons nos remises par téléphone! 021/20 30 51 int. 13

153.333.051-6-03

Téléphonez-nous dès maintenant si vous désirez profiter d'une offre exceptionnelle sur un appareil Xérox. Nous vous accordons actuellement une remise de 18% sur le petit copieur universel Xérox 3100! Vous pourrez vous procurer notre mini-copieur Xérox 2300 en bénéficiant d'un rabais de 5% et nous vous consentons une réduction de 10% sur le plus petit Rank Xérox 660. Mais nous n'en resterons pas là avec la célèbre qualité des appareils Xérox vendus à des nouveaux prix réduits. Vous pouvez, en plus, bénéficier d'autres avantages supplémentaires.
On trouve toujours son compte en achetant la qualité Xérox, mais ce compte n'a jamais été aussi bas que maintenant. Ne le laissez pas s'échapper, il est à portée de votre main, aussi près que votre téléphone.

Renseignements
Par téléphone, vous obtiendrez plus rapidement des renseignements sur votre nouvel appareil automatique Xérox. Si vous préférez les avoir par écrit, envoyez-nous ce bon.

Nom _____

Maison _____

Rue _____

NAP/Lieu _____

Tél. _____

A envoyer à: Rank XEROX SA, Avant-Poste 5, 1005 Lausanne

IMP

Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion, Lugano, Basel, Bern, Luzern, St. Gallen, Zürich

RANK XEROX

Rank Xerox et Xerox sont des marques déposées de Rank Xerox SA

GRENDENE + LANZ

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

Bôle bénéficiaire de la journée en deuxième ligue

Cette septième journée du championnat de deuxième ligue aura été marquée par des contre-performances des trois premiers du classement qui ont tous concédé le match nul. Ces résultats font particulièrement le bonheur de Bôle qui, en battant Serrières, s'est rapproché à un point du trio Les Geneveys-sur-Coffrane, Cortaillod et Saint-Imier. Si l'on ajoute à cela que Le Locle et Serrières ne comptent que deux points de retard sur les meilleurs, il est évident que ce championnat est totalement relancé.

La lutte est déjà ouverte au bas du tableau entre les équipes dites faibles, qui n'ont d'autre but que d'éviter la chute. C'est ainsi que les Stelliens ont arraché un point devant Saint-Imier (un bel exploit); que Marin en a fait de même à Cortaillod, et enfin que Béroche est parvenu à obtenir le partage en recevant Les Geneveys- sur-Coffrane ! Seul Saint-Blaise – lanterne rouge – a été battu parmi les menacés. Malgré cette défaite, cette équipe n'est qu'à un point de Marin et Béroche ce qui démontre que là également, rien n'est encore dit.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Geneveys-s/C.	7	4	3	0	16- 6	11
2. Cortaillod	7	5	1	1	15- 7	11
3. Saint-Imier	7	4	3	0	14- 6	11
4. Bôle	7	5	0	2	16- 7	10
5. Le Locle	7	4	1	2	15-10	9
6. Serrières	7	3	3	1	12 -8	9
7. Hauterive	7	2	2	3	8- 8	6
8. Etoile	7	2	1	4	15-18	5
9. Floria	7	1	2	4	9-19	4
10. Marin	7	0	3	4	10-20	3
11. Béroche	7	0	3	4	5-17	3
12. Saint-Blaise	7	0	2	5	5-14	2

TROISIÈME LIGUE

Fleurier rejoint

DANS LE GROUPE I

Les joueurs de Fleurier en tête de ce groupe ont perdu un point face à Travers. Cette carence a fait le bonheur des joueurs du FC Auvernier qui, en battant Boudry, se sont hissés au commandement en compagnie des Fleurisans. Les deux clubs loclois se sont séparés «amicalement» avec un point chacun et ils restent ainsi à une longueur des deux formations de tête, tandis que Colombier – succès face à Corcelles 12-0 ! – complète ce peloton des candidats au titre.

Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Fleurier	6	4	2	0	16- 3	10
2. Auvernier	6	5	0	1	18-12	10
3. Ticino	6	4	1	1	27-11	9
4. Le Locle II	6	3	3	0	15- 5	9
5. Colombier	6	4	0	2	32-10	8
6. Boudry II	6	2	1	3	10-10	5
7. La Sagne Ib	6	1	2	3	7-14	4
8. Corcelles	6	1	2	3	5-23	4
9. Travers	6	1	2	3	7-22	4
10. Châtelard	6	1	1	4	8-14	3
11. Couvet	6	1	1	4	11-19	3
12. L'Areuse	6	1	1	4	7-20	3

Le Parc sur sa lancée

DANS LE GROUPE II

Assurément, les Parciens sont décidés à défendre leur première place cette saison, et ils l'ont prouvé en battant La Chaux-de-Fonds II; mais Sonvilier est aussi un sérieux candidat au titre, sa victoire à La Sagne le prouve. Deportivo a connu une noire journée et il a été battu à Fontainemelon par un net 5-0.

Malgré cette défaite, cette formation reste en course pour le titre avec Helvetia qui s'est imposé au Landeron, Neuchâtel Xamax II étant encore en mesure de «brouiller les cartes». Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Le Parc	6	6	0	0	19- 6	12
2. Sonvilier	6	4	1	1	20-11	9
3. Helvetia	6	4	0	2	14- 8	8
4. Deportivo	6	3	2	1	6- 6	8
5. NE Xamax II	6	3	1	2	11- 9	7
6. Marin II	6	2	2	2	5- 5	6
7. Audax	6	2	1	3	9- 7	5
8. Fontainemelon	6	1	3	2	12-11	5
9. Chaux-Fds II	6	1	3	2	7-11	5
10. La Sagne Ia	6	1	1	4	8-11	3
11. Le Landeron	6	0	2	4	8-19	2
12. Cressier	6	0	2	4	8-23	2

A. W.

Une phase du match de deuxième ligue Bôle - Serrières. (Photo Schneider)

Albert batteux reprend du service à Marseille

Le célèbre entraîneur français Albert Batteux, qui s'était retiré du milieu du football depuis plusieurs années, va reprendre du service et diriger un des clubs français au passé le plus prestigieux, l'Olympique de Marseille.

L'ancien entraîneur de l'équipe de France qui s'était illustrée lors de la Coupe du monde en Suède en 1958 où elle s'était classée troisième, du non moins prestigieux Stade de Reims et ensuite de Saint-Etienne, a décidé de prendre en main l'Olympique de Marseille, relégué la saison dernière en deuxième division et qui traverse actuellement une grave crise occupant la quatorzième place (sur 18) au classement.

Succès du Concours hippique de Saignelégier

Cavaliers du Locle, de Saint-Imier et de Courroux vainqueurs

Le traditionnel Concours hippique de Saignelégier, organisé par la Société de cavalerie des Franches-Montagnes, s'est déroulé ce week-end avec succès, par un temps idéal, sur le vaste champ de course du Marché-Concours. Les excellents parcours construits par M. Serge Rubin, de Moutier, ont été fort appréciés des participants. On enregistra quelque 250 départs de cavaliers venus de tout le Jura, voire même de la Suisse orientale. Quant au public, qui aurait pu être plus nombreux, il eut l'occasion d'applaudir de très bonnes performances de cavaliers d'élite, surtout des barrages finaux pour les places d'honneur. Certes, dans ces compétitions, il faut faire une distinction entre les épreuves officielles et les «indigènes». Et pourtant quelques chevaux du pays se sont distingués et ont été fort applaudis dans d'importantes épreuves.

Bref, le Dr Carnat, juge national et président du Jura, s'est déclaré satisfait de ce concours hippique, des résultats obtenus et de l'organisation dont le président responsable, M. Michel Aubry, de La Chaux-des-Breuleux, est à féliciter, ainsi que toute son équipe dévouée.

Meilleurs résultats

Cat. R II, bar. A au chrono: 1. Nevada Kid, Käthi Hofer (Bättwil); 2. Casoar, Jacques Jubin (Rocourt); 3. Picasso, Elisabeth Schneider (Ipsach); 4. Rose d'Or, Christian Bonvallat (Porrentruy); 5. Gazelle VI, Jean-Pierre Oppliger (Courroux).

Cat. R II, bar, A au chrono, avec barrage intégré, Prix du Garage Jean Dubail, Tramelan: 1. Gazelle VI, Jean-Pierre Oppliger (Courroux); 2. Riad, Markus Altorfer (Glattbrugg); 3. Dorbas, Oskar Diener (Wetzikon); 4. Lancelot, Michel Vanhouteghem (Porrentruy); 5. Kacolet, Marcel-Alain Rais (Delémont).

Cat. L II, bar. A au chrono: 1. Colonel V, Eric Lasser (Orpund) 2. Aviator, Albert Lischer (Sursee); 3. Blue-Fan, G. Rüttimann (Emmen); 4. Black-Berry, Bernard Girardin (Tavannes); 5. El Passador, Béatrice Metzner (Soleure).

Cat. L II, bar. A au chrono avec un barrage, Prix de l'Auberge de la Couronne, La Theurre: 1. Irisch Sthampus, Jean-Bernard Matthey (Le Locle); 2. Emmaguel, Philippe Comte (Berneuvésin).

Epreuve combinée dressage-saut, pour demi-sang indigènes, Prix Reitsport ZEMP, Zoug: 1. Domino, Fredi Von Känel (Soleure); 2. Paloma II, Philippe Hofer (Ipsach); 3. Elsid, Ernest Hofer (Ipsach); 4. Acrobate, Robert Ledermann (Prés Cortébert).

Cat. libre, dég. 1, bar. A au chrono avec un barrage, Prix TAVA Force, Moulin de Tavannex, Brand & Cie: 1. Quasimodo, Marianne Ritter (Orpund); 2. Acrobate, Robert Ledermann (Prés de Cormoret); 3. Paloma II, Ernest Hofer (Ipsach); 4. El Sid, Ernest Hofer, (Ipsach); 5. Lara, Odon Rebetez (Moutier).

Cat. M I bar. A au chrono: 1. Ten More, Michel Brand (Saint-Imier); 2. Lanson, Jean-Bernard Matthey (Le Locle); 3. Ambassador II, Willy Fleury (Tavannes); 4. Uran V, Jakob Tanner (Ipsach); 5. Bérylis, Marie-F. Despland (Saint-Imier).

Cat. M 1, bar. A au chrono avec deux barrages, Prix de l'Hôtel Bellevue, Saignelégier: 1. Lady Andrea, Urs Hofer (Boujean); 2. Sorry IV, Peter Zwahlen (Berne); 3. Ten More, Michel Brand (Saint-Imier); 4. Lanson, Jean-Bernard Matthey (Le Locle).

Cyclisme

Jean-Marie Grezet et Cilo remporte le Challenge ARIF

Troisième l'an dernier, la formation Cilo-Shimano-Hutchinson a remporté le Challenge ARIF 1980. Ce championnat des constructeurs s'est effectué sur 15 courses. Le classement individuel a couronné le Chaux-de-Fonnier Jean-Marie Grezet, devant l'ex-champion du monde Gilbert Glaus. Les résultats:

Classement ARIF: 1. GS Cilo-Shimano-Hutchinson 533 points; 2. GS Schumacher-DAS 455; 3. GS Adal-Darwil 454; 4. GS Allegro-Campagnolo 386; 5. GS Binningen-Colmar-Trident 354; 6. GS Mendrisio-Colnago 280. **Classement individuel: 1. Jean-Marie Grezet (La Chaux-de-Fonds) 255 points;** 2. Gilbert Glaus (Thoune) 210; 3. Urban Fuchs (Zoug) 160.

Les Vaudois n'ont tenu qu'une mi-temps hier soir à La Charrière

La Chaux-de-Fonds - Montreux 4-0

Une centaine de spectateurs pour cette partie amicale. – MONTREUX: Spicher (65e Christen); Ferrario, Baumgartner, Guérin (65e Chiari), Bendetto; Montalvo, Cucinotta, Aigroz (70e Echenard); Pereiro, Jimenez, Buchler (46e Debétaz). – LA CHAUX-DE-FONDS: Laubli; Claude (70e Ripamonti), Capraro, Bouzenada (60e Nussing), Salvi (46e Chammartin); Laydu, Sandoz, Hofer; Musitelli (46e Hohl), Bristot, Coinçon. – ARBITRE, M. G. Sandoz, de Cormondrèche. – BUTS: 47e Hohl 1-0; 63e Laubli (penalty) 2-0; 70e Nussing 3-0; 75e Sandoz 4-0. – NOTE: parmi les spectateurs, l'ex-gardien international Gégène Parlier.

UNE MI-TEMPS SANS BUT

Pour cette rencontre amicale, les deux formations procèdent de la même manière en poussant le jeu au maximum, les arrières jouant le plus souvent au milieu du terrain ! Inutile de préciser que cette tactique est basée sur le hors-jeu et durant toute la première mi-temps, les Chaux-de-Fonniers ont été incapables de trouver la faille parmi les Montreusiens très habiles et plus rapides que les attaquants neuchâtelois qui tardaient à se replier après une offensive. Il y eut certes quelques occasions de buts pour les joueurs de ligue B, dont un coup de tête de Musitelli qui faillit faire mouche; mais on devait en rester à 0-0 jusqu'à la pause.

CHANGEMENTS BÉNÉFIQUES

La partie allait prendre une toute autre tournure au cours de la reprise. L'entraîneur Blaise Richard alignait en effet sa nouvelle recrue, le Zurichois Hohl en attaque, puis Nussing. Dès lors, les Montreusiens étaient à la tâche et le premier nommé battait le gardien vaudois à la 47e minute. Une réplique immédiate permettait au portier chaux-de-fonnier Laubli de se distinguer sur un tir de volée de Debétaz. C'était en fait le «chant du cygne» pour le club de première ligue qui, visiblement, n'était plus en mesure de suivre le rythme imposé.

Sandoz qui s'était montré beaucoup plus collectif qu'à l'accoutumée, parvenait à s'enfuir sur l'aile; un crochet lui permettait de se présenter en bonne position, mais un arrière montreusien le «fauchait» dans le rectangle fatidique. Le penalty tiré par le gardien chaux-de-fonnier (spécialiste en la matière) ne laissait aucune chance à Christen.

EN ROUE LIBRE

Le match était dès lors joué et Montreux résigné à subir la loi de son adversaire. Un adversaire chez qui l'entente entre Nussing et le nouveau venu Hohl était parfaite, tant et si bien que sur une action menée par ces deux hommes, le premier nommé portait la marque à 3-0. Le dernier but de cette soirée était à l'actif de Sandoz qui, après avoir mis toute la défense «dans le vent» inscrivait le numéro quatre. A noter encore que Laubli s'est payé le luxe de retenir un penalty en fin de partie.

Un match plaisant qui a permis aux deux entraîneurs de visionner leur effectif. Blaise Richard étant sans doute satisfait de la prestation du nouveau venu Hohl et de la rentrée également probante de Ripamonti. Bref, deux «acquisitions» bienvenues pour la suite de cette saison.

André WILLENER

Renforts pour les Chaux-de-Fonniers

On apprenait au cours de la conférence de presse l'engagement de l'avant-centre Hohl (22 ans) qui est actuellement réserviste du FC Zurich après avoir évolué en équipe-fanion dès l'âge de 17 ans ! C'est donc sur les conseils de l'entraîneur du club des bords de la Limmat, Daniel Jeandupeux, que ce transfert s'est effectué. Hohl sera qualifié dès le début d'octobre. Par ailleurs, Ripamonti, après un séjour de trois mois aux Etats-Unis, a demandé à reprendre du service chez les Chaux-de-Fonniers. Voici n'est-il pas vrai de bonnes nouvelles en ce qui concerne l'avenir du club de La Charrière.

Coupe des champions

Le FC Nantes s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des champions mais sa tâche fut beaucoup moins facile que prévu face aux solides irlandais du Linfield de Belfast. A l'aller, sur terrain neutre (à Haarlem), les champions de France s'étaient imposés par 1-0. Au retour, malgré une domination constante, ils ont dû se contenter d'une petite victoire par 2-0.

Coupe de l'UEFA

Premier tour, match retour: Red Boys Differdange - Alkmaar 67 0-4 (0-2). Alkmaar qualifié sur le score total de 10-0.

Brossard (Olympic) gagne à Zoug

Sélectionné pour participer à la Coupe des talents au sein de l'équipe Ouest, le jeune Chaux-de-Fonnier Hubert Brossard s'y est mis en évidence en remportant le 3000 mètres dans le bon temps de 9'30"08. Passablement handicapé ces dernières semaines par une angine, Brossard semble retrouver ainsi tous ses moyens.

Jr

Les juniors de l'Olympic à Londres

Samedi les juniors de l'Olympic s'envoleront de Genève-Cointrin à destination de Londres où ils participeront au challenge international Beauce sur le stade bien connu de Crystal Palace. Dans cette compétition les jeunes Chaux-de-Fonniers affronteront cinq équipes provenant de pays différents. Ce sera aussi pour eux l'occasion de mettre fin à la saison d'athlétisme en accomplissant peut-être quelques records personnels.

L'équipe sera composée de Fritz Voegtli (100 m.); Gérard Kubler (400 m.); Roberto Binda (800 m.); Yves-Alain Dubois (1500 m.); Hubert Brossard (3000 m.); Michel Margot (longueur); Marius Guirard (hauteur); Mario Rindlisbacher (poids) et Michel Gubian (disque); André Frutschi (remplaçant).

Jr

Coupe d'Europe de la montagne

Daniel Oppliger deuxième

Deuxième de la course de côte Annecy-Semnoz, le Suisse Daniel Oppliger a consolidé sa place de leader de la Coupe d'Europe de la montagne. Il compte maintenant cinq points d'avance.

1. Karel Lismont (Be) 1 h. 13'05"; **2. Daniel Oppliger (S) 1 h. 15'36";** 3. John Davies (Galles) 1 h. 16'34"; 4. Mike Woods (Irl) 1 h. 17'46"; 5. Jean-Yves Madoelon (Fr) 1 h. 18'15". Puis: 10. Peter Broennimann (S) 1 h. 23'45"; 17. Andreas Laubscher (S) 1 h. 25'41".

Classement provisoire de la Coupe d'Europe: 1. Oppliger, 246; 2. Claudio Simi (It), 241.

Boxe: avant le championnat du monde Holmes - Ali

Vingt-cinq mois après être entré dans la légende sportive grâce à son succès sur Léon Spinks, Muhammad Ali prend le risque d'en sortir en remontant sur un ring à 38 ans. Son but: conquérir une quatrième fois le titre mondial des lourds, en détrônant, jeudi soir à Las Vegas, son compatriote Larry Holmes, de 8 ans son cadet. Le triple champion du monde sera en effet à la dure épreuve d'un tenant du titre puissant et coriace. Quelles sont ses chances de gagner son pari? Cette question en appelle de nombreuses autres.

QUI SERA LE PLUS PUISSANT ?

Ali ne sera-t-il pas «asphyxié» par le rythme rapide que ne manquera pas de lui imposer Holmes durant les premiers échanges? Ou réussira-t-il à dicter son propre «tempo» pour parvenir, comme il ne cesse de le prétendre, à porter l'estocade vers la neuvième ou dixième reprise?

Ali peut-il se montrer plus endurant et surtout plus puissant que son adversaire? Fera-t-il encore sensation par sa vitesse, son ardeur, sa prestance, sa finesse, sa coordination et son instinct de la boxe? Car son absence des rings depuis deux ans, son âge et ses facultés d'encaisseur – sûrement émoussées – risquent de le rendre bien vulnérable aux coups d'Holmes.

Pouvoir répondre à toutes ces interrogations donnerait sans doute la clé de ce championnat du monde, même si le personnage d'Ali reste insaisissable. Une seule chose est certaine: depuis la minute même où il a accepté d'affronter Holmes, il croit intimement en ses chances de victoire.

POIDS DE FORME POUR ALI

Ali se présentera dans une condition physique parfaite, résultat d'un entraînement intensif et rigoureux. La preuve, il montera jeudi soir sur le ring au poids de 98 kg., pratiquement comme au temps de sa grande forme.

Si ses réflexes ne sont pas trop diminués par l'âge, Ali paraît fort capable de réaliser un nouveau «miracle», de battre Holmes et de devenir champion du monde pour la quatrième fois en inscrivant une 57e victoire à son palmarès. Il n'a subi que trois défaites (face à Ken Norton, Joe Frazier et Léon Spinks), qu'il a d'ailleurs toutes vengées par la suite.

Quant à Holmes, invaincu en 35 combats (dont 26 victoires avant la limite), il est champion du monde (version WBC) depuis juin 1978, après une victoire aux points sur Ken Norton. Depuis, il a défendu victorieusement son titre à sept reprises, triomphant chaque fois avant la limite.

Le combat, télévisé en circuit fermé dans 285 salles nord américaines et une cinquantaine de pays étrangers, sera organisé dans un stade en plein air, construit spécialement pour l'occasion et devant 24.000 spectateurs. En dépit du prix très élevé des places (de 50 à 500 dollars), le match aura lieu à guichets fermés et les organisateurs devraient enregistrer une recette record de 6 millions de dollars.

Mercredi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires	tv romande	tf1	A2
12-14 h	*FR 3 à 20 h. 30: Chère Olga*	**12.15** Réponse à tout: Jeu **12.33** Midi première: Variétés **13.00** Actualités **13.40** Les visiteurs du mercredi	**12.05** Passez donc me voir: Philippe Bouvard **12.29** Feuilleton: Les amours des années folles **12.45** Journal **13.35** Magazine régional **13.50** Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	**15.35** Point de mire: Programmes radio **15.45** Vision 2: Reprises **15.45** Regards Genève: Chrétienne depuis seize siècles	**14.08** Spécial 6-10 ans: Les fantômes **15.12** Dossier 10-15 ans: Les effets spéciaux	**14.00** Les mercredis d'Aujourd'hui Madame Sous le signe de la Providence, avec Paulette, fille de Raimu **15.00** Série: Bonanza
16-19 h	**16.15** La Course autour du monde **17.05** Ante le petit Lapon **17.30** Téléjournal **17.35** Au Pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants **17.50** Objectif: Magazine pour les jeunes **18.25** Pour les petits: Fred le basset **18.30** Série: Mon oncle et mon curé **18.50** Un jour, une heure: Informations	**16.29** Les infos spécial 10-15 ans **16.40** La parade des dessins animés **17.03** La main rouge: Feuilleton **18.10** Auto Mag Enquête: L'escargot à roulettes, à Vaison-la-Romaine **18.28** 1, Rue Sésame **18.55** Comédie-Française Trois siècles d'histoires racontés par Pierre Dux (3)	**16.10** Récré A2 Avec Francis Arrignon, Cabu, Dorothée, Ariane Gil, Jean Lacroix, William Leymergie et Patrick Simpson-Jones - Thème: «La guerre des étoiles» **18.10** English spoken: Cours d'anglais **18.30** C'est la vie **18.45** Les chefs-d'œuvre des musées nationaux **18.50** Des chiffres et des lettres
19-24 h	**19.15** Actuel: Commentaires **19.30** Téléjournal **19.50** Jeu: Faites vos mots **20.15** Au théâtre ce soir: La libellule Avec Marthe Mercadier - Jacques Balutin - Jacques Sereys **22.20** Téléjournal **22.30** Football Retransmission partielle et différée d'un match de Coupe d'Europe	**19.12** Une minute pour les femmes Savez-vous chasser les poux? **19.20** Actualités régionales **19.44** Jeu: Les paris de TF1 **20.00** Actualités **20.30** Dramatique: La grossesse de Madame Bracht **22.00** La rage de lire Thème: Ces médecins qui nous gouvernent **23.10** Actualités	**19.20** Actualités régionales **19.45** Top club: Variétés **20.00** Journal **20.35** Chouette, chat, chien... show Une féerie chantée, dansée et parlée **21.40** Magazine médical Des yeux pour ne point voir **22.25** Par elles-mêmes: Simone Veil **22.55** Journal

Antenne 2 à 16 h. 10

Les disques, demain...

L'une des séquences des émissions pour la jeunesse et de cet après-midi sur Antenne 2 traitera des «disques du futur».

Acheter un disque est devenu aujourd'hui un geste familier. Musique, chant, poésie, théâtre: il est devenu un support culturel dont on ne saurait plus se passer, faisant naître une véritable industrie, un marché qui ne cesse de croître.

Des premiers cylindres de cire aux disques souples, c'est avant tout une technologie de pointe qui n'a cessé de progresser pour notre plus grand plaisir.

A 2000 propose de suivre les différentes étapes de la fabrication d'un disque: sa conception, sa réalisation, l'enregistrement, la duplication, le mixage, le pressage, le contrôle de qualité.

Son avenir enfin avec les nouvelles perspectives du vidéodisque et du vidéocassette.

FR3

18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 L'Ours Paddington
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Cinéma 16: Chère Olga
Scénario original: Mariette Condroyer. Avec Mony Dalmes - Claude Piéplu - Catherine Allégret - Jacques Denis
22.00 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Ainsi va la Vie
19.30 Téléjournal
20.00 «Eigetli wött ich devolaufe, aber ich wüsst nöd wohi»
21.10 Un Couple fou
21.40 Téléjournal
21.50 Sports

SUISSE ITALIENNE

18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 That's Hollywood
19.20 Agenda 80-81
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
21.30 Musicalement
22.30 Téléjournal
22.40 Mercredi-sports

ALLEMAGNE 1

16.15 Bitte umblättern
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.15 Der Aufstieg, ein Mann geht verloren
21.45 Images de la science
22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2

16.45 Trickbonbons
17.00 Téléjournal
17.10 Taxi
17.40 Plaque tournante
18.20 des images qui ont bouleversé le monde
19.00 Téléjournal
19.30 Gegen den Wind
20.15 Bilan
21.00 Téléjournal
21.20 Die Füchse
22.10 Conseils aux consommateurs
22.15 Une nouvelle âme pour l'ancien monde ?
23.00 Die feindlichen Brüder
0.25 Téléjournal

TF1 21 h. 30

Les arbres menacés

«Les mystères du monde végétal», l'émission de Robert Clarke et Nicolas Skrotzky traitera ce soir d'un sujet important. L'un de ses auteurs précise:

«Les arbres sont à la fois les plus majestueux des végétaux et sont pour les spécialistes, l'objet des études les plus passionnantes.

Aujourd'hui ils sont menacés: certains comme les ormes des villes ou les platanes, sont attaqués par des maladies; d'autres dans la forêt amazonienne, subissent les conséquences de l'industrialisation, ce qui pose des problèmes écologiques graves.

Au travers des reportages apparaît l'importance et l'intérêt scientifique de ce monde qui entoure les arbres; lesquels nourrissent des animaux, entretiennent à leurs pieds un univers où fourmillent champignons et insectes, donnent à l'homme un bois irremplaçable, une ombre apaisante...»

L'émission fait le tour des recherches consacrées à l'arbre.

TV romande à 17 h. 05: Le petit Lapon

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le Parlemensonge. 12.20 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-premières. 21.00 Sport et musique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Le Père Perdrix. 23.10 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer: poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

14.00 Microcosmos. 18.02 Six-huit. 20.30 Concert. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Semaines musicales de Bourges. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche. 20.00 2e Biennale de Nanterre. 22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. – 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréobalade.

FRANCE MUSIQUE

6.02 Quotidien musique. 9.02 Eveil à la musique. 9.17 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France- Culture. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Festival de La Rochelle.

Point de vue

«Table ouverte»: les jeunes dans la ville

Les dernières semaines auront été explosives à Zurich. Et voilà que les Lausannois imitent les Zurichois: «Lausanne bouge». Certains cassent, d'autres pas. Et ce sont aussi des jeunes qui aimeraient éviter que d'autres jeunes cassent, pas seulement la police, pas seulement les citoyens tranquilles. Mais il y a bien, proche de tout gouvernement, des faucons et des colombes; alors pourquoi pas chez les jeunes?

Jacques Pilet (pour «Table ouverte» – TVR – dimanche 28 septembre) a réussi a amorcer un dialogue entre représentants de l'autorité politique municipale et des jeunes. Des premiers, on indique le titre et le nom – MM. Cruchaud, Second et Matthey, de Lausanne, Genève et La Chaux-de- Fonds – et on les installe dans de confortables fauteuils. Une quinzaine de jeunes, qui n'ont pas droit à la surimpression dans l'image de leurs noms, sont plantés sur des gradins. Il y a parmi eux quelques jeunes femmes. Certains se tiennent mal, oh scandale. Quelques-uns se présentent, d'autre pas, Jacques Pilet les connaît par leur nom et les utilise de temps en temps.

Certes, il faut d'abord souligner la réussite de l'animateur qui est parvenu à mettre ensemble pour un court débat d'une heure trois jeunes magistrats ouverts, à l'écoute des problèmes, pas encore engoncés dans la respectabilité de leurs fonctions, et non pas des jeunes de la base, mais des animateurs, des organisateurs, responsables de séries de concerts ou de centres (comme ceux du «Centre de rencontre» de la ville). Cela dit, le traitement ensuite n'est pas le même, fauteuils contre gradins, désignation nominale contre partiel anonymat, ce qui n'est que le reflet, même inconscient, d'un état d'esprit.

L'organisation du dialogue est ainsi plus importante, par son principe, que le dialogue lui-même. Il n'y eut pas trop de fausses notes, sauf celle provoquée par un élégant jeune cravaté caché derrière des lunettes noires qui raconte qu'au Mexique le chef de la tribu est celui qui tient son derrière le plus longtemps sur un feu actif.

Les problèmes que les jeunes soulèvent? Ceux-ci, peut-être. Ils veulent pouvoir organiser des concerts rock ou punk – on ne parla guère de disco – sans nécessairement louer mille francs une salle à la ville de Genève. Ils veulent de plus vastes locaux. Ils veulent une réelle autonomie, pas de contrôle de la police, pas de surveillance constante des autorités; mais celles-ci sont prises entre les pétitions contradictoires. Les jeunes semblent vouloir être acceptés dans des établissements de nuit, comme des bourgeois quinquagénaires le sont dans les boîtes, même si leur tenue est bizarre. Ils aimeraient aussi qu'on ne les traite pas automatiquement d'agitateurs politisés ou de drogués, et ainsi de suite...

Freddy LANDRY

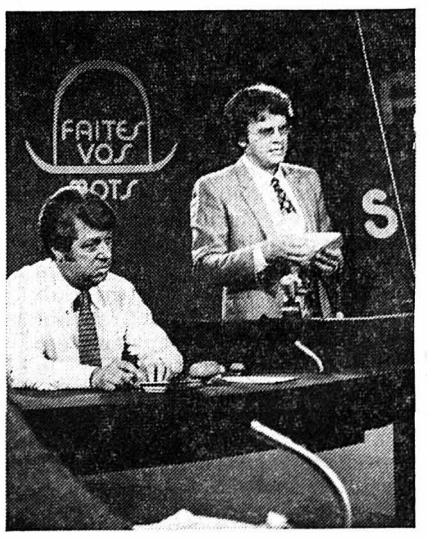

TV romande à 19 h. 50: Faites vos mots

L'IMPARTIAL

COURVOISIER 100 ANS

Attention:

Après le voyage en train à vapeur, voici une autre chance, pour les enfants de la région de prendre part à un grand voyage. Participez au concours de dessins pour la jeunesse, du centième anniversaire de L'Impartial.

Le thème:

Les moyens de locomotion d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Chars antiques, vieilles voitures, bateaux, trains, automobiles, moyens imaginaires ou réels de déplacement dans l'espace... sont tout autant de sujets que vous pouvez réaliser. Votre imagination vous en fournira bien d'autres.

Conditions:

- Le concours est ouvert aux enfants de 3 à 16 ans.
  Les participants ne peuvent envoyer qu'un seul dessin.
- Les dessins - coloriés par n'importe quel procédé - **doivent être d'un format minimum A3 (42 cm. sur 29,7 cm.).** Ils ne seront pas restitués.
- Les concurrents mentionneront au dos des dessins: nom, prénom, âge et adresse complète.
- Les dessins sont à adresser à la rédaction de L'Impartial, rue Neuve 14, jusqu'au 16 novembre à minuit.
- Après décision du jury, les résultats seront publiés dans L'Impartial-FAM et les gagnants seront avisés personnellement.

Prix:

- Un beau voyage pour les premiers de chaque catégorie, de Genève à Zurich, sur un vol de ligne Swissair. Aller à l'aéroport et retour de Zurich par train, après la visite du zoo de cette ville.

Bonne chance à tous !

Quel plaisir de cuisiner avec les nouvelles casseroles

NOSER-INOX

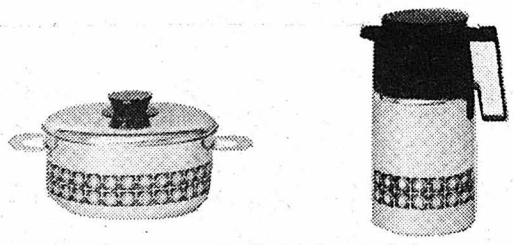

les ustensiles de cuisine

NOSER-INOX

passent très bien de la cuisinière sur la table.
le triple fond compensé garantit une conductibilité optimale.

A. & W. Kaufmann & Fils
P.-A. KAUFMANN SUCC.
Marché 8-10 – Tél. 039/23 10 56

FIANCÉS

déposez votre liste de mariage et demandez-nous nos conditions spéciales 23795

arielle HAUTE CONFECTION

Dans toutes les gammes de prix

Toutes les nouveautés sont arrivées

Venez comparer, essayer et même réserver

nous vous offrons ce

BON d'achat de **Fr. 10.-**

à faire valoir sur l'achat d'un manteau, d'un tailleur ou d'une robe. Validité illimitée

Un bon est valable par modèle

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

Saint-Imier

appartements à louer

3½ pièces et 4½ pièces, rue du Midi 12.

Tél. 039/41 43 70 06-126 302

horlogerie-bijouterie

centre de Martigny ville. 18-323484
Prix intéressant.

Tél. 022/96 75 65.

BURRI VOYAGES MOUTIER

VOYAGES DE FIN DE SAISON

VENISE du 17 au 19 octobre, 3 jours **Fr. 185.-**
VALLÉE D'AOSTE du 27 au 28 octobre, 2 jours **Fr. 145.-** AVS Fr. 135.-
RÜDESHEIM-HEIDELBERG du 8 au 9 novembre, 2 jours **Fr. 165.-**
NOUVEL-AN À ABANO TERME du 26 décembre au 4 janvier, 10 jours **Fr. 785.-/825.-**
NOUVEL-AN À GUILIANOVA du 28 décembre au 3 janvier, 7 jours **Fr. 685.-**

Départs de toutes les principales localités de Suisse romande.
Demandez nos programmes détaillés, ou inscriptions directement chez BURRI VOYAGES SA et TCS VOYAGES, rue Centrale 11, 2740 Moutier, tél. 032/93 12 20 - 032/93 12 11 ou TCS VOYAGES, 2300 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 88, tél. 039/23 11 22 ou auprès de votre agence habituelle. 23771

...et pourtant cette semaine vous pourrez profiter de conditions intéressantes lors de l'ouverture de la boutique

LAINE ET TRICOTS D'ISLANDE

B. Grossenbacher
Numa-Droz 22 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 29 34

Heures d'ouverture: lundi fermé
mardi, mercredi, jeudi: 14 h. - 18 h. 30
vendredi: 8 h. - 12 h./14 h. - 18 h. 30
Samedi: 8 h. - 12 h./14 h. - 17 h. 23861

DENNER

N2

Nous engageons pour nos succursales de La Chaux-de-Fonds et Saint-Imier

UNE CAISSIÈRE
UNE CAISSIÈRE
(auxiliaire)

Nous vous assurons une formation par un cours de caisse (5 jours payés).

Téléphonez-nous simplement au 039/23 77 55, M. Nussbaum se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
DENNER SA, rue de Genève 100, 1004 Lausanne. 23820

VERNINOS
vernissage sur cadrans
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

VERNISSEUR

sur cadrans et objets laqués.

Se présenter rue du Commerce 79 ou téléphoner au 039/23 94 41. 23865

Fabrique de boîtes de montres cherche

PERSONNEL MASCULIN

pour formation sur tournage de boîtes.

Age idéal: 35 à 50 ans.

Nous offrons:
- bonne rémunération
- 4 semaines de vacances payées
- caisse de retraite.

S'adresser:
Duplain Maurice
Rue du Nord 5
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 19 88. 23878

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 33

MICHEL DAVET

UN DÉSERT DE BRUYÈRES

Roman

(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

– Je ne l'ignore pas, pas plus que tu n'ignores, je suppose, étant donné tes études de droit, que j'ai la loi pour moi.

– Il y a la légalité et il y a le droit moral. Nous plaiderons, vieux; nous avons déjà l'avocat.

Waldemar ramassa son sac de voyage, fit une sorte de salut militaire et sortit. La porte du perron claqua. Helge referma celle de l'appartement avec une curieuse lenteur, revint au coin du feu et soudainement s'effondra. Ulla bondit vers lui. Elle n'était pas fille à gémissement et indécisions. Elle chercha la boîte de pilules et appela du côté des cuisines.

– Est-ce que la voiture est déjà partie pour la gare ? Dites vite à Peter de revenir avec le médecin.

Ce fut la seconde crise cardiaque de Helge depuis son mariage. Il s'en remit assez vite mais l'alerte était donnée; il allait falloir vivre avec un redoublement de prudence. Mme Randers qui devait quitter Lidarende au début de février retarda son départ. Ces jours d'angoisse au chevet de Helge avaient tendu, pour Ulla, un écran entre ce visage d'amour, d'angoisse éperdus et le monde extérieur. L'autre visage, l'interdit, fut loyalement repoussé. L'absence est une dévorante obsession, mais elle porte en elle son fatal remède: détournée de Niels, sa pensée, sa vision se fanèrent un peu. Ulla fourmi et libellule se remit à vivre avec une agitation et dans un demi-bonheur dont elle savait la nécessité et le prix. Cette agitation l'amena au projet de visiter la chambre des grands-parents, à côté de celle de Mme von Berg. Helge, averti, ne parut pas apprécier cette féminine curiosité, néamoins il ne le manifesta pas.

– La clé de la chambre est toujours sur la porte, je suppose. Tu profiteras de tes investigations pour descendre une petite chaise de velours mordoré que grand-mère appelait «mon coin du feu».

Ulla, prudente, demanda à Thomas de l'accompagner et parla très fort en montant l'escalier. Lentement la porte de Mme von Berg s'entrebâilla. Mme Randers n'exagérait pas en assurant que sa cousine passait ses journées de recluse à épier les mouvements du rez-de-chaussée. Grand oiseau crépusculaire, elle était ténébreusement aux aguets.

– Comment n'est-elle pas honteuse d'être surprise à l'affût ? se demanda Ulla à voix haute.

– Plaît-il ? interrogea Thomas en se déhanchant dans l'escalier, derrière elle. Ce sont les deux chambres à gauche, Madame Ulla; les clés sont toujours sur la porte. A l'extrémité de droite vous avez les chambres des jeunes messieurs séparées par un cabinet de toilette.

Mais la porte de la chambre de la grand-mère était fermée à clé, la clé enlevée par quelqu'un. Thomas leva vers Ulla un regard stupéfait et désapprobateur.

– Je n'ai jamais vu cette porte-là sans sa clé. Elle n'y est plus.

– Je n'en suis pas du tout étonnée. Thomas voulez-vous frapper chez Mme la baronne pour la lui demander.

Thomas lança à Ulla un regard de chien qu'on va battre et se traîna vers la chambre voisine. Ulla se tint derrière lui, préparée à l'assaut.

– Que voulez-vous ? cria Mme von Berg sans ouvrir.

– C'est Thomas, Madame la baronne. Ce n'est que Thomas.

– La porte s'entrebâilla avec précaution. Apparurent une main, une figure de vieil ivoire que Ulla faillit ne pas reconnaître tant la peau en était cireuse, le dessin émacié profondément sculpté. Prisonnière de sa ravageante rancune, la baronne se desséchait; son idée fixe devenait une demi-démence et cette idée fixe, c'était Ulla.

– Madame la baronne n'a-t-elle pas enlevé les clés des chambres des grands-parents ? interrogea Thomas avec un respect apeuré.

La réponse claqua.

– Je n'ai pas à vous répondre, Thomas. Cependant, je vais le faire: j'interdis les curiosités et les allées et venues au premier étage, seul refuge qui me reste dans ma maison.

– Naturellement, M'dame. Seulement M. Helge voudrait avoir la petite chaise du coin du feu.

– Dites à M. Helge, que...

– N'insistez pas, Thomas, dit Ulla avec une décision paisible, je vais appeler un ouvrier qui forcera la porte.

Celle de Mme von Berg s'ouvrit avec violence, et grandement. Le fantôme tendit un bras.

– Avertissez d'abord l'ouvrier qu'il trouvera mon second fils armé d'un nerf de bœuf pour le recevoir.

– Merci de l'avertissement; je ferai donc accompagner l'ouvrier d'un huissier et d'un homme de la police. Venez, Thomas.

Thomas recula jusqu'à l'escalier et le descendit précipitamment.

(à suivre)

141-A-8010

Le pardessus à 5 poches

Vous trouvez maintenant à l'ABM un manteau-reporter qui non seulement tient chaud, mais tient le coup, et qui a surtout le grand mérite d'avoir 5 (cinq) larges poches.

Tailles 116 - 176,

39.- à 54.-

ABM

Qualité à prix raisonnables!

28-44600

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

• CANTON DU JURA •

Selon l'USJ, le canton du Jura doit soutenir l'initiative fédérale pour l'extension des vacances

En réponse à la demande du Service cantonal des arts et métiers et du travail, l'Union syndicale jurassienne (USJ) demande aux autorités cantonales de soutenir l'initiative fédérale de l'Union syndicale suisse et du Parti socialiste suisse pour l'extension des vacances. Le gouvernement a décidé de soumettre le préavis du canton au Parlement jurassien. L'USJ rappelle que le Jura a fait usage, comme la majorité des cantons suisses, de la possibilité de prolonger à trois semaines la durée minimale des vacances fixée à deux semaines dans le Code des obligations. Elle fait remarquer que les fonctionnaires de la République et canton du Jura bénéficient déjà du minimum de quatre semaines demandé par l'initiative. Elle souligne enfin que les travailleurs ne bénéficient pas toujours de vacances plus longues que celles prévues sur le plan légal, particulièrement dans le Jura où le nombre des entreprises non soummises aux conventions collectives est plus élevé qu'ailleurs. (ats)

DISTRICT DE PORRENTRUY

Inauguration de la nouvelle école de Fahy

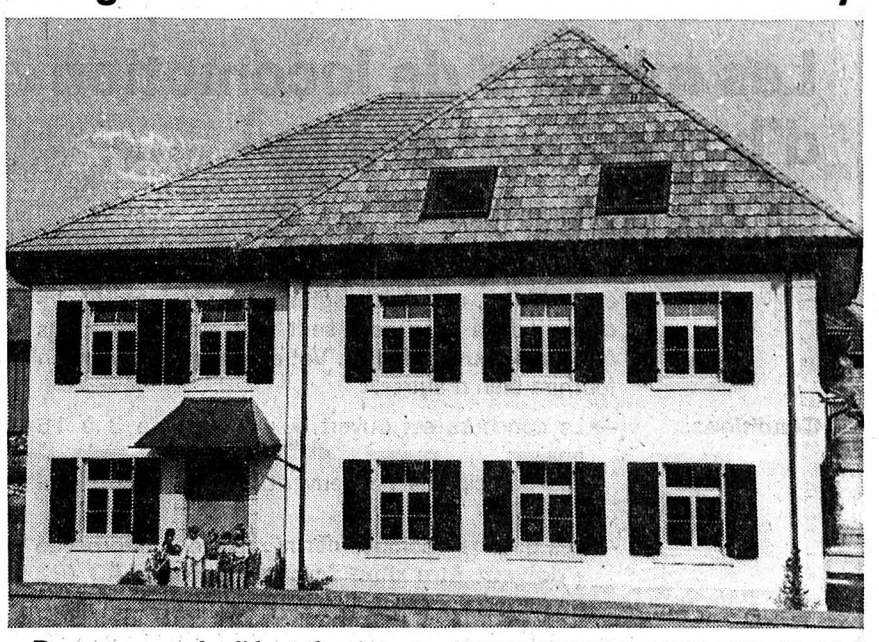

Par un temps splendide et chaud, tout le village de Fahy en Ajoie était en fête dernièrement lors de la cérémonie d'inauguration de l'école de Fahy. Il s'agit en fait de la transformation de l'ancienne école dont les travaux, qui ont coûté un million de francs, ont débuté en avril dernier et qui ont permis d'ouvrir plusieurs classes supplémentaires, pour le plus grand bien des enfants de l'école de Fahy qui sont au nombre d'une cinquantaine. (photo kr)

ROCHE D'OR

Nombreux vols

L'ancien maire de Roche d'Or, M. Guédat, a été victime de plusieurs vols d'outillage agricole et deux autres habitants de la région ont été également victimes d'un même genre de vol. On s'interroge sur les motifs de ces larcins successifs. (kr)

• DELÉMONT • DELÉMONT •

Les journalistes d'entreprise romands se sont retrouvés à Delémont

Hier, le château de Domont a accueilli le Groupement romand des rédacteurs de journaux d'entreprise. Cette association, qui a vu le jour en 1953, se réunit deux fois par année. Dans la capitale jurassienne, trente-trois membres avaient tenu à participer à cette réunion.

Répartis en plusieurs groupes, les journalistes d'entreprise présents ont passé une matinée studieuse. Ils ont élaboré diverses versions d'un journal d'entreprise bien réel, l'«Inter-SSIH», organe de la grande firme horlogère mieux connue par le biais de ses marques déposées Oméga, Tissot, etc.

A l'heure de l'apéritif, M. Charles-André Gunzinger, délégué aux relations publiques du canton du Jura, a apporté aux participants les vœux de bienvenue de l'autorité cantonale. Il faut préciser que c'était la première fois que les journalistes d'entreprise romands se déplaçaient dans le nouvel Etat jurassien.

Hier après-midi, à l'occasion d'un échange de vues avec M. Gunzinger, les rédacteurs ont pu se familiariser avec les problèmes et la politique d'information jurassiens.

TROIS CENTS RÉDACTEURS EN SUISSE

Membre de l'Association suisse (ARJES) qui compte plus de 300 rédacteurs dans notre pays, le groupe romand se consacre essentiellement à la formation permanente de ses membres. Il n'existe en effet pas d'école où l'on puisse apprendre à devenir un bon journaliste d'entreprise.

Chaque année, ce sont plus de six millions d'exemplaires de journaux d'entreprises qui sont adressés, le plus souvent à domicile, aux collaborateurs de quelque 700 firmes de Suisse et du Liechtenstein. En Romandie, ce sont 124 journaux qui sot édités (Vaud 45, Genève 32, Neuchâtel 19, Fribourg 8, Valais 6, Jura 2). Pour le nouvel Etat jurassien, il s'agit des entreprises Aubry-Frères au Noirmont et de Burrus à Boncourt. (rs)

Vingt années à la mairie

Une cérémonie,organisée dans la salle du Conseil municipal, a marqué hier en fin d'après-midi, les vingt années de mairie de M. Georges Scherrer. C'est en effet le 4 octobre 1960 que ce dernier avait été élu maire de la ville de Delémont. Il était alors opposé à un candidat du Parti chrétien-social indépendant, M. Joseph Schaffter, ancien directeur de l'Ecole primaire. M. Georges Scherrer l'avait emporté après une lutte acharnée avec une avance de 28 voix.

Au cours de la manifestation de hier, à laquelle participaient tous les conseillers municipaux delémontains, M. Dominique Amgwerd, adjoint, établit quelques statistiques. C'est ainsi que l'on apprit que M. Georges Scherrer avait côtoyer 28 conseillers communaux, deux chanceliers. Il a présidé 1003 séances ce qui représente environ trois mille heures de travail. De plus, M. Georges Scherrer a participé à 47 assemblées communales et à 67 conseils de ville.

Précisons encore que M. Georges Scherrer, membre du parti socialiste, ne briguera pas un nouveau mandat lors des élections de fin novembre. Au parti socialiste, c'est M. Jacques Stadelmann, ancien préfet et actuel préposé aux affaires communales du nouvel Etat jurassien, qui tentera de lui succéder. (rs)

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Etude de Mes Pierre et Henri Schluep

Vente d'un immeuble

L'Hoirie de Monsieur Marcel Stalder offre en vente de gré à gré l'immeuble qu'elle possède à Saint-Imier, cadastré sous feuillet No 476, **rue de la Société 2,** comprenant une **maison d'habitation** à quatre logements, avec assise, trottoir, d'une contenance de 190 m² et d'une valeur officielle de **Fr. 122 300.-.**

Entrée en jouissance pour époque à convenir.

Les offres sont à adresser au notaire soussigné chargé de la vente.

Saint-Imier, le 25 septembre 1980.

Par commission:
P. Schluep, notaire
06-12182

Chiromancie, ligne de la main
Graphologie, biorythmes. Consultations. Cours.
Tél. 038/53 48 94, Cernier. 28-350093

A vendre
auberge café-restaurant
sur les bords du lac de Neuchâtel. Café 70 places, salles à manger 50 places, grande salle 120 places.
Terrasses, grande place de parc.
Appartement, chambres d'hôtes.
Faire offre sous chiffre 22-970 196 à Publicitas, 1401 Yverdon. 22-14 804

138.155.245-7-05

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

HEUS & CHRISTEN SA
Electriciens spécialisés
Avant qu'il ne soit trop tard...
Protégez vos valeurs, vos locaux,

FAITES UN BARRAGE SOLIDE AUX EFFRACTIONS
23858
par le système d'alarme à ondes "hyper-fréquence", raccordable au téléphone.
Devis sans engagement, vente et installation par nos soins.
11, rue Daniel-JeanRichard
Tél. 039 22 49 43
LA CHAUX-DE-FONDS
matthey

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Formation professionnelle: apprentissage dans l'industrie mécanique et dans l'horlogerie

Durant la récente époque pendant laquelle l'économie subissait une récession, certaines branches professionnelles avaient été contraintes de réduire leur nombre d'offres de places d'apprentissage.

Aujourd'hui, les entreprises de la mécanique et de l'horlogerie, plus particulièrement implantées dans nos régions offrent une variété de postes de formation.

Selon la grandeur de l'entreprise, le genre de formation varie depuis l'apprenti unique, confié à un seul maître d'apprentissage durant toute la période de sa formation, au centre de formation, en passant par l'atelier ou la section d'apprentissage au sein de l'usine.

Certains parents, soucieux d'accorder une indépendance contrôlée à leurs enfants, confient ceux-ci aux centres de formation professionnelle des entreprises.

Deux de ces centres sont plus particulièrement connus: le Centre professionnel de Tornos à Moutier et le Centre de formation professionnelle de Chézard, dans le Val-de-Ruz.

On y forme notamment des mécaniciens de précision, ainsi que des spécialistes des branches de la mécanique. Les jeunes gens sont logés au Home pour apprentis de Fontainemelon et les repas sont pris au foyer de l'entreprise. Les jeunes éléments apprennent à gérer eux-mêmes une partie de l'aspect financier du problème, tout en mettant à contribution leur esprit d'initiative. Ils concrétisent ainsi souvent un rêve d'indépendance. Les fins de semaine se passent dans le milieu familial.

La série de mécaniciens sortis récemment du Centre de Chézard a obtenu d'excellents résultats aux examens de fin d'apprentissage. (gl)

Plus de 14.000 personnes

Plus de 14.000 personnes ont déjà suivi les cours de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel qui a par ailleurs déjà délivré 116 diplômes officiels de contremaîtres.

Pour la septième fois, l'Ecole jurassienne s'est assuré la collaboration de la communauté de travail pour la formation professionnelle complémentaire dans la métallurgie et offre trois cours: «Eléments d'électrotechnique pour l'électronique», «Technique digitale» et «Electronique industrielle». Signalons également le cours consacré à la gestion d'une petite et moyenne entreprise.

Le programme complet des cours peut être obtenu auprès de chaque école professionnelle et Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier, ainsi qu'à la direction de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel, à Tramelan.

Aménagement du territoire, information et participation

Un nouveau stage de l'Université populaire

Le plan d'aménagement local est un des instruments qu'une municipalité se donne pour organiser à la fois son territoire et son avenir. Il est donc essentiel que la réflexion qui le prépare soit le fait du plus grand nombre de citoyens possible, et que les électeurs se prononcent en toute connaissance de cause.

Comment faire pour que cette information passe ? Comment engager la population dans cette réflexion ? Il faut pouvoir répondre à ces questions, faute de quoi le plan d'aménagement local serait le fait de spécialistes et de techniciens, et la collectivité locale se retrouvera avec une organisation de son espace qu'elle aura votée mais pas réellement voulue.

Au fond, c'est la démocratie locale elle-même qui est en cause. Est-elle conciliable avec la technicité du problème ? Si on considérait que les problèmes d'aménagement sont trop complexes pour que M. Tout-le-Monde puisse se prononcer valablement, il faudrait alors le dire ouvertement et décider que les questions d'aménagement du territoire local ne seront plus soumises au vote populaire, mais seront résolues par des technocrates privés ou publics.

C'est parce que ces questions méritent d'être posées clairement que l'UP, par sa Commission d'information sur l'aménagement du territoire, organise année après année des stages où spécialistes et citoyens se rencontrent, échangent, parfois s'affrontent, toujours dans un esprit constructif.

Le prochain de ces stages aura lieu à Sornetan samedi 25 octobre, avec la participation de responsables communaux qui ont eu à résoudre ces problèmes, de fonctionnaires et spécialistes. Il est destiné aux membres d'organismes communaux et cantonaux concernés, mais aussi à tous les citoyennes et citoyens intéressés. (comm.)

MOUTIER

Voiture en feu

Le premiers-secours des sapeurs-pompiers de Moutier ont dû intervenir ce week-end à la rue des Chênes pour éteindre l'incendie d'une voiture Peugeot 504 stationnée dans un parc. Le véhicule est hors d'usage et on ignore les causes de cet incendie. (kr)

TV éducative à l'école

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a libéré les crédits nécessaires de 10.000 francs pour l'installation de la télévision éducative dans les trois Ecoles primaires de Moutier. (kr)

Chronique horlogère

SSIH fait machine arrière

Il se confirme que la SSIH est en train d'informer son personnel que la compensation du renchérissement sera payée à partir du 1er octobre, comme ce sera le cas dans la plupart des maisons horlogères, à l'exclusion pourtant de l'effet rétroactif.

Manifestations dans le Jura en octobre

EXPOSITIONS

Delémont, Galerie Geneviève Annaheim (route de Porrentruy 21), exposition permanente d'artistes jurassiens et de l'Ecole de Paris.

Seprais, du 4 au 26, Galerie «Au Virage», exposition de sculptures de Georges Tchapkanov.

Porrentruy, du 11 au 2.11, Galerie du Faubourg, exposition de lithographies de Bernard Gantner.

Moutier, jusqu'au 12, Galerie 31, exposition de Willy Suter.

Saint-Ursanne, jusqu'au 12, Galerie Le Caveau, exposition de peintures de Hans Hunziker.

Moutier, jusqu'au 19, Musée des beaux-arts, exposition de peintures de Jean Lecoultre.

Porrentruy, jusqu'au 19, Galerie Terre d'Aube, exposition de paysages, portraits et natures mortes de Lucie Knisel.

Delémont, jusqu'au 26, Galerie Cénacle, exposition de dessins, écritures et collages de Tristan Solier.

Moutier, du 31 au 16.11, Galerie Zahno, exposition de peintures de Ignacio Ruiz.

CONCERTS, THÉÂTRE

Moutier, 7, Aula du Clos, concert final du Quatuor Moeckli.

Sornetan, 19, Trio de flûte, clavecin et viole d'amour.

Sornetan, 26, Trio de luths de Ricardo Corrlea.

La Neuveville, 31, Théâtre Trec, Cave de Berne, pipes de terre, pipes de porcelaine, d'après le livre de M. Lamouille.

MANIFESTATION CULTURELLE

Moutier, du 3 au 18, Quinzaine culturelle.

AUTOMOBILISME

Delémont, 1er, rallye du Comptoir delémontain.

Roche d'Or, 4, course de côte.

MARCHE

Saint-Imier, 18, neuvième course de côte pédestre Saint-Imier - Mont-Soleil, deuxième cross des écoliers à Mont-Soleil.

DIVERS

Delémont, du 17 au 25, semaine d'animation «Expression artistique femme».

FÊTES

Bois-Rebetez, 5, Fête des Militants francs-montagnards.

Delémont, du 10 au 19, halle des expositions, Comptoir delémontain.

FOIRES

La Ferrière, 1er. – Saignelégier, 6. – Lajoux, 13. – Moutier, 17. – Reconvilier, 17. – Saint-Imier, 17. – Porrentruy, 20. – Delémont, 21. – Diesse, 21. – Les Breuleux, 28.

Avec les Amis pour le futur

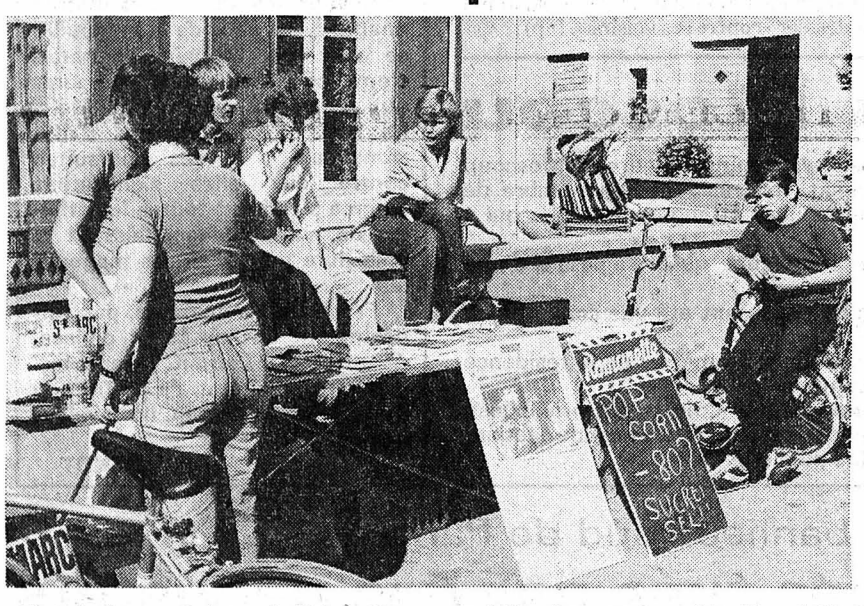

Les Amis pour le futur du Val-de-Travers organisaient dans les rues des villages de Travers, Couvet et Fleurier leur vente.

A l'étalage, les jeunes écologistes vallonniers proposaient des livres sur la sauvegarde du patrimoine naturel, et des produits de nettoyage bio-dégradables (savons de Marseille, des lessives à l'essence de pain). Les acheteurs pouvaient également apprécier de délicieux pop corn, préparés par les jeunes amis de Pierre Lang.

(photo Charrière)

Tournoi de boccia à Couvet

Grande animation la semaine dernière au Boccia-Club de Couvet où se déroulait une sorte de championnat cantonal réunissant quelque 48 joueurs issus des clubs de Cortaillod, de Neuchâtel-Sports, des Montagnes neuchâteloises et du Val-de-Travers.

Les premières rencontres se sont étalées sur plusieurs soirées, tandis qu'une journée complète a permis de désigner le vainqueur d'une compétition mettant en jeu le challenge du Consulat d'Italie. A l'issue de ce tournoi, des médailles (or et argent) ont été remises aux huits finalistes.

Voici les résultats: 1. Rizzolo Bruno, Neuchâtel-Sports; 2. Bevacques Cariuclo, Neuchâtel-Sports; 3. Biucoletto Luciano, Neuchâtel-Sports; 4. Betturini Guido, Couvet; 5. Barigello Antonio, Couvet; 6. Locatelli Angelo, Neuchâtel-Sports; 7. Mauriello Vittorio, Couvet; 8. Chiszi Aldo, Couvet; etc. (jjc)

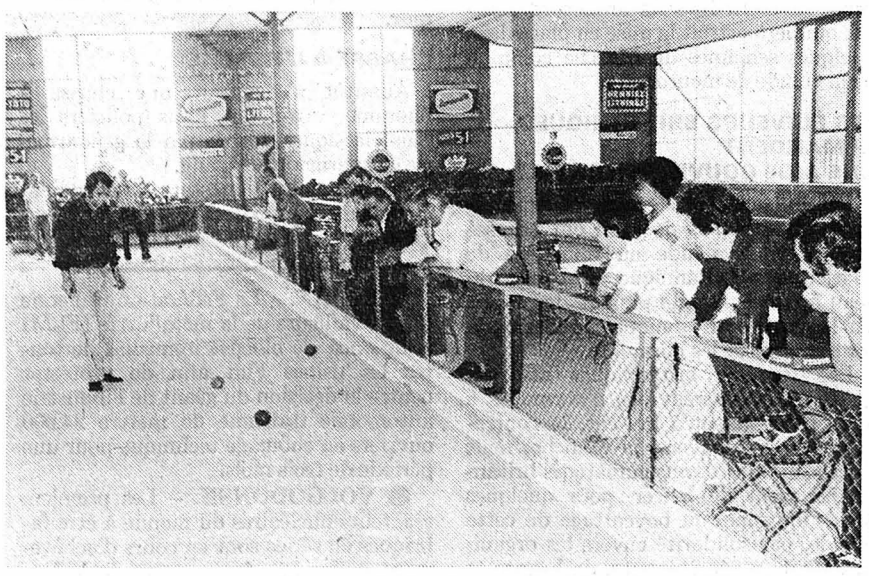

Calme et concentration pour la dernière partie. (photo Impar-Charrère)

J'aime ceux qui m'aiment; et ceux qui me recherchent me trouveront.

Prov. 8, 17.

Monsieur Henry E. Parel:
ses enfants et son petit-fils,

Martine, Robin et Jean-Marc,
Denis,
Blaise et Jocelyne;

Le Dr et Madame Pierre Guye, leurs enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Anne-Marie Guye;

Madame Marie-Louise Guye, ses enfants et petits-enfants;

Madame Antoinette Parel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jacqueline PAREL

née GUYE

enlevée subitement à leur affection à la suite d'un tragique accident.

Domicile: «La Jorane»
71, avenue de Beauregard
2036 CORMONDRÈCHE

Prière de ne pas faire de visite.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, penseront au Dispensaire antituberculeux, ccp 23-1053 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 23929

†

«Seigneur, toi qui sais tout, tu sais que je t'aime.»

Jean 21/17

Monsieur et Madame Jean-Pierre Kernen-Becker, à Colombier, et leurs enfants:

Mademoiselle Liliane Kernen, à Genève,

Monsieur Jean-Bernard Kernen et

Monsieur Didier Kernen, à Colombier;

Monsieur Charles Kernen, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les descendants des familles Vermot, Gauthier, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Louise KERNEN

née VERMOT

leur très chère maman, grand-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 94e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, Home de la Sombaille,
le 30 septembre 1980.

La messe de sépulture sera célébrée en l'Eglise du Sacré-Cœur vendredi 3 octobre, à 8 heures.

Inhumation à 9 heures, au cimetière.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Jean-Pierre Kernen, Saules 3, 2013 Colombier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 23256

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DE NUDING MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S.A. LA CHAUX-DE-FONDS CORCELLES-NEUCHÂTEL

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Olivier MEYLAN

administrateur délégué, membre dévoué de la société dont le souvenir restera impérissable.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 octobre 1980 à 13 h. 40 au cimetière de Meiçenhard à Olten. 24069

LE PERSONNEL DE NUDING MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S.A. LA CHAUX-DE-FONDS CORCELLES-NEUCHÂTEL

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Olivier MEYLAN

administrateur délégué de qui il gardera le plus reconnaissant des souvenirs. 24068

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

CHAMPÉRY et SAINT-LÉGIER

Monsieur et Madame Georges Haefeli-Knoepfler et leurs enfants;

Monsieur et Madame Pierre Haefeli-Kaufmann, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Georges HAEFELI

née Agathe PIERREHUMBERT

survenu à Montreux le 24 septembre 1980 dans sa 92e année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

CHAMPÉRY et SAINT-LÉGIER 23945

En France: remaniement ministériel

«Un remaniement ministériel est-il prévu?» a-t-on demandé à M. Raymond Barre, hier soir, à sa sortie de l'Elysée.

«Oui», a répondu le premier ministre, «il interviendra dans les jours qui viennent». (ap)

Aux cycles Peugeot

Réduction d'horaire

La direction des cycles Peugeot, à Beaulieu-Mandeure (Doubs), a présenté aux délégués syndicaux un plan de réduction des horaires de travail lors d'une réunion du comité d'établissement.

Il est prévu pour une grande partie des 4854 salariés de revenir à la semaine de 40 heures, au lieu de 42 heures 30, avec perte de salaire. Des jours de chômage seront bloqués par ailleurs sur la semaine du 11 novembre et de Noël et du Nouvel-An.

Ces mesures sont justifiées par la direction par le fait qu'indépendamment de ses fabrications de bicyclettes et de cyclomoteurs, cette société est un fournisseur important de l'automobile pour les tuyaux d'échappement, les sièges et les colonnes de direction. (ap)

Dans le Doubs

«Genevois» blessé

Sur la RN 83, entre Quingey et Besançon, M. Amor Nekhili, délégué permanent des Etats arabes à l'ONU, domicilié à Genève, a perdu le contrôle de sa voiture et a percuté un arbre. Blessé au bras (tendon coupé), il a été hospitalisé à Besançon. (cp)

Dans les Vosges

Tuée par des vaches

Une femme de 79 ans, Mlle Germaine Breton, a été tuée ce week-end à Bleurville (Vosges), piétinée par des vaches et un taureau dans le pré familial où elle était partie ramasser des quetsches.

Selon l'enquête de la gendarmerie, les animaux, très friands de ces prunes, ont bousculé la vieille dame et l'ont piétinée à mort. (ap)

En Turquie

Vote de confiance

La junte militaire turque, qui s'est accordé tous les pouvoirs d'un Parlement, a voté hier la confiance au gouvernement formé il y a une semaine.

Voulant sans doute se donner quelque peu l'image d'une démocratie, la junte de cinq membres a d'abord ouvert un débat, puis a approuvé le programme du gouvernement de l'ex-amiral Bulend Ulusu, avant de voter la confiance.

La police d'Istanbul a annoncé par ailleurs que cinq personnes, dont un policier et un soldat, ont été tuées lors de deux affrontements dans un quartier ouvrier de la ville. (reuter)

Alors que M. Brejnev engage Téhéran et Bagdad à négocier

Les avions Phantom iraniens attaquent le Centre de recherche nucléaire irakien

Suite de la première page

Mais comme cet appel a, semble- t-il, provoqué une certaine panique, la radio a précisé par la suite qu'il s'agissait de «se préparer à soutenir la lutte héroïque des combattants du front».

Le commandement militaire irakien a annoncé de son côté que ses forces «ont repoussé des contre-attaques de renforts iraniens et ont nettoyé plusieurs poches de résistance» sur le front à l'ouest de Téhéran.

Le journal irakien «Al Gourmhouria» a annoncé que les Irakiens avaient pris la Radio d'Ahwaz, chef- lieu de la province du Khouzisthan. L'Iran a cependant démenti que la ville ait été prise par les Irakiens.

IMPASSE DIPLOMATIQUE

Sur le plan diplomatique, l'Iran a fait savoir par son représentant à Bruxelles qu'il s'opposait «pour le moment» à toute tentative de médiation et il a formulé trois conditions pour une cessation des hostilités: non ingérence dans les affaires intérieures iraniennes, cessez-le-feu total et rétablissement du Chatt-El-Arab comme frontière commune.

Le ministère des Affaires étrangères iranien a tenu à faire savoir également qu'il se dissociait des propos tenus à Moscou par son ambassadeur, M. Mokri, qui avait exigé lundi la démission du président irakien, la rétrocession de Bassorah à l'Iran et l'organisation d'un référendum dans le Kurdistan irakien.

RENFORTS AMÉRICAINS EN ARABIE SÉOUDITE

Devant la poursuite des hostilités, le département américain de la Défense a décidé d'envoyer quatre avions radar Awacs à l'Arabie séoudite pour renforcer les capacités de défense de ce pays. Cette initiative intervient alors que l'on redoute une éventuelle extension du conflit. Lundi, le commandant de la marine iranienne avait menacé d'attaquer les pays du golfe s'ils qui abriteraient des navires de la marine irakienne.

L'Egypte de son côté, a proposé de défendre les pays arabes du golfe Persique contre les menaces pesant sur leur souveraineté. Les Egyptiens possèdent la plus forte armée du Proche-Orient.

Les Occidentaux continuent à être très préoccupés par la situation dans le golfe Persique par où transite plus de 40 % du pétrole exporté à l'ouest. Ainsi, M. Raymond Barre a souligné hier à Strasbourg la nécessité de garantir la circulation dans le détroit d'Ormuz. Il a rappelé à cette occasion la précarité du système actuel d'approvisionnement en pétrole et la nécessité de développer le nucléaire.

Aux Nations Unies, le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, a rencontré son homologue irakien, ce qui pourrait annoncer une initiative américaine pour mettre fin au conflit. L'Iran a été informé de la démarche et Washington s'est dit prêt à une rencontre avec un représentant iranien.

Appel soviétique

Le président Brejnev a invité hier l'Iran et l'Irak à engager des négociations pour mettre fin au conflit qui les oppose depuis neuf jours.

Selon l'agence Tass, le chef de l'Etat soviétique a déclaré qu'il appartient aux deux pays de régler les différends qui les oppose à la table de négociation. «Ce serait bien qu'ils règlent dans un esprit de concorde ce qui peut être réglé aujourd'hui, et qu'ils remettent à demain ce qu'ils ne peuvent faire aujourd'hui, jusqu'à ce qu'une solution puisse intervenir», a-t-il dit au cours d'un dîner offert en l'honneur du président indien Neelam Sanjiva Reddy.

Dans sa première allusion publique à la situation dans le golfe Persique, le président Brejnev a estimé qu'«aujourd'hui et à notre époque», un conflit armé ne peut être un moyen de régler des querelles entre Etats. Cela est particulièrement vrai dans «un centre névralgique» comme le Proche et le Moyen-Orient, où les conflits armés impliquent des pays «amicaux à l'égard de l'Union soviétique».

«Il est difficile de croire qu'un simple malentendu tragique a dressé l'une contre l'autre deux nations à un moment difficile pour elles. Non! Certains cherchent manifestement à tirer profit de ce conflit», a affirmé le chef de l'Etat soviétique.

M. Brejnev n'a pas précisé sa pensée, mais Moscou a déjà souligné à plusieurs reprises que le conflit ne bénéficiait qu'aux «forces impérialistes», et par voie de conséquence aux Etats-Unis.

Dans son allocution, le président soviétique a accusé Washington d'organiser et de soutenir «la contre-révolution» en Afghanistan et d'inciter le Pakistan à se dresser «contre ses voisins». (ap)

Incompréhension totale

Suite de la première page

Selon des informations invérifiables en provenance de la province, vingt pour cent des membres du parti auraient renvoyé leur carte. Le retour en force des tenants d'un communisme nationaliste regroupés autour du général Moczar, ancien chef des «partisans», qui se manifeste par plus d'un signe, provoque des dissensions au sein du bureau politique. Aucun accord n'est encore intervenu sur la nouvelle ligne qui devrait être soumise à un congrès extraordinaire dont le principe de convocation a été adopté.

Un fait illustre toutes ces difficultés: le premier secrétaire Stanislaw Kania avait annoncé que le plenum du comité central se réunirait avant la fin du mois pour poursuivre ses travaux commencés le 5 septembre. L'échéance n'aura pu être respectée.

Grève générale ?

D'autre part, le nouveau syndicat autogéré «Solidarité» qui a décrété une grève d'avertissement d'une heure vendredi de midi à treize heures, a décidé qu'une grève générale de vingt- quatre heures aura lieu le 20 octobre prochain si le premier arrêt de travail reste sans résultat.

La Radio polonaise n'avait pas encore réagi hier à cette menace d'arrêt général du travail. (reuter, afp, ats)

Dans la région de Lyon

Mœurs de brutes

Quatre personnes ont essayé à Venissieux d'écraser un jeune garçon de 16 ans qu'elles soupçonnaient d'avoir tué un chien.

Deux d'entre elles ont maintenu en respect l'adolescent avec un fusil alors que les deux autres au volant d'une voiture ont essayé de l'écraser.

Ce dernier qui eut le réflexe de se jeter à terre a été seulement blessé alors que les quatre personnes ont été emprisonnées à la prison Saint-Paul à Lyon. (ap)

Fusillade à Moscou

Une fusillade s'est produite lundi, peu avant minuit (heure de Moscou), dans le quartier de «Koutouzovski Prospekt» où résident bon nombre de diplomates, d'hommes d'affaires et de journalistes étrangers, fusillade qui a fait un mort et deux blessés.

Interrogée, la police s'est bornée à indiquer qu'il s'agissait d'une «affaire de voyous».

De nombreuses ambulances et cars de police ont été vus convergeant sur les lieux.

L'incident s'est produit à quelques centaines de mètres de la résidence du chef de l'Etat soviétique, M. Leonid Brejnev.

De telles scènes et l'utilisation d'armes à feu (strictement prohibées), sont tout à fait inhabituelles dans la capitale soviétique où aucune statistique concernant la délinquance n'est rendue publique. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

«Consommateurs de tous les pays».... !

«Les consommateurs ont gagné !», s'exclamait, hier soir, un commentateur.

Le veau aux hormones interdit dans tous les pays du Marché commun, c'est, en effet, un beau succès. C'est même un triomphe ! Puisque à la prohibition des hormones s'ajoute celle de toutes les espèces d'anabolisants, que les unes et les autres soient naturels ou synthétiques. Puisque ce n'est pas au seul veau que s'applique la défense d'utiliser des hormones, mais également au porc, au mouton, au bœuf.

Cette victoire des consommateurs illustre bien la force des nouveaux mouvements, qui, en dehors des partis et de leurs barrières très souvent artificielles, tendent à jouer un rôle de plus en plus grand dans le monde contemporain, las des rivalités stériles et des doctrines de grand-papa.

Le jour où les consommateurs — que nous sommes tous — auront compris qu'ils auraient tout avantage à dépoussiérer le vieux Marx et à remplacer son slogan fameux par un «Consommateurs de tous les pays, unissez-vous !», nous pourrions avoir des surprises époustouflantes....

Cependant, nous sommes encore loin de la lutte finale et même des lendemains qui chantent.

Les consommateurs ouest-européens ont remporté le premier round d'un match, certes. Mais l'affaire du veau aux hormones a jeté d'inquiétantes lumières sur tout un monde d'affairistes intellectuels et industriels, qui, moins encore que les fabricants d'armes peut-être et plus hypocritement, sans doute, se soucie comme de *colin-tampon de la vie et de la* mort des enfants et des adultes de notre continent.

Devant les cris d'indignation unanime, les gens de la magouille se sont tus. Demain, ils paraîtront certainement obtempérer aux nouveaux règlements. Mais, ne nous ne faisons pas d'illusions, s'il y a des poursuites contre eux elles s'enliseront comme s'enlisent toutes les affaires de margoulinage, laissant la voie libre pour d'autres magouilles.

Et les consommateurs, pas suffisamment structurés et divisés, d'autre part, seront incapables, vraisemblablement, de profiter de l'avantage initial qu'ils avaient acquis.

Willy BRANDT

L'ACTUALITÉ SUISSE

Dans le Pays-d'Enhaut

COLLISION FERROVIAIRE

Un mort et huit blessés

Le train direct régulier No 56 de la Compagnie des chemins de fer Montreux - Oberland bernois, descendant de Zweisimmen en direction de Montreux, a tamponné frontalement hier, vers 18 h. 30, à la sortie de la gare de Rossinière (Pays d'Enhaut vaudois), le train de service No 5035, qui montait de La Tine. Malgré une réaction très rapide des deux mécaniciens, la collision n'a pas pu être évitée. Elle s'est produite dans un virage, à 200 mètres à l'ouest de la station. Huit blessés ont été transportés à l'Hôpital de Château-d'Oex. Apparemment, aucun voyageur n'est gravement touché. Mais le mécanicien du train direct n'a pu être dégagé que près de deux heures après l'accident. Enfin, on déplore un mort dans l'automotrice de service.

Les premiers-secours de Château-d'Oex, plusieurs ambulances et un hélicoptère, ont participé aux opérations de sauvetage, rapidement entreprises, mais rendues difficiles par l'obscurité.

Bien qu'aucune voiture ne se soit renversée, les dommages matériels sont importants. On ignore encore la cause de cette collision, qui s'est produite sur une voie simple, à un moment où des signaux devaient interdire le passage simultané de deux convois. L'enquête, dirigée par le juge informateur d'Aigle, avec l'aide des Services du MOB, devra établir les responsabilités. (ats)

Pénitencier de Bochuz

Six détenus, dont certains seraient dangereux, ont réussi à s'évader de la prison de Bochuz (établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe), hier vers 20 heures, en creusant un souterrain et en bénéficiant probablement de complicités extérieures. Il est vraisemblable que ces individus ont pris la fuite en direction de la frontière française à bord d'une première voiture qui aurait été abandonnée, en cours de route, pour une seconde automobile. La police à mis sur pied un important dispositif de recherche.

Les évadés sont:

Garcia-Prado José, 26. 10. 1943, Espagnol; Léoment Guy-Robert, 18. 11. 1942, Français, (réd.: dont les Neuchâtelois se rappellent certainement !); Cataldo Antonio, 9. 2. 1955, Italien; Guisasola Mario-Pablo, 8. 7. 1949, Espagnol; Marzo Biagio, 3. 10. 1956, Italien; Senis Paolo-Pietro, 29. 6. 1946, Italien.

Toute personne pouvant fournir des indications est priée de prendre immédiatement contact avec le poste de police le plus proche ou avec le Centre d'information de la police cantonale vaudoise, tél., 021/44 44 44. (ats)

Prévisions météorologiques

Brouillards ou stratus matinaux sur la Plateau, limite supérieure vers 1000 mètres, sinon temps ensoleillé.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,22.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Lundi à 17 h.: 749,88.
Hier mardi à 17 h.: 749,77.

A Montrouge dans la banlieue sud de Paris

Deux gendarmes tués par des gangsters

Quatre gangsters ont tué deux gendarmes mardi à Montrouge après un hold-up dans une agence de la Banque Industrielle et Commerciale de la région sud de Paris et se sont enfuis à Lagny où ils ont pris plusieurs personnes en otages.

Il était 14 heures quand trois hommes et une femme descendaient d'une camionnette qui s'était immobilisée devant cette banque, rue Aristide-Briand. Deux des hommes pénétraient dans l'établissement, pistolet au poing, tandis que la femme faisait le guet. Le troisième homme remontait dans la camionnette, prêt à démarrer.

Peu après, survenait une voiture de la gendarmerie dans laquelle se trouvaient deux gendarmes qui venaient effectuer une enquête dans un immmeuble voisin. La jeune femme croyant qu'ils intervenaient contre sa bande alerta ses complices à l'intérieur de la banque.

TUÉ SUR LE COUP

Les gangsters ressortirent rapidement et ouvrirent le feu presque à bout portant sur l'un des gendarmes qui fut tué sur le coup. L'autre gendarme ouvrit à son tour le feu sur la camionnette mais celle-ci parvint à démarrer.

Un troisième gendarme à moto, qui passait dans la rue, apercevant la scène se plaça en travers de la chaussée pour barrer la route au véhicule. Il n'eut pas le temps de dégainer son arme, car le chauffeur de la camionnette accélérait et fonçait sur lui. Le motard était renversé et traîné sur plusieurs mètres. Il devait mourir sur le coup.

La camionnette a été retrouvée un peu plus tard rue de la Tombe-Issoire. L'intérieur était maculé de sang.

Entre-temps, les gangsters étaient repartis dans une voiture volée, une 204 rouge, qu'ils devaient troquer un peu plus loin contre une 604 gris métallisé.

Cette dernière fut repérée par un hélicoptère de la gendarmerie qui prévint par radio les forces de la police du secteur.

CHASSE À L'HOMME

Aussitôt s'engageait une chasse à l'homme, digne des films policiers les plus classiques, menée par la gendarmerie et la brigade antigang.

A Lagny, les gangsters descendaient de voiture et prenaient plusieurs otages (ap)

Viande aux hormones interdite

Suite de la première page

M. Pierre Mehaignerie, ministre français de l'agriculture, et la plupart de ses collègues, se sont montrés très satisfaits de cet engagement politique qui permettra de renforcer la qualité des produits offerts aux consommateurs européens et de maintenir la liberté des échanges.

Français, Italiens et Neerlandais sont les trois grands pays exportateurs de veau de la CEE. Ils sont donc très intéressés à une législation uniforme et stricte pour la viande de veau, mais aussi de bœuf et de porc. En France, l'accord au niveau de la CEE permettra, selon M. Mehaignerie, d'appliquer immédiatement une discipline plus rigoureuse au niveau des producteurs qui devront s'engager individuellement à ne plus utiliser d'hormones pour la viande.

Dans la soirée, les ministres ont réglé les derniers problèmes en suspens concernant la réglementation européenne de la viande ovine. Selon les experts, on s'oriente vers un accord général, qui permettrait la mise en place dans quelques semaines du Marché commun de la viande de mouton.

LES ÉLEVEURS BRITANNIQUES DEMANDENT UNE AIDE GOUVERNEMENTALE

Par ailleurs, les éleveurs et exportateurs britanniques de veau ont adressé une demande d'aide au ministère de l'agriculture britannique, les prix du veau ayant baissé de plus de deux tiers sur le marché britannique, à cause de la controverse sur les hormones.

Les fermiers britanniques assurent qu'ils n'administrent pas d'hormones à leurs bêtes. Jusqu'à présent, la controverse n'a pas traversé la Manche; mais l'Association des consommateurs britanniques vient de lancer, pour quelques jours, un appel au boycottage de cette viande, par solidarité envers les organisations de consommateurs de France et d'Italie. (afp)

● **WASHINGTON.** – Il faut se garder d'introduire au sein du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale des «conflits politiques étrangers», a déclaré le président Carter, hier, à l'ouverture de la session conjointe de ces deux institutions, en présence de 141 délégations.

● **TURIN.** – La Fédération italienne des travailleurs de la métallurgie (FLM) a annoncé «le blocus» immédiat de toutes les usines Fiat afin de protester contre la décision du géant de l'industrie automobile italienne de mettre 24.000 ouvriers en chômage technique pour une période de trois mois.

● **VOLGODONSK.** – Les premiers réacteurs nucléaires du monde à être fabriqués en séries sont en cours d'achèvement à l'usine «Atommash» de Volgodonsk, dans le sud de l'URSS.